U d'/ of Ottawa
[redacted]
39003002000320

no 1612

507-1A-65 ①

430

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

LA TRADITION RELIGIEUSE ET NATIONALE

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

PAR

DOM BESSE

MOINE BÉNÉDICTIN DE LIGUGÉ

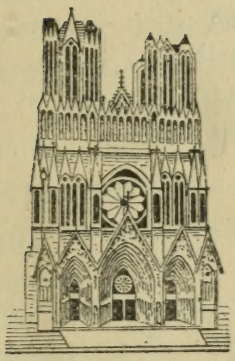

Association Saint-Rémy, à MONT-NOTRE-DAME (Aisne)

Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, Editeurs

41, rue du Metz, LILLE (Nord) | 52, rue de la Montagne, BRUXELLES

30, rue Saint-Sulpice, PARIS | Piazza Grazioli (Palazzo Doria) ROME

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
BIBLIOTHECA

Licentia Superiorum

IMPRIMI POTEST :
Chevetogne, 30 Martii 1911.
† LEOPOLDUS GANGAIN,
abbas Scti Martini de Locogiaco

Licentia Ordinarii

NIHIL OBSTAT :
Insulis, die 2 Aprilis 1911.
Dr H. QUILLIET, s. th. d.
librorum censor.

IMPRIMATUR :
Cameraci, die 3 Aprilis 1911.
A. MASSART, vic. gen.
pontificiæ Domus Antistes.

BX
1396.2
.B45
1911

AVANT-PROPOS

Ce volume fait suite à *Eglise et Monarchie.* Il renferme des conférences données à l'*Institut d'Action Française* au printemps de l'année 1910. Le lecteur n'y trouvera point une histoire du Catholicisme libéral. Ceux pour lesquels il a été composé demandaient à l'auteur un exposé des faits et des doctrines, pouvant les éclairer dans la possession ou la recherche de la vérité politique.

Cet enseignement conserve sa physionomie. On a écarté avec un soin voulu tout appareil scientifique. Quelques-uns s'en plaindront vraisemblablement. Leurs critiques ne troubleront en rien l'auteur. Il a fait tout ce qui dépendait de lui pour se documenter sur les hommes et sur leurs œuvres. Au public de déclarer s'il a ou non réussi.

Libéraux et Ultramontains le déclareront sans doute exagéré. Ce sera la forme littéraire de leur mécontentement. C'est chose prévue. Il s'est fait une obligation de dire la vérité, sans égard pour les écoles ou les hommes. On reconnaîtra qu'il s'est efforcé de situer, aussi exactement que possible, dans leur milieu intellectuel et moral les individus, leurs écrits et leurs actions. La jus-

tice lui en faisait un devoir ainsi que la vérité. Il est facile, dans ces conditions, de faire la part des événements. Leur influence sur le développement des idées et les phénomènes de la vie publique est trop grande et trop décisive pour qu'on puisse la négliger.

Cette méthode a un autre avantage : elle dispose les esprits à mieux profiter des leçons que l'histoire leur présente. Ils contractent ainsi une habitude qui les met à même d'utiliser au service d'une doctrine et d'un droit les circonstances au milieu desquelles leur action s'exerce. Ils apprennent à discerner, à travers la complexité des faits quotidiens, les lignes directrices qui, en suivant malgré tout leur cours, assurent l'unité de la vie nationale.

Abbaye de Saint-Martin de Ligugé, à Chevetogne (Belgique), le 2 avril 1911.

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

PREMIÈRE LEÇON

Les Origines

SOMMAIRE : Regard en arrière. Lettre du Cardinal Pitra. A la recherche de l'union. Programme du cours. Influence du caractère sur les idées libérales. Le Catholicisme libéral est une erreur. Ses origines. Le fait révolutionnaire. La restauration. Caractère irréligieux du Libéralisme. Lamennais. Première manifestation du Catholicisme libéral.

MESDAMES, MESSIEURS,

Voilà trente ans que la persécution sévit contre les Catholiques français. L'attitude qu'ils adoptèrent à l'origine et celle qu'ils ont depuis observée causent une certaine surprise. C'est l'attitude de gens résignés d'avance à la défaite.

La loi sur la neutralité scolaire et l'application aux Ordres religieux de prétendues lois existantes provoquèrent l'indignation. On s'attendait à une résistance effective. Elle eût été possible alors. Pourquoi n'eut-elle point lieu?

Les sages empêchèrent de passer des articles et des discours enflammés aux actes, qui seuls comptent. Ils se bornèrent à protester. Mais ces protestations et les concessions dont elles furent le prélude étaient loin de répondre aux be-

soins du moment et aux aspirations des hommes courageux. Ceux-ci formaient cependant une minorité imposante. Ils exerçaient de l'influence et ils avaient des ressources.

Ceux qui réussissent à démêler les intrigues et les sentiments, qui règlent la conduite des groupes soit politiques soit religieux, discernent vite chez les chefs de l'action catholique deux courants contraires. Leurs divisions étaient alors profondes. Nous sortions à peine des luttes pénibles où les Catholiques libéraux et les Catholiques ultramontains s'étaient longtemps trouvés aux prises les uns avec les autres. Ils se disputaient encore l'influence ecclésiastique. Vers l'année 1880, tout le monde pouvait s'en apercevoir, les tendances libérales prévalurent. Les ultramontains ne se firent aucune illusion. Ils les dénoncèrent comme la cause principale de l'affaiblissement des énergies chrétiennes.

Quelques années plus tard, ils lurent avec une vive satisfaction et une reconnaissance émue la lettre du cardinal Pitra à un prêtre hollandais, l'abbé Brower, qui eut dans le monde un retentissement considérable. Elle donnait une formule autorisée à leurs pensées intimes. Vous me permettrez d'en citer quelques passages, au début de ces cours sur l'histoire du Catholicisme libéral.

« ... J'avais pu, de 1830 à 1840, mesurer degré par degré une sorte d'ascension catholique comparable à la marée de votre Océan. Pour ne citer

qu'un point, Solesmes voyait durant des mois entiers se succéder sous ses cloîtres les célébrités catholiques, Montalembert, Louis Veuillot, Lacordaire, de Falloux, Charles Sainte-Foi, une foule d'autres, tous dans un parfait accord, et jusqu'à l'enthousiasme. Il en sortit *Sainte Elisabeth*, *les Frères Prêcheurs*, *Saint Pie V*, *la Mystique* de Gœrres, les *Institutions liturgiques*, les premières brochures sur la liberté d'enseignement. L'élan rayonnait au loin et grandissait à distance. Je le constatai, de 1845 à 1855, par de nombreux voyages; et jusque dans votre chère et froide Néerlande, je retrouvais ce rayonnement universel et vraiment électrique.

» Il semble que ce siècle, condamné à l'avortement, aurait pu être privilégié : Dieu lui a prodigué ses dons à pleines mains. Il lui a donné des génies incontestés, des écrivains maîtres, des orateurs antiques, des polémistes sans égaux, des savants hors ligne. Même nos poètes pouvaient monter aussi haut qu'ils sont tombés bas. Et comme couronnement des dons divins, ce siècle, plus que d'autres, présente jusqu'à nos jours une suite non interrompue de grands Papes.

» Dites-moi, dites-moi, vaillant et clairvoyant abbé, ce qu'on pouvait rêver, ce qu'on devait espérer, ce qui serait, si toutes les forces catholiques avaient convergé constamment vers Rome, si tous ces princes de l'éloquence, de la presse, de la polémique, de la science, avaient marché partout à notre tête, si tous les enthousiasmes s'étaient enflammés avec l'héroïsme des

zouaves du Pape-Roi, si toutes les grandes voix catholiques s'étaient unies pendant trente-quatre ans à « la voix majestueuse de Pie IX », si cet incomparable concert avait duré jusqu'au concile du Vatican : votre vœu, mon rêve était accompli. Non pas chaque pays, comme vous le disiez à Malines, mais le monde catholique tout entier eût été et serait peut-être encore « une coupole, une nef, un autel de Saint-Pierre, où la voix pontificale trouverait partout des échos vivants et fidèles. »

» Hélas! où en sommes-nous? et qui osera compter les défaillances, les missions trahies, les plus belles vocations avortées? L'un, destiné à être le chef, meurt après vingt ans d'apostasie; un autre veut mourir en libéral impénitent; un autre est mort, peut-être l'imagination hantée par l'idole du Vatican; celui-ci n'emporte du séminaire que des blasphèmes bibliques; celui-là sort du cloître par la porte de Luther; un apôtre de la *Pacification*, même après sa mort, sème dans nos rangs la discorde. Enfin, Pie IX abandonné est mort prisonnier; et, au sommet de Rome, ce qu'on nomme encore l'*Autel du ciel*, *Ara cœli*, s'efface devant un trophée du paganisme galvanisé.

» Serait-ce, Monsieur l'abbé, que Dieu se joue de nos rêves, et qu'il n'a que faire de nos combinaisons humaines? Serait-ce qu'à toute époque son Eglise est divine par la seule force de Dieu, sans aucun appui mondain, et en dépit de nos trahisons et de nos défaillances? Serait-ce

qu'à chacun des vingt siècles recommence la démonstration de cette mission divine par l'impossible et l'absurde, comme disait déjà Tertullien? Serait-ce que même notre triste époque ne tombera pas dans sa fosse séculaire sans qu'un réveil soudain, un chant de résurrection, comme celui que vous entendiez à Rome, une aurore inattendue se lève sur la tombe du siècle de Pie IX?... »

Il est évident, pour qui sait lire un texte, que le cardinal Pitra accuse les Libéraux de l'échec subi par l'Eglise en France. Les contemporains ne s'y méprirent point. Un demi siècle s'est écoulé depuis lors. Les épreuves des Catholiques se sont aggravées. Nous voilà réduits à une situation qu'il est inutile de dépeindre; nous sommes des vaincus. Si l'auteur de la lettre que je viens de lire était là pour porter un jugement, il n'aurait qu'à répéter mot à mot ce qu'il écrivit en 1885.

Des besoins d'union sincère tourmentent les Catholiques français. Ce n'est pas d'aujourd'hui. Les Souverains Pontifes leur adressent à ce sujet de pressantes exhortations. Pie X n'a guère qu'à répéter les discours de Léon XIII et de Pie IX.

L'union autour des évêques pour l'action religieuse est relativement facile. Mais elle ne suffit pas. Les Catholiques n'ont pas le droit de négliger les intérêts de la patrie. Ils ne peuvent les servir que par l'action publique. Là encore, l'u-

nion est indispensable. Comment pourraient-ils, sans cela, tenter l'application à l'ordre politique et social de la doctrine et de la morale chrétiennes? Ils doivent donc travailler à s'unir en vue d'une action publique. Le salut religieux de la France est à ce prix.

Les essais d'union se sont multipliés depuis un quart de siècle. Je me plais à rendre hommage aux Catholiques qui en ont pris l'initiative. La droiture de leurs intentions est hors de cause. Et ils n'ont guère ménagé leurs peines. Leurs efforts cependant ont échoué. Faut-il pour ce motif perdre courage? Evidemment non.

Que conclure de ces échecs?

Ma réponse à cette question sera facile : on a cherché à s'unir dans une mauvaise direction. Ce qui revient à dire: on s'y est mal pris.

Ne croyez-vous pas qu'il y aurait lieu de rechercher les circonstances dans lesquelles nos divisions se sont produites et les méthodes que l'on a suivies pour les faire disparaître ou, tout au moins, pour atténuer leurs conséquences? Nous arrivons ainsi à nous poser en face d'un certain nombre de faits incontestables. Il ne restera qu'à les soumettre à une observation loyale et patiente. Les causes réelles de nos divisions ressortent avec évidence. On voit en même temps les remèdes qu'il convient d'y appliquer. C'est dans ce but que j'ai choisi cette année, pour objet de mes leçons, l'histoire du Catholicisme libéral.

Cette histoire commence avec la Restauration. Elle embrasse tout l'ensemble de notre mouvement religieux depuis cette époque. Ce n'est ni remonter trop haut ni s'étendre trop loin, vous le verrez. Il nous faudra, chemin faisant, dépouiller les principaux actes du Saint-Siège et une partie considérable de la production littéraire, politique et sociale chez les Catholiques.

Un double courant se manifeste au premier examen : les uns réagissent de toutes leurs forces contre la révolution, ses doctrines et ses œuvres; les autres cherchent à s'en accommoder. Il en est ainsi depuis le commencement. On remarque dans chaque courant des orateurs, des écrivains et des hommes d'action. Beaucoup se distinguent par leur valeur intellectuelle et morale.

Les esprits indécis, dont la multitude se compose, se tiennent entre ces deux courants. C'est, du moins, ce qu'ils prétendent faire. Mais, en règle générale, leur instinct pacifique les pousse au point où l'effort sera moindre. Presque toujours, ils deviennent, par tactique ou par complaisance, les auxiliaires des Libéraux.

Le Saint-Siège est tenu à une certaine réserve, devant ces divergences entre Catholiques se faisant honneur d'un dévouement égal. Mais il ne se résigne pas à une abstention prudente. A Rome, on agit et on parle. En dehors des actes et des documents officiels, il y a des mesures et des paroles, qu'il est nécessaire de prendre à la romaine. On y découvre aisément et malgré

des apparences contraires un état d'esprit unique. C'est celui-là même qui a son expression authentique dans la littérature officielle des Souverains Pontifes. Il est déterminé par l'idée qu'on s'est faite au Vatican de la Révolution française. On eut à Rome dès les premières années un jugement motivé sur ce fait, sur son mobile, sur ses résultats et sur ses auteurs. Il ne s'est point modifié. Je ne risque pas de vous tromper en déclarant que rien n'est plus en contradiction avec les tendances et l'attitude des Catholiques libéraux.

C'est dire que nous n'aurons aucune peine à découvrir la pensée véritable de l'Eglise. Il suffit d'observer attentivement les manifestations de sa vie. Mais cette méthode rationnelle ne satisfait pas tous les Catholiques. Il en est qui préfèrent s'observer eux-mêmes et substituer leurs appréciations personnelles aux enseignements du Saint-Siège.

L'erreur, qui nous occupe, existe ailleurs qu'en France. Elle sévit chez tous les peuples atteints de l'épidémie quatre-vingt-neuviste. Mais il faudra nous borner au Catholicisme libéral, qui a cours chez nous. Nous nous exposerions à des malentendus insolubles, en procédant d'une autre façon. Une erreur, sans cesser d'être elle-même, revêt des aspects très divers, quand elle sort de son cadre métaphysique pour se mêler au monde des réalités. Elle prend toujours les couleurs nationales. Ajoutez à cela les embarras que crée la diversité des vocabulaires. On croi-

rait que la communauté d'idiome aplanit ces difficultés. L'expérience prouve qu'il n'en est rien. Tout au contraire, les mots changent souvent de signification lorsqu'ils passent une frontière. Et c'est une nouvelle source d'équivoques. Cela se voit en France, en Belgique et en Suisse. Je prendrai pour exemple l'embarras qui résulte de l'emploi irréfléchi des termes *Démocratie et Libéralisme.* Leur sens n'est plus le même, dès qu'ils sont prononcés d'un peuple à l'autre. Et puis, nous aurons tout avantage à régler nos affaires dans l'intimité. Laissons aux Italiens, aux Allemands, aux Belges et aux Anglais le soin de traiter eux-mêmes ce qui les regarde.

Un mot avant d'entrer en plein dans mon sujet.

Le Catholicisme libéral ne relève pas seulement de l'intelligence; il tient surtout du caractère de ceux qui le professent. Ce sont des hommes conciliants. On ne saurait les en blâmer d'une manière absolue; car toute conciliation n'est pas mauvaise. Mais la conciliation ne peut être cultivée pour elle-même. Ceux qui se donnent ce tort ne méritent pas l'honneur d'être sauvés. Ils ont la prudence courte. Les accommodements leur vont. Ils les recherchent par goût. Et ce goût est moins l'effet d'un calcul que le produit de leur faiblesse. C'est la faiblesse cerclée de prudence.

Ce sont de très bonnes gens auxquels le cou-

rage manque. La résistance possible d'un adversaire suffit à les épouvanter. La peur d'un risque à courir paralyse leur bon vouloir. Ils ne sentent pas la force d'une allure résolue. Inutile d'engager une discussion avec eux. La raison n'est pour rien dans leur Libéralisme. Ce sont des libéraux par tempérament. Il y aurait à refaire l'éducation de leur volonté. Rebelles au travail d'une conviction sérieuse, ils s'abandonneraient peut-être à un entraînement ménagé avec art.

Les faits accomplis exercent sur eux un empire irrésistible. Ils prennent le succès pour un droit. Toute leur politique consiste à tirer parti de ce qui arrive. On les traiterait assez exactement, si on les appelait opportunistes. Ils sont, en effet, les opportunistes de droite.

Cependant l'abandon complet du droit répugne à leur conscience et à leur honneur. Aussi prennent-ils soin de lui garder un souvenir distingué. Leur zèle ne va pas plus loin. Pour rien au monde, ils ne réclameront l'application d'un droit contre lequel l'opinion s'insurge. « C'est impossible », prétendent-ils. Et ils ajoutent, sur le ton solennel qui convient aux sentences : « A l'impossible, nul n'est tenu. » Leur imagination est intarissable, lorsqu'il s'agit d'accréditer ces légendes de l'impossibilité, qu'ils forgent de toutes pièces à l'aide d'observations vagues. S'ils avaient encore la logique de ne rien faire, on les excuserait volontiers. Or, ce qu'ils font est pis que rien. Ils passent leur vie à se solidariser

avec les contempteurs du droit. Cette coopération au mal est le châtiment providentiel des lâches. C'est aussi leur honte.

Ils se complaisent au jeu des dupes. Et ce sont des dupes incurables. Les adversaires de l'Eglise ont, à leurs yeux, les qualités et les talents, qu'ils n'oseraient jamais se reconnaître eux-mêmes. La droiture de leurs intentions ne devrait pas soulever l'ombre d'un doute. Nous aurions donc mille avantages à les combler de prévenances. De la sorte, les préventions se dissiperaient de part et d'autre et on arriverait à une entente. Les Catholiques libéraux la désirent comme un bien suprême. Ils sont disposés à lui faire des sacrifices inattendus.

Cet optimisme leur a valu de cruels déboires. Mais rien n'y fait. Ils sont rebelles à toute expérience. Leurs ennemis, qui les connaissent, se jouent de ces dispositions. Cela leur réussit toujours. Ils ne prennent même pas la peine de couvrir leurs embûches avec des avances excessives. A quoi bon! Au premier signe, les dupes accourent. Ils vont au piège comme à une victoire, en chantant.

Tout de miel pour les adversaires de gauche, les Catholiques libéraux n'ont que du fiel pour les adversaires de droite. Ils chargent volontiers ceux-ci de toutes les responsabilités dont ils déchargent ceux-là. Les intransigeants par leurs prétendues exagérations motiveraient, et au delà, les rancunes et les défiances des hommes de quatre-vingt-neuf. Dans tous les cas, on ne se

lasse point de leur en faire un grief. Mais on leur reproche surtout l'insuccès des rapprochements auxquels les programmes du Libéralisme font une part prépondérante. Ces tentatives ont toujours échoué; on les renouvelle toujours; elles échoueront encore. Et ce sera toujours la faute des Ultramontains. C'était le langage des Libéraux, il y a un demi-siècle; ils le tiennent encore de nos jours.

Ces optimistes obstinés se font gloire de leur Libéralisme. Leurs défaites ne se comptent plus. Leur vanité n'en souffre point. Ils continuent à se dire libéraux impénitents. Certaines manifestations ont pu faire croire à la possibilité de leur imprimer une tendance contraire. Ils sont, en effet, capables de subir un entraînement. Mais la nature a eu vite fait de reprendre le dessus, Ils se sont retrouvés les mêmes que jadis. Il est vraiment très difficile, pour ne pas dire impossible, de modifier chez les gens l'état d'esprit d'où naît le Libéralisme.

On peut définir le Catholicisme libéral une neurasthénie des âmes. Il est une maladie du caractère beaucoup plus que de l'intelligence. Et c'est dans son foyer principal qu'il importe de la traiter. Ce fait échappait généralement aux hommes de la génération antérieure; aussi accordèrent-ils à la discussion une part trop grande. C'était bien inutile. Ils ont pu s'en apercevoir. Nous savons nous-mêmes à quoi nous en tenir.

Mais, tout en procédant de la volonté plus que de l'esprit, le Libéralisme produit des idées et il aboutit nécessairement à une conviction. Les occasions de l'observer ne manqueront pas.

Les Libéraux, si fiers pourtant de leur Libéralisme, éprouvent quelque peine à entendre ces deux mots, *Catholicisme libéral*, désigner leurs tendances et leurs erreurs. Cette répugnance est instructive. Ces termes leur font peur, et pour cause. Et ils s'en vont répétant : « Le Catholicisme libéral? Qu'est-ce que cela peut vouloir dire? Mais il n'existe pas! »

Le Catholicisme libéral n'est pas un mythe, croyez-le. Il existe bel et bien. C'est un Catholicisme diminué. Ce verset du psaume XIe le caractérise assez fidèlement : « *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum. Sauvez-moi, Seigneur, car il n'y a plus de saint et les fils des hommes ont diminué les verités* ».

C'est bien cela : une diminution de vérités. On noie dans un silence calculé les vérités et les droits, qui passent pour inopportuns. Cela se fait systématiquement. Le Catholicisme que l'on obtient par ces mutilations ne saurait être le vrai. Ce n'est point celui que l'Eglise romaine enseigne et représente au milieu de nous. C'est un Catholicisme à part. Il est donc juste de le distinguer par un qualificatif exact. En est-il un qui lui convienne mieux?

Ce Catholicisme diminué est l'œuvre des Libéraux. Il leur appartient donc en propre, et il

a le droit de porter leur nom. Leurs protestations restent impuissantes. Aussi les condamnations qui ont à diverses reprises frappé ce système et ces idées retombent-elles sur eux de tout leur poids. Cela les gêne fort, comme bien vous pensez.

On s'explique le soin qu'ils mettent à écarter d'eux les conséquences de ces censures doctrinales. Pour les esquiver, ils déclarent que ces erreurs ne sont point leur fait. Mais le procédé commence à être connu. Tous les fauteurs d'hérésies et d'erreurs théologiques en ont usé depuis bientôt trois cents ans. Ainsi firent les Jansénistes et les Modernistes n'agissent pas d'une autre manière. Les Libéraux ne peuvent être assimilés ni aux uns ni aux autres, je m'empresse de le dire. Ce n'est cependant pas une raison de fermer les yeux sur leur tactique.

Ils font en cela preuve d'une extraordinaire souplesse d'esprit et de langage. On dirait, à les entendre et à les lire, qu'ils fuient leurs propres erreurs, tant leur pensée devient insaisissable. Vous croyez peut-être les tenir enserrés dans votre critique. Détrompez-vous. Il n'en est rien. Ce que vous saisissez sur leurs lèvres ou sous leurs plumes n'est pas leur pensée. C'est une pensée qui fuit. Elle n'en est que plus dangereuse. Les dépositaires de l'autorité doctrinale se trouvent ainsi aux prises avec des difficultés qui retardent leurs jugements et qui les exposent à être mal compris.

Pendant ce temps l'erreur exerce ses ravages.

Ses apôtres ne se laissent jamais déconcerter. Ils excellent dans l'art de dissimuler sous une littérature élégante une doctrine funeste. Ils savent se redresser avec une fierté, qui n'est pas sans grâce, loin d'un coup qui aurait dû les atteindre. On les dirait indemnes et leurs parades de dévouement à l'Eglise et d'orthodoxie donnent aisément le change.

Sont-ils de bonne foi? Telle est la question qui se pose. La vue de ces manœuvres produit une première impression qui leur est très défavorable. Mais on découvre, à la réflexion, tout un ensemble de faits qui témoignent de leur sincérité. Ils sont de bonne foi, généralement. La mission pacificatrice qu'ils s'attribuent et la persuasion où ils sont de comprendre leur époque et ses besoins mieux que tout le monde et que l'Eglise elle-même les empêchent de voir les réalités théologiques. Et, quand ils les aperçoivent, ils ne leur donnent qu'une importance secondaire.

Le Libéralisme frappe l'intelligence de myopie dans certaines directions.

Il y a donc un Catholicisme libéral, et il est l'œuvre des Libéraux.

Cette erreur a, comme toutes les autres, une histoire. Il est aisé de lui découvrir un patriarche. Un coup d'œil sur ses origines suffit. Elle dérive de Lamennais, comme l'Arianisme d'Arius. Je regrette qu'on ne lui ait pas donné, suivant une coutume assez généralement admi-

se, le nom de son fondateur. Cela l'eût rendue plus aisément reconnaissable. On a craint peut-être de voir ce titre se transformer en épouvantail. Car la fin de ce pauvre Lamennais est assez triste et humiliante. Le Catholicisme libéral ne fut pour lui qu'une étape, après laquelle il s'abîma dans un Libéralisme absolu. Sa logique impérieuse ne pouvait le laisser en repos avec les demi-erreurs. Ses disciples s'en tiennent à ce mélange de Catholicisme et de Libéralisme, où il s'est complu durant la deuxième phase de sa vie publique.

Mais les grandes erreurs, — et celle-ci en est une, — ne sortent pas plus que les hérésies, de toutes pièces, du cerveau de leur auteur. Il met en circulation l'idée-mère, qui produit avec le temps toute une famille de contre-vérités. Les circonstances se chargent de provoquer sa fécondité au moment opportun. Si ce concours des événements et des agents humains venait à lui manquer, elle resterait stérile.

Cette action indispensable devance fréquemment le travail personnel de l'hérésiarque; et elle continue longtemps après qu'il a cessé de parler ou même de vivre. Il en résulte un état de l'esprit public correspondant à l'erreur. Son auteur n'a qu'à la produire à point. Alors ses discours, ses écrits, ses actes offrent aux tendances vagues et souvent inconscientes de ses contemporains une formule heureuse, dans laquelle chacun aime à découvrir ses pensées et ses sentiments propres. Ce qui était latent au

fond des âmes en jaillit avec plus ou moins d'éclat. Une publicité se forme ainsi spontanément autour d'une doctrine; elle pousse son auteur, elle l'exhausse devant l'opinion. Il finit par tenir école.

Le succès d'une erreur vient donc de sa rencontre avec un état d'esprit, qui la postule. Pour en bien discerner les caractères, il faut au préalable rechercher les circonstances historiques au sein desquelles son éclosion s'est produite.

En somme, celui qui veut comprendre le Catholicisme libéral doit mettre Lamennais, son auteur, dans son milieu moral et intellectuel. Il le verra s'agiter et écrire, il l'entendra parler devant ses contemporains et sous l'influence des événements qui les préoccupent.

Le fait sur lequel l'attention doit se fixer, en premier lieu, est le fait révolutionnaire. Ses causes appartiennent au dix-huitième siècle et ses effets remplissent le dix-neuvième. La France est encore sous la domination de l'esprit nouveau, qui en est issu. C'est la Libre-Pensée en acte.

Après avoir mis au monde le Libéralisme philosophique et religieux, cette Libre-Pensée est devenue mère du Libéralisme politique et du Libéralisme social. Ce triple Libéralisme nous arrive donc d'une source unique. Il se confond, à son principe et dans ses développements, avec l'individualisme, que J.-J. Rousseau et ses ému-

les ont inoculé à leurs admirateurs et par eux, à une multitude de Français.

L'individu, affranchi de toute autorité morale et intellectuelle, commence par s'arroger quelques attributs divins. Il réclame d'abord un empire sur la vérité. Son orgueil ne lui permet guère de se résigner à une erreur; et il lui répugne de la penser. Pour échapper à cette humiliation, il qualifie vrai tout ce qu'il pense. Et cela est vrai pour cette raison unique, il le pense. Il se croit donc en puissance de créer la vérité.

Vous avez là le Libéralisme philosophique.

L'individu procède de la même manière avec sa volonté. Ce qu'il veut devient le droit, parce qu'il le veut. Le voilà donc créateur du droit et du devoir qui en découle.

Et vous avez le Libéralisme moral.

Transportée dans l'ordre politique, cette habitude fait que l'homme s'attribue gravement une souveraineté personnelle. Ses concitoyens la possèdent au même titre que lui. Dans ces conditions, ils jouissent des grands avantages de l'égalité. Ces souverainetés individuelles et égales s'additionnent grâce aux opérations de la Démocratie. Le résultat équivaut à la souveraineté nationale. Les mandataires, que les citoyens-rois élisent, gouvernent au nom du Peuple souverain. Celui-ci transmet ses ordres au moyen de la majorité du Parlement.

C'est le Libéralisme politique.

Chacun est son maître. Par conséquent, chacun pour soi. Le citoyen accepte cette formule

toute simple comme règle de ses rapports sociaux. Il dispose donc, à son gré, de ce qu'il a et de ce qu'il peut.

C'est le Libéralisme social.

La Révolution se fit pour soumettre la France à l'empire de ces Libéralismes. Elle n'a que trop bien réussi. Ses agents les plus en vue, il est vrai, se sont rendus impopulaires à force de crimes et d'extravagances, mais ses doctrines ont gardé leur prestige. Les gouvernements qui suivirent les acceptèrent comme un héritage sacré. S'ils s'appliquèrent à guérir les maux causés par l'erreur, ils n'osèrent point, malgré certains airs de contre-révolution, s'en prendre directement aux idées elles-mêmes.

Or ces idées se sont peu à peu cristallisées en trois mots lapidaires : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le premier eut d'abord toute la vogue. On était ivre de Liberté en 1789. On vola, on tua, on se laissa voler, on se laissa tuer au nom magique de la Liberté. On en fit une Divinité. Les fanatiques de son culte soumirent, en son honneur, une nation entière à la plus odieuse tyrannie.

Les grands révolutionnaires occupent les premiers rangs sur la longue liste des Libéraux. Bonaparte ne perd rien de leur doctrine, et espérant consolider son œuvre personnelle, dut mettre la Liberté à la chaîne. Les Libéraux, qui sont des faibles, abdiquèrent devant celui qui détenait la force. Ils concoururent à ses opérations tyranniques. L'histoire présenta alors l'une

des scènes les plus amusantes de la comédie humaine. Quand Napoléon disparaît, la France soupire d'aise, et les Libéraux se préparent à servir humblement Louis XVIII, parce qu'ils le croient fort. Mais le Roi n'a rien du tyran.

On crut trop tôt à la réconciliation nationale. L'expérience des Cent-Jours fut concluante et néfaste. Les plus ardents parmi les Libéraux avaient au cœur une double haine, celle de l'Eglise et celle des Bourbons. On ne saurait dire ce qu'ils détestaient le plus du trône ou de l'autel. On les vit à l'œuvre. La seconde restauration ne modifia point leurs sentiments. Mais le Roi parut moins fort, par conséquent moins digne d'être servi. Il eut une autre faiblesse, celle de croire à la Liberté effective. On fut libre en France, sous son gouvernement.

La France possédait son Roi; mais elle n'avait pas retrouvé sa Monarchie traditionnelle. Les événements condamnèrent les Bourbons à reprendre la Révolution en sous-œuvre. Cette entreprise devait échouer. La Révolution mina sourdement leur autorité, si bien qu'un échec était fatal.

Cependant le pays avait donné un magnifique témoignage de son loyalisme et de sa gratitude en présentant à Louis XVIII la Chambre introuvable. Les nombreux citoyens, qui devaient toute leur fortune à la Révolution, se mirent à trembler. Les acquéreurs de biens nationaux prirent peur. Ils ne furent pas les seuls. Ces hommes

avaient tout ce qu'il faut pour haïr la Monarchie très chrétienne et l'Eglise. Ils étaient gagnés d'avance à tout ce qui se ferait contre l'une et contre l'autre. La Révolution et le Libéralisme trouvaient en eux les serviteurs les plus dévoués, parce qu'ils étaient les plus intéressés. Les Libéraux, politiques ou intellectuels, n'auraient rien pu sans eux. Les uns et les autres cherchèrent par tous les moyens à combattre le gouvernement restauré et à rendre sa mission impossible. Ils sont responsables de la chute de Charles X.

Ce n'est pas le lieu de raconter les services rendus à la France et à l'Eglise par Louis XVIII et par son successeur, et encore moins de faire de leur gouvernement une critique justifiée. J'ai le regret de ne pouvoir vous renvoyer à une histoire définitive de la Restauration. Cet ouvrage nous manque. Il n'en est peut-être pas de plus important à entreprendre. La connaissance de ce qui s'est passé alors est indispensable à qui veut comprendre la France du dix-neuvième siècle. C'est durant ces quelques années que s'élaborèrent les idées appelées à exercer sur son avenir une influence décisive.

Déconcertée par l'équipée des Cent-Jours, la Monarchie paraît avoir perdu confiance en elle-même; ce qui constitue à toutes les époques et dans tous les pays, une faute politique, grave et difficile à réparer. On dirait que les royalistes les plus fidèles effrayent le Roi. Ils sont tenus à l'écart de son gouvernement, tout comme les libéraux de l'extrême-gauche. Avec le duc de

Richelieu et de Serre, la politique du ministère est souvent dirigée contre eux. Les gens du centre droit ont toutes les faveurs. On tente avec eux une conciliation entre la Révolution et la Monarchie. Mais cela ne réussit guère.

Comment aurait-on pu désarmer les Benjamin Constant, les Paul-Louis Courier, les La Fayette, les Béranger, et tant d'autres? Un gouvernement fort et avisé prend toujours pour ce qu'ils sont des ennemis pareils et il les traite en conséquence. C'est le seul moyen de ne pas être leur victime, un jour ou l'autre.

Les ministres de Louis XVIII ont la faiblesse de mettre toute leur confiance dans le Parlementarisme. Cette faute donne aux libéraux extrêmes une force qu'ils n'auraient jamais eue sans cela.

Les émeutes qu'ils préparent avec le concours des sociétés secrètes et leur propagande active aboutissent à l'assassinat du duc de Berry. Ce malheur amène la faillite momentanée du Libéralisme monarchique et une renaissance intelligente de la Contre-révolution. Le ministère de Villèle répond à l'état d'esprit; qui est la conséquence de ces événements. Le Roi peut enfin gouverner avec des monarchistes sincères.

Le Libéralisme révolutionnaire a subi un premier échec. Ses chefs en concluent que la tactique suivie par eux est mauvaise. L'intelligence du pays ne leur appartient pas. Impossible d'en douter. Ils se mettent en mesure de la conquérir. Une pléiade de jeunes hommes, formés dans

les Lycées et les Facultés de l'Empire, se trouve prête à leur donner un utile concours. Le nombre de ces auxiliaires augmente d'année en année.

Pendant ce temps, la librairie parisienne multiplie les éditions de Rousseau et de Voltaire. Elle a commencé de bonne heure. De 1817 à 1824, on compte douze éditions du premier et treize du second. Il s'agit de leurs œuvres complètes. Chaque tirage était considérable. Trois cent seize mille exemplaires de Voltaire et deux cent quarante mille de Rousseau sortirent ainsi des presses françaises. Jugez par ces chiffres du nombre des esprits contaminés. On entreprit de populariser ces lectures. Il y eut le Voltaire de la grande propriété, le Voltaire du commerce, le Voltaire de la petite propriété, le Voltaire des chaumières.

Le talent ne manque pas à ces nouvelles recrues du Libéralisme. Beaucoup se sont fait un nom dans la littérature et la politique. Ils ont alors de vingt-cinq à trente ans. Voici quelques-uns des plus connus : Villemain, Cousin, Augustin Thierry, Damiron, de Salvandy, Jouffroy, Mignet, Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Michelet, Saint-Marc-Girardin, Mérimée, Quinet, Sainte-Beuve, Guizot. Les vétérans de la cause libérale les reçoivent à cœur et à bras ouverts.

Il se fait, avec de tels hommes, un renouveau de la pensée et de la langue, qui enthousiasme la jeunesse cultivée. Les grandes écoles de l'Etat

et les Facultés ont des maîtres choisis dans leurs rangs. Ce sont les plus applaudis. Les fils des hommes politiques se joignent à eux. D'un commun accord, ils mettent en œuvre tous les moyens de saisir de leurs idées, l'opinion : l'enseignement, le discours public, la causerie de salon, les réunions d'amis et d'étudiants, le journal, le roman, le livre scientifique, la brochure. Jamais ils n'hésitent à passer de la propagande à l'action.

Cette force est dirigée ouvertement contre la Monarchie très chrétienne. Elle soulève tout d'abord une poussée de l'opinion publique. On s'en aperçoit, lorsque le gouvernement veut prendre des mesures administratives contre certains promoteurs de cette agitation. Rien ne contribue davantage à rendre ce mouvement populaire.

Ces Libéraux ne sont généralement pas antimonarchistes. Les Bourbons comptent cependant parmi eux de nombreux ennemis.

Comment cela peut-il se faire?

La haine qu'on leur porte affecte un caractère religieux. Les Libéraux ne leur pardonnent pas de s'en tenir à la notion chrétienne du pouvoir. Ils sont avant tout anticléricaux, parce qu'ils sont libres-penseurs.

La haine de l'Eglise ne présente pas chez tous la même violence. Une libre-pensée de bonne tenue suffit à un grand nombre. Ceux-ci se trouvent aisément d'accord avec certains royalistes, qui prennent peur à la pensée de l'in-

fluence laissée au clergé par un gouvernement chrétien. Le Libéralisme, qui leur est commun, devient un moyen d'entente. Ces libéraux modérés, qui jouirent d'un grand crédit politique sous les ministères du duc de Richelieu et de Serre, acceptent les services religieux personnels du prêtre. Mais l'action de l'Eglise sur la société leur déplaît. Ils voient dans la mise de la religion hors de l'Etat un progrès politique et social.

Les Libéraux, en somme, veulent, à des degrés divers, une Monarchie s'adaptant à l'état nouveau créé en France par la Révolution. Ils la veulent libre-penseuse ou libérale. L'Eglise doit perdre dans l'Etat sa situation privilégiée. L'Etat n'a rien à voir avec la religion C'est une affaire privée. Les citoyens n'auront qu'à s'entendre directement avec les ministres du culte, s'ils veulent satisfaire leurs besoins religieux. Il suffit pour cela de leur garantir le droit commun de la liberté individuelle. On arrive ainsi à une laïcisation complète de la société.

Ce programme politique est contraire à toutes les traditions de la Monarchie française. L'union de l'Eglise et de l'Etat ou, comme on dit alors, du trône et de l'autel, est un article essentiel de la constitution dont elle a doté le pays. Les royalistes les plus fermement attachés à la dynastie royale ne croient donc pas possible la séparation, que les libéraux préconisent. Ils embrassent dans un même dévouement l'Eglise et la France. On les voit en toutes circonstances

faire cause commune avec l'Episcopat et le Clergé et s'opposer aux prétentions libérales. Leurs adversaires, qui sont aussi les ennemis du Catholicisme, saisissent cette occasion de créer la légende fantôme du parti prêtre, du gouvernements des nobles et des curés. Ce n'est qu'une caricature odieuse de la Monarchie très chrétienne, Mais elle a eu la fortune bonne. L'action de la littérature sous toutes ses formes sur l'opinion publique la rend bientôt populaire. On en fait un épouvantail, dont la vertu magique est loin d'être épuisée.

Le Libéralisme a donc toutes les chances. Le régime de liberté qu'inaugura Louis XVIII est devenu pour lui une cause de succès. Les esprits, fatigués de la contrainte où les avait tenus Napoléon Ier, ne gardent aucune mesure. La liberté devient aussitôt loquace. La jeunesse intelligente et active s'enivre de sentiments et de mots. Rien ne lui semble au-dessus de ses moyens. Elle se lance avec fougue dans toutes les branches du savoir humain.

Le Clergé n'exerce aucune influence sur cette renaissance intellectuelle. Il a trop à faire pour vaquer tranquillement aux œuvres de l'esprit. Bonaparte, en rendant à l'Eglise une situation officielle par le Concordat, n'a point réparé les ruines accumulées pendant la Révolution. Ses entreprises militaires et son administration ombrageuse et omnipotente rendirent la tâche des évêques et des prêtres fort difficile. Ils ne jouirent de la liberté nécessaire que sous Louis XVIII.

La restauration religieuse marcha bon train dans tous les diocèses. Les hommes appliqués à cette œuvre étaient en trop petit nombre pour avoir la facilité de songer à autre chose. S'ils avaient eu des loisirs, leur manque de préparation les aurait réduits à l'impuissance. Les prêtres ordonnés pendant la Révolution et l'Empire n'avaient eu ni le temps ni les moyens de se donner une formation intellectuelle. Les évêques se contentaient du strict nécessaire et les fidèles n'en demandaient pas davantage. La prédication apologétique de Frayssinous fut très appréciée de ses auditeurs; mais elle resta sans action sur l'esprit public.

Chateaubriand exerçait à cette époque une action contestable. Joseph de Maistre était mort et De Bonald commençait à vieillir. Les jeunes catholiques, qui participaient au réveil général, ne pouvaient rien attendre de ce côté. Lamennais s'imposait à eux. Ce fut leur maître. Son *Essai sur l'Indifférence* raffermit les convictions ébranlées et provoqua de nombreux retours au Catholicisme. Les disciples qui se groupèrent à ses côtés lui témoignaient autant d'admiration que de dévouement. Il en était digne. Il fit penser, il fit travailler, il provoqua à l'action. Ceux qui le suivirent étaient des hommes d'élite. Tous jouèrent un rôle plus tard. Nous aurons occasion de les nommer. Leur initiative s'étend à tous les besoins. Leur âge est pour beaucoup dans les reproches qui leur sont adressés.

Ah! si Lamennais avait eu le bon sens de continuer la tradition intellectuelle et morale inaugurée par de Maistre et de Bonald, que n'eût-il pas accompli avec les auxiliaires que la Providence lui envoya! Il aurait pu orienter pour un siècle les intelligences et les volontés catholiques en France. La coalition littéraire, philosophique et historique du Libéralisme eût échoué. Combien parmi ceux qui s'y égarèrent ne se seraient-ils pas enrôlés à l'école d'un tel maître?

Il n'en fut rien. Lamennais n'était point homme à marquer le pas derrière n'importe qui. Il souffrait d'une hypertrophie du moi. Son individualisme était aussi impatient d'une mesure que celui de son compatriote, Chateaubriand. On a parlé du romantisme de ce dernier. Il y aurait beaucoup à dire de celui de Lamennais.

L'imagination chez lui l'emporte sur le jugement. La passion le met aisément en tempête. Il lui est difficile d'envisager une situation telle qu'elle est, avec calme. Il discerne cependant des réalités qui échappent aux autres. Mais de graves erreurs troublent sa vision des hommes et des choses. Il exagère tout, le vrai comme le faux, le bien comme le mal. Sa raison est vive et pénétrante. Et on se demande s'il la consulte pour orienter sa vie et son travail. Il se décide souvent sur une impression. Comment, dès lors, agirait-il avec sagesse? Il met au service de l'idée adoptée sur le moment et de l'attitude prise sa logique inflexible et son talent de feu. Il éclaire et il entraîne.

On a révoqué en doute la sincérité religieuse de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Celle de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* est indiscutable. Son œuvre n'a pu sortir que d'une âme convaincue.

Mais sur quel fondement reposait cette conviction? Il était bien fragile. Les origines de sa vocation sacerdotale laissent perplexe. Même quand il sert les vérités et les causes surnaturelles les plus élevées, Lamennais reste le plus naturel des hommes. Vous comprenez le sens que je donne à ce mot.

Parmi les lacunes assez profondes de cet esprit, il en est une que je dois vous signaler : Lamennais est un a-politique. La science politique lui est étrangère; il en ignore les lois. On peut même dire qu'il en fait fi. Lorsque les circonstances l'obligent à en parler, au lieu de raisonner, il s'abandonne à un sentiment.

Sa grande force lui vient de son attachement à l'Eglise. Il l'aime passionnément et cette passion sait être communicative. Parmi ses contemporains, personne, depuis Joseph de Maistre, ne comprend aussi bien le rôle du Pape dans la société chrétienne.

Le Gallicanisme trouve en lui un adversaire redoutable. Il était opportun et urgent de combattre cette erreur qui compromettait, dans une certaine mesure, l'œuvre de la Restauration. Elle aurait dû finir avec l'ancien Régime. On put croire que le Concordat lui porterait un dernier coup. Mais, s'il en avait été ainsi, Napoléon

se fût fait un malin plaisir de le ressusciter. Sous son gouvernement, la Déclaration de 1682 resta un article fondamental de la charte religieuse de notre pays. La Restauration ne repoussa point ce fâcheux héritage. Il est vrai de dire que les évêques et les prêtres, en général, y tenaient autant et peut-être même plus que les magistrats et les hommes politiques.

Certains libéraux montrèrent sur ce point des prétentions étranges. Ils voyaient dans le Gallicanisme un moyen commode d'affaiblir l'Eglise, en exagérant les droits que l'Etat revendiquait en matière religieuse. C'est ainsi que les Voltairiens, rédacteurs du *Constitutionnel*, posaient par moments en défenseurs de la religion de saint Louis et de Bossuet. Ils allèrent jusqu'à fonder une association évangélique pour la défense des Libertés gallicanes. Leur Gallicanisme eut sa manifestation politique dans la haine des Jésuites, que de Villèle protégeait discrètement. L'Ultramontanisme de Lamennais les mettait hors d'eux.

Le Gallicanisme des évêques et des monarchistes n'allait pas aussi loin. C'est celui que Fleury enseignait dans son histoire. Ses partisans n'acceptaient pas la monarchie pontificale avec la plénitude de ses droits. Ils ne voulaient point du Pape infaillible et ils affirmaient que le Concile œcuménique lui était supérieur. Ils s'en tenaient à la Déclaration de 1682. Lamennais n'eut aucun égard pour ce Gallicanisme modéré. Il mérite de ce chef toute notre gratitude. En cela,

il continue bien l'œuvre de Joseph de Maistre.

Les tendances gallicanes du gouvernement royal l'exaspèrent. Il n'y comprend rien. L'attachement qu'il a d'abord témoigné à la Monarchie diminue sensiblement. Victor Hugo affirmait tenir de Lamennais lui-même qu'au fond il avait toujours été républicain. Ce n'est pas impossible. Dans tous les cas, sa fidélité à Charles X ne put résister à l'épreuve d'une condamnation prononcée contre lui par un tribunal. Les Bourbons eurent à expier cette maladresse de leur magistrature. De pareils ressentiments restent au fond du cœur, sans qu'il y ait lieu de leur donner le moindre éclat. Mais ils se glissent aisément sous les prétextes que les circonstances leur fournissent un jour ou l'autre. Lamennais fut servi à souhait.

Les Jésuites sont expulsés par les ordonnances de 1828 des collèges qu'ils dirigent. Les évêques et tous les ultramontains s'élèvent contre ces faiblesses du gouvernement. Lamennais ne peut contenir son indignation. Il l'épanche dans un livre, qui a un retentissement considérable, *Les progrès de la révolution et de la guerre contre l'Eglise.* Il paraît en 1829. On l'a considéré avec raison comme l'acte de naissance du Catholicisme libéral. Il y a néanmoins des choses excellentes, qui causent aux Catholiques dévoués à Rome, une joie très grande.

L'auteur exhorte en termes chaleureux les prêtres et les fidèles à serrer leurs rangs autour du Souverain Pontife, à résister aux ingérences de

l'Etat dans l'enseignement, le culte et la discipline ecclésiastique. Il exhorte le clergé à se signaler par de fortes études et à reprendre la tradition des synodes diocésains et des conciles provinciaux. Il dénonce avec courage l'oubli des vérités fondamentales de l'ordre politique chrétien. « La soumission du peuple au prince, écrit-il, a pour condition celle du prince à Dieu. » Mais il dépasse les bornes de la vérité, quand il accuse Louis XIV d'avoir proclamé solennellement le divorce de la société civile et de la société religieuse. Non, la Déclaration de 1682, n'est pas la cause unique et principale du Gallicanisme et du Libéralisme. On ne peut confondre, après lui, le Gallicanisme et la Monarchie nationale. Toute la crise actuelle ne consiste pas, comme il le déclare, dans un conflit entre le Libéralisme et le Gallicanisme. Lamennais se montre trop l'homme d'une idée. Il perd la claire vue des faits.

Aussi quelques-unes de ses conclusions sont-elles inadmissibles. En voici deux, par exemple, qui portent en germe tout le programme du Catholicisme libéral.

Le Clergé doit s'isoler de la société politique; ce qui, logiquement, aboutit à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Lamennais écrit en propres termes : « Quand les croyances sont divisées et que des opinions sans nombre ont succédé à l'antique foi, alors l'unité ne peut renaître qu'à la suite d'un libre combat. » On y sent, avec la liberté de la presse et la liberté de conscien-

ce, les revendications des Catholiques libéraux. Les Catholiques, à le croire, ne devraient attendre des pouvoirs publics que la liberté. Le triomphe de la vérité n'arrivera qu'après de nombreuses destructions opérées par l'erreur. Ces excès de l'erreur préparent le retour au vrai.

Les hommes clairvoyants ne se firent aucune illusion sur les conséquences de ces hardiesses. L'archevêque de Paris blâma l'auteur. On parlait, dans les milieux diplomatiques, de solliciter du Saint-Siège une condamnation.

Ces idées reçurent un accueil sympathique dans un groupe étranger à l'Ultramontanisme. La *Société de la morale chrétienne* était plus particulièrement disposée à les applaudir. Elle se composait de catholiques et de protestants. On y avait mis au concours, dès 1825, la question de la liberté des cultes. On y soutint, en 1829, que, pour obtenir la liberté religieuse, il fallait séparer l'Eglise de l'Etat. Ces théoriciens devaient un jour ou l'autre se rencontrer avec Lamennais.

Un cercle de jeunes catholiques, appartenant à la noblesse du faubourg Saint-Germain, suivit avec une attention confiante cette évolution vers le Libéralisme. C'étaient, pour la plupart, des cadets de famille, qu'un projet de rétablir le droit d'aînesse détournait de la Monarchie. Ils formaient une société d'études, qui avait son siège au Quartier Latin. Les fondateurs et les premiers rédacteurs du *Correspondant* en faisaient partie.

DEUXIÈME LEÇON

La première condamnation

SOMMAIRE : La chute de Charles X. L'attitude de Lamennais. Dieu et Liberté. Les disciples de Lamennais. Leur organisation. Entrée en scène. Lamennais et les Libéraux. Une évolution de l'Eglise. Séparation de l'Eglise et de l'Etat. La condamnation.

MESDAMES, MESSIEURS,

Une idée, pour passer dans l'ordre des faits et exercer sur l'esprit public un empire véritable, a besoin du concours des événements.

Un homme, réduit à ses seules ressources, peut former une école et se concilier des disciples assez nombreux. Ceux-ci réussiront, avec du talent et quelque ténacité, à propager ses doctrines. Mais leur action n'ira pas très loin. Le succès lui viendra des liens qui pourront se nouer entre le pays et les tendances dont cette idée est le point de départ. Sans quoi, les hommes parleront, écriront, agiront en dehors des réalités politiques et sociales. Il n'y aura guère à les redouter.

Le génie d'un semeur de doctrine consiste principalement à prévoir le concours que les événements lui porteront, un jour ou l'autre,

Lorsque ses prévisions se réalisent, il apparaît à ses contemporains muni d'une investiture, qui le rend apte à les conduire. Ils l'écoutent et ils le suivent. Cela reste vrai, quand les idées sont répandues par une collectivité. Le prestige du succès s'attache à la doctrine et au groupe qui l'enseigne.

La France eut à expérimenter cette loi après la révolution de 1830. Cet événement fut un désastre pour la Monarchie très chrétienne et un triomphe pour le Libéralisme. Le Catholicisme libéral en tira de son côté un avantage considérable. Il eut une destinée à laquelle nul ne songeait.

Charles X fut détrôné par une faction de bourgeois libéraux. Ils étaient en grand nombre imbus des théories de Rousseau et de Voltaire. C'étaient les hommes de la Révolution. Leurs familles lui devaient pour la plupart leur fortune. Ils prétendaient, en outre, au monopole de l'influence politique.

La Restauration malgré ses concessions fréquemment renouvelées, ne parvenait point à les satisfaire. Elle était trop chrétienne pour cela. Ces partisans de 1789 croyaient fermement à la Déclaration des droits de l'homme. Mais ils n'avaient pas encore eu le temps de se familiariser avec un idéal républicain. Nul ne croyait sa réalisation possible. Une Monarchie libre-penseuse ou libérale leur suffisait pour le moment. Or Charles X ne pouvait s'y résoudre. Cette con-

ception du pouvoir répugnait à ses idées personnelles et à celles de sa maison. Il ne pouvait, il ne voulait être que le Roi très chrétien. Les libéraux en étaient convaincus. C'est ce qui explique leur haine contre lui. Sachant bien que jamais ce prince n'accepterait la séparation du trône et de l'autel, symbole de la monarchie laïcisée et libérale, ils conçurent le projet de renverser le trône.

Qu'on ne l'oublie pas, cette révolution bourgeoise fut avant tout dirigée contre l'Eglise. Les Libéraux se hâtèrent d'en profiter.

Cette catastrophe donna raison à Lamennais. Il l'avait prévue depuis un certain temps et il l'annonçait avec bruit, en prenant soin de signaler ses causes. Sa clairvoyance le grandit dans l'estime de ses disciples. Comment auraient-ils pu ménager leur confiance à un maître, qui recevait des événements une pareille consécration? On le suivit comme un prophète.

Son passé faisait prévoir l'attitude qu'il allait prendre. Il n'eut qu'à continuer. Il resta donc fidèle à ses idées et à ses sentiments. Les idées libérales, qui avaient eu leur première manifestation sous sa plume en 1829, reçurent leur développement naturel. On s'en aperçut bien vite.

Mais, avant de mettre sous vos yeux la suite de cette histoire, je dois répondre à une question : l'attitude que Lamennais adopta convenait-elle aux aspirations de la France chrétienne? N'y avait-il pas mieux à faire?

Le roi Charles X était le dépositaire du droit monarchique. Il existait entre lui et la France un lien, qu'il n'était au pouvoir ni de l'un ni de l'autre de briser. Neuf siècles de services réciproques l'avaient noué entre la famille royale et la nation. Les assassins de Louis XVI furent impuissants à le rompre. Il résista aux gloires de Napoléon. Les événements de juillet 1830, il est vrai, détrônèrent le souverain; mais son droit subsista quand même. Un propriétaire conserve le sien, malgré les chances d'un voleur qui l'aurait expulsé de sa maison. Les droits politiques sont, comme des droits privés, indépendants de l'opinion.

Que serait-il advenu, si les royalistes et les catholiques s'étaient trouvés d'accord pour le reconnaître et surtout s'ils avaient réglé d'après cette conviction leur attitude? Beaucoup le firent. Mais ils ne furent pas assez nombreux.

Oubliez, si vous le voulez bien, la scission dont je vais vous entretenir. Supposez qu'il y ait eu chez les ennemis du Libéralisme triomphant unanimité. En restant fidèles au Roi détrôné, ils auraient refusé à l'usurpateur leurs services. Mais chacun, au poste où la Providence le plaçait et avec les moyens que lui offrait sa situation, aurait continué de servir le pays, en dehors des fonctions publiques, par une action religieuse et sociale persévérante. Cela aurait suffi pour rendre indestructibles les liens qui unissaient encore la famille royale à la France. Ils au-

raient maintenu et popularisé la notion et le respect du droit.

Vous devinez qui se serait trouvé là en 1848 pour remplacer l'usurpateur, devenu la victime de sa faute. La France revenait à son Roi légitime, au lieu de continuer sa course à travers les phases de ses révolutions.

Ce n'est qu'un rêve, hélas! tandis que la réalité s'impose avec ses tristesses. Les hommes d'ordre se trouvèrent divisés. Les partisans du droit, qui voulurent rester fidèles à eux-mêmes, se virent traités de *Carlistes*, en attendant qu'on les surnommât émigrés de l'intérieur. Un jour viendra bientôt où leur fidélité sera tournée en ridicule. Quelques-uns iront jusqu'à faire peser sur eux la responsabilité des épreuves que la religion traversa.

Qui donna le signal de ces divisions? Lamennais. Libre à lui de n'accorder aucun regret aux vaincus de l'émeute bourgeoise et libérale. Mais pouvait-il, des événements douloureux dont Charles X fut la victime, tirer cette conclusion : Dégageons l'Eglise de toute solidarité avec la Monarchie. Séparons le trône de l'autel?

Il n'y avait pas lieu d'engager le Clergé dans ces luttes politiques. Lamennais, en prétendant séparer sa cause d'un parti, ne le précipitait-il pas, en réalité, dans ces mêmes luttes? Il lui assignait un autre champ de bataille et des chefs nouveaux, avec l'espoir bien arrêté de devenir leur inspirateur.

La Monarchie très chrétienne, qui s'était dé-

truite elle-même avec son Gallicanisme, avait été mise au tombeau par les révolutionnaires de 1830. Elle ne devait plus en sortir. Telle était du moins la pensée de Lamennais. Grande fut sa surprise quand il vit surgir tout d'un coup une autre Monarchie, celle de Louis-Philippe. C'était, il est vrai, une Monarchie libérale; c'en était une, quand même. Il croyait à l'avenir de la République. Ses prévisions ne le trompaient guère. « Vous avez mille fois raison, écrivait-il au marquis de Coriolis, ceci doit finir par la République, j'entends la république de droit, car nous avons déjà celle de fait; et, comme d'ici longtemps peut-être, nul autre gouvernement ne sera possible en France, j'aimerais mieux, pour la tranquillité de l'avenir immédiat, qu'on mît plus d'unité dans les institutions qu'on nous fabrique; car tout ce qui s'y trouve d'opposé à l'esprit républicain ne pourra ni durer, ni être changé, sans de nouvelles secousses, qui ne seront pas médiocrement dangereuses. » (1).

Le voilà donc républicain en principe. Le gouvernement de Louis-Philippe n'aura de sa part ni sympathie, ni confiance. Il s'en accommode néanmoins. La forme politique lui est indifférente, en attendant l'évolution inévitable de la Monarchie constitutionnelle vers la République. Il compte sur l'avènement de la Démocratie.

Les faits, vous le voyez, ne lui ont pas infligé de démenti. Mais il reste à savoir si ses prévi-

1. Boutard. Lamennais, II, p. 117.

sions sont définitives, ou, en d'autres termes, si le règne de la Démocratie est durable. Une autre question se pose : Que gagnerait l'Eglise à la Monarchie libérale, à la République, à la Démocratie? Lamennais crut qu'elle pouvait se les rendre favorables, les deux dernières surtout.

Je continue l'exposition de ses sentiments.

L'Eglise aurait tout à gagner au régime de la liberté. Il s'en ouvrit au même de Coriolis : « Chacun doit aujourd'hui chercher sa sûreté dans la sûreté de tous, c'est-à-dire dans une liberté commune. » Il voulait pour la liberté le correctif de la religion. « Pour arriver à un état stable, il faut un principe d'ordre, de fixité, qui manque aujourd'hui totalement. Le principe, c'est la Religion. On doit donc tendre à unir la Religion et la Liberté; et de plus, nul moyen de conserver la Religion qu'en l'affranchissant de la dépendance du pouvoir temporel, de sorte que, sous ce nouveau rapport, on doit désirer, on doit demander la Liberté, qui est le salut. Voilà pour l'avenir.

» Quant au présent, deux choses sont évidentes : la première, que l'immense majorité de la nation repousse le despotisme ou le Pouvoir absolu; la seconde, qu'elle craint l'anarchie. Or, l'unique moyen d'arrêter, s'il est possible, ou au moins d'abréger l'anarchie, est d'organiser contre elle une résistance active, en unissant, en organisant ceux qui la redoutent, union qui

ne peut s'opérer que dans le sens de l'opinion générale, c'est-à-dire, par l'application du principe de liberté... Hors de là, sont : passion, aveuglement, folie » (1).

La pensée de Lamennais, durant cette deuxième période de son existence, se résume dans ces deux mots : Dieu et la liberté, qui seront la devise du Catholicisme libéral. Il les inscrivit en tête de son journal, l'*Avenir*, dont le premier numéro parut le 18 octobre 1830. Ce devait être l'organe officiel de cette école, qui fut, dès son apparition, un parti. Un article-programme exposa avec une entière franchise un état d'esprit, que partageaient ses principaux collaborateurs : « Lorsque rien n'est fixé dans le monde, ni l'idée de droit et de pouvoir, ni l'idée de justice, ni l'idée même du vrai, on ne peut échapper à une effroyable succession de tyrannies que par un développement immense de liberté individuelle, qui devient la seule garantie possible de la sécurité de chacun, jusqu'à ce que les croyances sociales se soient affermies et que les intelligences, dispersées pour ainsi dire dans l'espace sans bornes, recommencent à graviter autour d'un centre commun ». En attendant, les Catholiques n'ont qu'à s'accommoder du pouvoir

1. Lettre au baron de Vitrolles, 27 avril 1830. Boutard *ouv.cit.*, 317-318. Nous avons retrouvé depuis les mêmes sentiments exprimés en fermes à peu près identiques chez les organisateurs de l'*Action libérale* et les apôtres de la *Démocratie chrétienne*.

de fait et à se servir des libertés existantes pour en conquérir d'autres.

Ce mot Liberté est encore bien vague. Pour en préciser le sens, le chef de la nouvelle école le dépèce en quelques articles, qui seront l'objet des revendications catholiques, à savoir : la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, le droit électoral et la décentralisation.

Vous y reconnaissez sans peine le programme que les Catholiques libéraux ont reçu de leur fondateur. C'est un mélange de choses légitimes et de prétentions fausses. Les premières firent passer les secondes, et celle-ci compromirent l'efficacité de celles-là.

Les disciples de Lamennais, jeunes pour la plupart, joignaient à une intelligence peu commune une grande dignité de vie et un caractère indépendant. C'étaient des hommes d'idée et d'action. Il suffit de nommer Montalembert, Lacordaire, Guéranger, Salinis, Gerbet, Rohrbacher, de Coux. Unis dans un même dévouement à l'Eglise romaine et à leur pays, ils ne partageaient pas cependant au même degré les illusions du Maître.

Lacordaire était le seul démocrate du groupe; Montalembert ne songeait qu'à une Monarchie représentative, faisant place à l'éloquence parlementaire; Guéranger était déjà l'homme d'Eglise, que nous aurons occasion d'admirer. Quelques-uns de leurs compagnons de lutte restaient, au

fond du cœur, fidèles à la Monarchie très chrétienne; mais ils pratiquaient, les uns et les autres, un ralliement, que, pensaient-ils, les circonstances imposaient.

Lamennais exerçait sur tous un empire, que leur attachement à l'Eglise était seul capable de modérer. Avec une pareille équipe, un homme de cette force pouvait tout entreprendre. Une partie du clergé et de la jeunesse catholique était disposée à le suivre. L'*Avenir* devenait ainsi un puissant moyen d'action. Il fortifiait, en la canalisant, l'autorité intellectuelle et morale d'une école et il organisait, en la régularisant, l'activité de ses membres.

Le journal, malgré les services qu'on pouvait en attendre, ne répondait pas à tous les besoins. Il fallut le compléter au moyen d'une ligue, qui relierait entre elles, pour les rattacher à sa rédaction, les meilleures forces du pays. Dans ce but, on fonda l'*Agence générale pour la défense religieuse.* Elle permettrait de connaître les abus qui se commettaient de toutes parts et les besoins religieux de chaque province. Il serait facile d'en saisir l'opinion et d'exercer ainsi sur les pouvoirs publics une action continue. Les Catholiques sauraient, dès lors, à qui demander un conseil et un appui.

On vit immédiatement le bien que cette organisation était appelée à faire. Le succès ne se fit pas attendre; il fut très grand.

Lamennais crut bon d'étendre cette stratégie

aux diverses nations catholiques. Chacune aurait son agence, et les *agences* seraient reliées entre elles. Il chargea ses collaborateurs les plus dévoués d'entrer sans retard en relation avec les Catholiques étrangers susceptibles de les comprendre. De Coux eut la Belgique et les Etats-Unis; Lacordaire, l'Italie et la Suisse; Montalembert, la Suède, la Pologne et l'Allemagne. Les promoteurs saluaient déjà le moment où l'*Acte d'Union* serait conclu entre les Catholiques de ces divers pays. On aurait alors la *Grande Charte du siècle.*

Ce plan est grandiose. Il paraît, de prime abord, facile à exécuter. On dirait même qu'il correspond à une nécessité urgente. Mais, à la réflexion, ceux qui ont acquis l'expérience des choses d'Eglise sont frappés d'un oubli. Comment organiser ainsi les forces religieuses des nations catholiques, en dehors du Pape et des évêques? Car ils sont, après tout, les chefs responsables de l'Eglise.

L'*Agence générale* et l'*Union* seront condamnées à fonctionner en marge de la hiérarchie. Il en résultera une gêne inévitable. Les membres de la hiérarchie ne pourront s'en accommoder et ils prendront des mesures en conséquence. Qui donc oserait les blâmer de sauvegarder ainsi la liberté de leur gouvernement?

Et puis, en vertu de quel droit, Lamennais prend-il la tête de cette vaste organisation chargée de défendre l'Eglise et de diriger l'action catholique en France et dans le monde entier?

Il est un simple prêtre. Et le voilà qui se substitue, avec un groupe d'admirateurs, à l'Episcopat. Les contemporains n'aperçurent pas tout d'abord les périls de cette organisation. Mais l'expérience devait les manifester bientôt.

Les événements contribuèrent au succès momentané du journal l'*Avenir* et des ligues, auxquelles il devait tenir lieu d'organe officiel. L'Irlande s'agitait aux cris de Liberté, que le vaillant O'Connell poussait en son nom. La Pologne tentait un grand effort pour briser ses chaînes. Un mouvement précurseur de son indépendance remuait déjà la Belgique, où Libéraux et Catholiques se disposaient à conclure un pacte, dont les clauses entreraient dans le texte de la constitution nationale. Par contre, l'Eglise, qui avait eu à se plaindre du Gallicanisme français sous le gouvernement de la Restauration, s'attendait à voir les Monarchies espagnole et portugaise supprimer dans leur péninsule les Ordres religieux.

Le gouvernement de Louis-Philippe restait libéral, dans la mauvaise acception du mot. Les Libéraux consentaient à reconnaître la liberté de tout, excepté celle de l'Eglise. Les Catholiques se trouvèrent donc exclus des libertés, garanties par la charte constitutionnelle.

Lamennais, tout en acceptant la nouvelle constitution, mena contre le gouvernement une campagne vigoureuse, au nom de la Liberté. Cette attitude lui valut des sympathies très chaudes.

Mais elle rendit son journal odieux aux partisans de Louis-Philippe.

Les Légitimistes, de leur côté, se déclarèrent hostiles. Lamennais, il faut le reconnaître, ne perdit pas une occasion de les blesser au vif. Il enveloppait leur cause et leurs personnes dans son dédain pour le Gallicanisme. On s'efforçait, à l'*Avenir*, de tourner leur fidélité en ridicule. Cette tactique fâcheuse envenima les rancunes et provoqua aux représailles. Rien n'était donc moins opportun. On s'en aperçut lors du pillage de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, le 24 février 1831. L'*Avenir* du lendemain publia ces lignes regrettables :

« Sacrilèges conspirateurs, tandis que l'Eglise cherchait à se séparer de l'Etat, ils ont voulu renouer par la discorde des nœuds à demi rompus; tandis que l'Italie saluait avec amour notre nouveau Pontife et que d'immenses acclamations répondirent en France aux accents de Rome, ils ont troublé ces témoignages rendus au choix de la Providence (1) par un acte impie et destiné à mille malédictions. Aujourd'hui les croix sont tombées de nos basiliques; les ornements des prêtres sont profanés; le fleuve emporte les débris de la dévastation de juillet; une garde nombreuse se presse autour de nos temples, défendus, il y a six mois, par la seule majesté de Dieu. Voilà le fruit d'un attentat que nous recommandons aux Catholiques com-

1. Il s'agissait de l'élection de Grégoire XVI.

me une dernière leçon de Celui qui a résolu de les sauver, mais qui ne les sauvera ni par les promesses ni par les complots. » (1)

Personne ne se fit d'illusion; cet article était à l'adresse des Légitimistes, qui passaient pour avoir provoqué ces excès de la populace par une manifestation imprudente. Lamennais n'était pour rien dans la rédaction. Mais il partageait, en les exagérant, les sentiments de son collaborateur. Et l'*Avenir* publiait le lendemain sous sa signature cet appel d'une violence mal contenue :

« Catholiques, des insensés viennent de compromettre tout ensemble et la tranquillité du pays et votre juste cause, en couvrant d'un voile de religion leurs espérances coupables, leurs complots peut-être. Ils ont tenté d'inaugurer la guerre civile sur un tombeau, profanant la prière, le temple, le sacrifice, les mystères de Dieu et ceux de la mort. En apprenant cette tentative aussi folle que criminelle, vous vous êtes indignés comme nous; vous vous êtes demandé quel délire égare donc les hommes qui, pour l'intérêt d'un autre homme, d'un seul, ne craindraient pas de bouleverser la patrie de fond en comble et de la livrer à toutes les horreurs d'une anarchie interminable. Eh bien! sachez-le, ce délire que vous ne concevez pas, que vous ne savez comment nommer, a un nom pourtant, c'est ce royalisme qui se qualifie pur, ce royalis-

1. L'*Avenir*, 16 février 1831, cité par Boutard, p. 236.

me gallican, qui dans toute la création ne connaît qu'un droit, celui de la souveraineté à ses yeux inamissible; qui adore premièrement le roi, et ensuite Dieu, à condition qu'il sera fidèlement soumis au roi, et qui naguère vendait à celui-ci, avec vos libertés religieuses, l'avenir de votre foi. Jusqu'au bout semblables à eux-mêmes; peu leur importe, aujourd'hui comme alors, d'attirer sur elle la haine publique en cherchant à la rendre complice en apparence de leurs extravagants desseins; et par là même vous pouvez juger du sort qu'ils lui feraient si le pouvoir revenait en leurs mains. Leur triomphe parmi nous serait la ruine dernière du Catholicisme. Séparez-vous donc à jamais d'eux; et, par ce qui vient de se passer, comprenez mieux encore que le salut commun, le salut de la religion et de la patrie dépend de l'union sincère des Français dans la Liberté. »

Lamennais emporté par la passion oublie toute mesure, son invective est d'une fausseté criante. Mais les injures qu'il accumule à plaisir, sont de celles que les hommes d'honneur pardonnent le plus difficilement. Il continue :

« Catholiques, souvenez-vous que vous êtes les enfants de cette Eglise immortelle, dont les destinées n'ont rien de commun avec les souverainetés du temps. Elle les voit naître, elle les voit mourir, sans être émue de ces vicissitudes de la terre. Seulement, elle pousse un cri de joie, lorsqu'un de ces coups qui partent d'en haut, brise soudain les fers sacrilèges dont l'avait

chargé quelqu'une de ces puissances d'orgueil, qui rêvent d'éternité à côté de la tombe prête à se refermer sur elles.

» Il y a quelque chose de plus précieux que la royauté, c'est la foi; il y a quelque chose de plus grand qu'un Bourbon, c'est Dieu. Rompez donc, rompez pour toujours avec les hommes, dont l'incorrigible aveuglement met en péril cette religion sainte, qui sacrifient leur Dieu à leur roi, et qui, s'ils prévalaient, dégraderaient vos autels jusqu'à ne plus être qu'un trône ». (1)

Lamennais, en écrivant ces lignes, pose un acte de déclaration de guerre aux Légitimistes. Ils relevèrent ce défi. Qui donc oserait les en blâmer?

Pendant ce temps, Lamennais fait des avances aux Libéraux. La Liberté le passionne, au point que le Libéralisme a bientôt toutes ses sympathies. Il s'abandonne à ce sentiment avec la logique inflexible de son caractère. Aucune de ses conséquences ne l'effraie. Les difficultés ne font qu'exciter son audace, et les critiques de ses adversaires le stimulent à l'action. Il ira donc jusqu'au bout.

On tremble devant le Libéralisme; eh bien! catholicisez-le, commence-t-il par déclarer. Et il ajoute bientôt : Pour catholiciser le Libéralisme, libéralisez le Catholicisme. C'était de trop, avoue son dernier historien (2).

1. L'*Avenir*, 14 février 1831, dans Boutard, 236-238.
2. Boutard, II, 63.

Les erreurs les plus compromettantes ne le feront point reculer. Je ne puis noter ici toutes celles qui lui échappent au courant de la plume. Il me suffira de signaler ce qui caractérise mieux son système. Car c'est bien en présence d'un système de politique religieuse que nous allons nous trouver. Les parties en sont fortement liées.

Lamennais professe sur l'évolution sociale une tolérance qui trouble. « Ces lois (de l'évolution), dont l'histoire est l'application d'autant plus nette et précise à mesure que s'écoulent les siècles, se manifestent principalement aux grandes époques où se termine une période et où commence une autre période, alors que se dégageant de la vieille enveloppe d'un passé à jamais éteint, tout renaît, tout change, tout se transforme, et que les brises de l'avenir apportant aux peuples comme les parfums d'une terre nouvelle, ils s'élancent impatients à travers les flots, vers ce but inconnu de leurs vœux. » (1)

L'allusion aux événements contemporains est transparente. On se demande pourquoi il s'exhausse ainsi sur un trépied pour vaticiner, à la façon d'un oracle, ses idées politiques. Les lois de l'histoire, qu'il invoque, n'existent que dans son imagination, où il est très à l'aise pour les promulguer. L'histoire, à laquelle il se réfère, n'a rien de commun avec celle qu'élaborent nos érudits grâce à une patiente accumulation de

1. L'*Avenir*, 28 juin 1831, Boutard, 139.

faits dûment contrôlés. Elle est le simple produit d'un romantisme s'exerçant autour de quelques souvenirs. C'était suffisant à l'époque de Michelet.

Le chef de la nouvelle école ne recule pas devant l'application de son système à l'Eglise Cela l'entraîne plus loin que ses admirateurs ne l'auraient voulu. Mais les résultats sont trop satisfaisants pour qu'il songe à reculer. Si on les accepte, sa théorie de politique religieuse reçoit sa justification. C'est un succès définitif. Nul obstacle ne pourra désormais retenir son élan.

Car, en vertu de cette loi, l'Eglise devra s'adapter aux circonstances extérieures, issues des principes de 1789. Il faudra bien qu'elle évolue à son tour. Son existence en dépend, ainsi que l'avenir religieux du monde. Lamennais s'est fait là-dessus des convictions arrêtées. Elles servent de pivot à toute sa politique religieuse. Il y tient comme à une condition de sa foi. L'Eglise, pense-t-il, ne pourrait jamais, sans se prêter à cette exigence du temps et des hommes, reprendre sa mission, interrompue par le Gallicanisme et l'absolutisme du pouvoir. Il n'y aurait plus qu'à faire son deuil de cette union intime de la science et de la foi, de la force et du droit, du pouvoir et de la liberté, qu'elle est seule capable de réaliser sur terre.

Je suis d'aussi près que possible, remarquez-le bien, la pensée de Lamennais. Vous constatez,

comme moi, le développement qu'elle a reçu depuis l'année 1831. Elle coule encore dans la littérature et les discours de nos libéraux et de nos démocrates. Le maître enseigne par la bouche et la plume de ses disciples. Cette continuité de son esprit et de ses tendances est instructive. Aussi fait-il bon la constater.

Cette évolution n'est guère qu'un modernisme anticipé. Il y voit la condition du renouvellement salutaire de l'Eglise et du monde. Grâce au règne de la Liberté, qu'il annonce, nous assisterons au triomphe de la charité et à l'avènement de la fraternité humaine : « Que sera-ce, lorsque, entièrement libre, il (le Christianisme) pourra sans obstacle verser et verser encore sur cette société qui est son ouvrage, ses flots toujours renaissants d'amour? C'est l'amour qui a créé le genre humain; c'est l'amour qui l'a sauvé, et c'est l'amour, qui, consommant son unité terrestre, lui montrera, même ici-bas, comme une magnifique image de ce qu'il est destiné à devenir dans une autre patrie. » (1)

Le prêtre est l'agent providentiel de ces transformations. « C'est Dieu qui l'a établi pour être l'homme du peuple, le confident de ses misères, le médecin de ses douleurs secrètes, le dépositaire de ses larmes, l'interprète de ses besoins, le protecteur, l'ami, la providence de tous ceux qui ont faim et soif, de tous ceux qui pleurent. » Il sera l'arbitre « entre le riche, qui fournit la

1. Boutard, 161.

terre et l'argent, et le pauvre, qui ne peut mettre que son travail dans le fond commun. » (1)

En somme, Lamennais, par ces exagérations du rôle de l'Eglise et de son clergé, comptait ramener sur terre l'âge d'or de la théocratie. On pense, en lisant certaines de ces pages, à ces prophètes du *Chiliasme*, qui promettent aux hommes mille ans de paradis terrestre avant la consommation des siècles.

Le titre du journal symbolise cet *Avenir*, vers lequel Lamennais pousse les prêtres et les Catholiques. Ce sont les seuls qui l'écoutent. Il veut les faire passer des idées aux actes, et cela sans perdre de temps. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est le premier article de son programme et aussi l'entrée dans les phases de l'évolution. Du jour où le clergé aura brisé l'entrave concordataire, il aura la liberté de les parcourir successivement.

Le danger des théories modernistes, élaborées par Lamennais, échappait à ses lecteurs. Ses ennemis eux-mêmes ne parvinrent guère à le discerner. Les uns et les autres remarquèrent surtout ses déclarations pratiques. Son projet de rupture du Concordat déplut aux évêques et aux hommes du gouvernement. De leur côté, les Légitimistes en avaient peur. Les Libéraux avancés se trouvèrent seuls d'accord avec les rédacteurs de l'*Avenir*. On s'en émut à Paris et dans

1. *Ibid.*, 163-164.

la plupart des évêchés. Les évêques et leurs défenseurs les plus autorisés ne voulaient pas que des écrivains téméraires pussent lancer l'Eglise dans une aventure, dont on ne prévoyait pas l'issue. Quelques-uns craignirent un quatre-vingt-neuf ecclésiastique. Des mesures sévères devenaient inévitables.

Les admirateurs de Lamennais ont accusé les Légitimistes d'avoir usé de tous les moyens pour le faire condamner. Ils s'autorisent pour cela de quelques faits, que l'on ne saurait contester. Mais peut-on raisonnablement en conclure que ses adversaires de droite l'aient rendu condamnable? Non, certes. Il s'agit moins de savoir qui l'a dénoncé et qui s'est réjoui des mesures prises contre lui, que d'être fixé sur la condamnation elle-même et sur ses motifs.

Les évêques qui s'efforcèrent d'arrêter le mouvement de l'*Avenir* étaient dans leur droit et, qui mieux est, ils remplissaient un devoir. J'ignore si Lamennais et ses collaborateurs s'en rendirent compte. Mais ils eurent la douleur de constater que les mesures dont ils étaient l'objet rendaient leur œuvre impossible. Lamennais en fait l'aveu : « Les évêques ont tout tué; ils défendent de lire notre journal; ils persécutent les prêtres soupçonnés d'attachement à nos doctrines, ils remuent ciel et terre pour ressusciter le Gallicanisme, attisant par là contre l'Eglise une haine dont les conséquences m'effrayent, tandis que nous étions parvenus à ramener non seulement à la foi, mais encore à la pratique de

la religion, des athées même, Et par quel moyen nous attaque-t-on? par des interdits, par des intrigues, des menées sourdes, par un épouvantable système organisé de calomnies; et cette opposition a trouvé de l'appui à Rome! Rome s'est ligué avec ses ennemis les plus dangereux contre ses propres doctrines et contre ses défenseurs. » (1)

Lamennais ne se faisait aucune illusion. Les ressources nécessaires à la continuation de la lutte allaient lui faire complètement défaut. Une disparition volontaire lui parut opportune. Il n'y avait plus, dans ces conditions, qu'à supprimer l'*Avenir* et à dissoudre l'*Agence générale*.

Mais comment s'exécuter sans avouer une défaite? Ce n'était point chose facile. Lacordaire émit un avis, que le maître agréa : « Nous ne pouvons finir ainsi. Il faut nous rendre à Rome pour justifier nos intentions, soumettre au Saint-Siège nos pensées. Qoi qu'il arrive, cette démarche éclatante, preuve de sincérité et d'orthodoxie, sera une bénédiction pour nous et une arme arrachée aux mains de nos ennemis (2). »

Lamennais, Lacordaire et Montalembert prirent le chemin de Rome, le 22 novembre. Le titre pompeux de *pèlerins de Dieu et de la liberté*, qu'ils se donnèrent, fit de leur voyage la continuation de leur geste libéral. Tant d'ostenta-

1. Boutard, 250-251.
2. Boutard, 254.

tion ne pouvait leur porter bonheur. Ils mettaient le Pape dans l'obligation de se prononcer ouvertement sur leur cas. Sa décision ne pouvait que leur être contraire.

Il est inutile de raconter les incidents qui marquèrent ce pèlerinage. Seuls les effets qu'il eut nous intéressent.

Grégoire XVI se trouvait saisi d'une affaire ecclésiastique. Il se prononça en parfaite connaissance de cause. Son jugement, inséré dans l'encyclique *Mirari vos*, eut force de loi. Le temps ne lui a rien enlevé de sa valeur. Ceux qui ont repris à leur compte les thèses de Lamennais prétendent le contraire. Si on les croyait, le Souverain Pontife les aurait trouvées simplement inopportunes et prématurées, sans se prononcer sur leur vérité intrinsèque. C'est un moyen trop facile d'éluder une condamnation générale. Mais rien n'autorise cette interprétation, qui équivaut à un escamotage.

L'encyclique *Mirari vos* enveloppe dans une même condamnation la liberté de conscience, l'exécrable et détestable liberté de la presse, les associations entre gens de religions diverses où l'on préconise toute espèce de liberté, les vœux tendant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire tout le programme du Catholicisme libéral.

Pendant son séjour à Rome, Lamennais ne se douta point du sort qui attendait son œuvre de politique religieuse. Le Pape et les cardinaux se tinrent avec lui sur une réserve toute

romaine. Aussi, espérait-il, en partant, que rien ne serait fait. C'est à Munich, durant un banquet en son honneur, qu'on lui annonça la pénible nouvelle. Il se soumit tout d'abord. Mais sa nature indépendante s'accommoda mal d'une attitude humiliée. Ses ennemis, du reste, ne faisaient rien pour en adoucir l'amertume. La publication des *Paroles d'un croyant*, en 1834, montra qu'il s'abîmait dans une apostasie définitive.

Cette défection causa une douleur profonde à tous ses disciples. Mais pas un ne suivit son exemple. Ils continuèrent tous à servir l'Eglise. Nous aurons occasion de les retrouver.

Cette dispersion du groupe de l'*Avenir* marque le terme de cette première phase du Catholicisme libéral. Ce ne pouvait être la fin de cette erreur. Elle se renouvellera par période aussi longtemps que les institutions issues des fausses doctrines de 1789 subsisteront en France; car il y aura toujours des Français, pour croire prudent de concilier l'Eglise et la Révolution régnante.

TROISIÈME LEÇON

Autour de 1848

SOMMAIRE : Une renaissance chrétienne. L'union religieuse. Le parti catholique. L'apparition de la Démocratie. Les socialistes. Le ralliement à la République. Les abbés, démocrates. L'Ere nouvelle.

Le Gouvernement de Louis-Philippe est tiraillé en sens divers. Mais ce sont les influences libérales qu'il subit le plus volontiers. C'est dans la force des choses. Son libéralisme cependant ne lui ferme point les yeux sur toutes les réalités. Aussi sa politique religieuse vaut-elle mieux que les idées personnelles de ses chefs. Il use souvent d'une tolérance intelligente dont les Catholiques savent profiter. L'Eglise est une force. Il a la prudence de ne point la traiter en ennemi. Laissons néanmoins les phénomènes politiques suivre leur cours normal, pour assister au spectacle instructif que nous offre l'existence sociale et religieuse du pays.

La renaissance chrétienne continue partout. C'est la contre-révolution ecclésiastique qui se fait dans les œuvres sous l'action directe de l'Eglise. Elle verse dans notre histoire contemporaine des éléments nouveaux, qu'il est impossible de taire.

Les hommes qui prennent part à cette restauration religieuse et nationale, appartiennent à la génération qui a grandi au temps de Louis XVIII et de Charles X. Les efforts tentés alors pour inculquer à la jeunesse un idéal chrétien produisent leurs fruits. Les effets s'en feront sentir jusqu'en 1870. On a oublié les services rendus par ces éducateurs catholiques, pour avoir donné une importance excessive aux manifestations libérales ou impies des maîtres qui s'étaient formés pendant la Révolution ou dans les collèges de l'Empire.

Le Concordat, après avoir rendu aux Eglises une existence officielle, leur permit de réparer quelques-unes des ruines amoncelées par la Révolution. Qu'il y avait à faire! Napoléon Ier entrava de mille manières cette œuvre de la restauration religieuse. Aussi se trouva-t-elle médiocrement avancée, quand se fit la restauration monarchique. Le travail de réorganisation des diocèses fut encouragé et secondé par le gouvernement royal. L'élan était tel que les événements de juillet ne purent l'interrompre. Après quelque temps d'observation et de gêne, la monarchie libérale de 1830 finit par laisser faire.

L'Eglise retrouva l'une après l'autre les pièces essentielles de son organisme, que le Concordat avait négligé de lui rendre. Bonaparte et Consalvi n'avaient laissé aucune place aux Ordres religieux. Ce fut heureux. Car si Rome avait réclamé en leur faveur le moindre droit, le premier Consul eût immédiatement saisi l'oc-

casion d'imposer un article capable de rendre toute tentative de rétablissement impossible. Il ne voyait pas, en effet, où les mettre dans l'Eglise et la société pour les avoir toujours sous la main. Le clergé séculier ou régulier ne pouvait et ne devait être, à ses yeux, qu'un corps de fonctionnaires ecclésiastiques, employés et conduits par son administration des Cultes. Les règles religieuses ne se prêtaient guère à de pareilles exigences. Les quelques congrégations qu'il toléra se vouaient à l'éducation des enfants ou à l'assistance des malades et des pauvres.

Les restaurations et les fondations religieuses s'étaient multipliées de 1815 à 1830. Elles eurent sous la Monarchie de juillet une prospérité extraordinaire. Des communautés nouvelles surgirent encore de tous côtés. D'anciens Ordres sortirent de leur tombeau.

La France eut ainsi, à la veille de 1848, une armée presque innombrable de religieux et de religieuses. Voici quelques noms : Clercs de Saint Viateur, au diocèse de Lyon; Frères de la Doctrine chrétienne, au diocèse de Nancy; de Sainte-Croix de Neuilly, de la Miséricorde de Coutances; Marianites, Maristes, Frères de Ploërmel; Picputiens, Oblats de Marie, Pères du Saint-Esprit. Il y eut des sociétés de missionnaires, pour la France ou l'Etranger, dans un grand nombre de diocèses. Solesmes vit la restauration de l'Ordre bénédictin. Lacordaire rétablit celui de Saint-Dominique. Les Chartreux, les Trap-

pistes, les Capucins, les Franciscains, etc., multiplièrent leurs fondations. Le recrutement des Jésuites leur permit de se distribuer en deux provinces. La plupart des anciens ordres de femmes furent aussi restaurés. Mais il y eut surtout une efflorescence merveilleuse de congrégations nouvelles sous les vocables les plus divers, depuis les Dames du Sacré-Cœur jusqu'aux Sœurs de la Providence. Une énumération serait longue et inutile.

Ces maisons bénéficièrent, en très grand nombre, d'une reconnaissance d'utilité publique. Cette situation légale facilitait singulièrement la tâche des communautés vouées à l'enseignement ou à l'assistance. L'Etat, les Départements et les Villes purent ainsi utiliser leurs services. Les autres congrégations étaient l'objet d'une simple tolérance. Cela leur suffit pour prendre un essor rapide.

Vous devinez sans peine l'activité qui s'exerça autour de ces foyers de vie chrétienne. On les a fréquemment accusés de n'avoir point fait, à cette époque et depuis, tout ce que l'on avait droit d'en attendre. Ces reproches sont fondés, j'en conviens. Cependant des lacunes et des faiblesses inévitables dans les œuvres faites par des hommes au milieu d'hommes, ne doivent pas jeter le voile de l'oubli sur le bien réalisé. Il a été immense.

Le clergé paroissial gagna beaucoup au contact des monastères et des couvents. Les exemples

qu'il eut sous les yeux, et la direction qui lui fut souvent donnée, élevèrent son niveau surnaturel. Religieux et religieuses ne lui ménageaient point leur concours au chevet des malades, dans les écoles, dans les œuvres paroissiales et autres. Ils se sont ingéniés à ne laisser sans soulagement aucun besoin moral ou matériel.

Les chrétiens qui appartenaient aux classes dirigeantes, profitèrent autant que leurs prêtres de cette action sanctificatrice. Le scepticisme voltairien fut vigoureusement combattu et il perdit de son empire sur la jeunesse des écoles. On organisa pour elle des réunions et des conférences. Quelques maîtres, Ozanam par exemple, s'y rencontraient avec les étudiants. De jeunes hommes, qui exerçaient des professions diverses, se joignirent à eux. Les conférences de Saint Vincent de Paul furent l'un des meilleurs résultats de ces pieuses rencontres.

Les prédications des Pères Lacordaire et de Ravignan échauffaient l'enthousiasme des catholiques convaincus et provoquaient de nombreuses conversions. Les discours et les écrits de Montalembert ne laissaient pas aux Catholiques le temps de dormir en paix. L'*Univers* de Louis Veuillot allait chaque jour entretenir jusqu'au fond des provinces l'amour de l'Eglise et la volonté de la servir. Quelques vaillants évêques se signalaient dans les travaux de la défense religieuse, Parisis de Langres et Clausel de Montal, à Chartres, étaient les plus connus. Des prêtres éminents fixaient sur eux l'attention publique et

on saluait en eux les gloires prochaines de l'épiscopat : Pie, Dupanloup, Salinis, Gerbet, etc. Gousset renouvelait l'enseignement de la théologie morale dans les séminaires et débarrassait les esprits des derniers restes du Jansénisme. Dom Guéranger, le restaurateur de l'Ordre bénédictin, ramenait nos diocèses aux pratiques de la liturgie romaine. Ses campagnes, couronnées toujours de succès, tournèrent contre le Gallicanisme. Nul ne contribua plus que lui à rendre Rome populaire en France.

Notre belle renaissance ecclésiastique fut l'œuvre du clergé et des laïques. Le Gouvernement y eut aussi peu de part que possible. S'il rendit quelques services, il créa aussi bien des difficultés. Cette coopération des évêques, des prêtres et des fidèles les plus dévoués fortifia les liens qui les unissent. Les uns et les autres prirent à cœur les intérêts religieux, qui passèrent alors au premier plan de leurs soucis politiques.

Le Clergé, qui d'abord était resté fidèle au roi Charles X, s'en détacha peu à peu. On le doit à l'influence de Lamennais et aux événements. Des laïques influents suivirent cet exemple. L'action diplomatique de Rome les y encourageait. Plusieurs évêques, en particulier Mgr Parisis, prétendirent que cette attitude était plus avantageuse à l'Eglise. La grande masse catholique ne donnait à ces questions qu'une importance secondaire. Elle suivait docilement

ses chefs. Ceux-ci se mirent en grand nombre sur le terrain constitutionnel, sans s'inféoder néanmoins au gouvernement de Louis-Philippe. Ils formèrent ce qu'on est convenu d'appeler le Parti catholique.

Mais, ne l'oublions pas, de nombreux catholiques gardèrent leur fidélité aux traditions de la Monarchie très chrétienne. Il y avait parmi eux des évêques et des prêtres. On les vit se dépenser pour le bien de la religion dans toutes les œuvres. Leurs journaux eurent leur part aux campagnes religieuses qui furent alors entreprises. Ils se montrèrent, dans l'ensemble, aussi catholiques que n'importe qui. Cependant leur concours est généralement passé sous silence. Ceux qui en parlent évitent de les donner pour royalistes. Ils obtiennent par ce procédé un résultat qui ne peut nous satisfaire.

L'idée que le Parti catholique absorbait toutes les forces religieuses de la France fait ainsi son chemin. Il partait seul en campagne. On en conclut naturellement que les catholiques royalistes n'existaient pas ou que, s'ils existaient, ils ne faisaient rien. Vous ne sauriez trop faire pour réagir contre cette opinion fausse.

Un mot seulement des causes de division qui subsistaient parmi les chefs des catholiques. Elles étaient nombreuses et profondes. On se préoccupait, il est vrai, d'en corriger les effets. Mais ce fut en vain.

Ces divisions sont inévitables et souvent même nécessaires. Elles viennent de l'opposition ra-

dicale qui existe entre l'erreur et la vérité. Les apôtres de l'union pour elle-même ne tiennent pas compte de cette nécessité de notre nature, et ils s'obstinent à concilier le vrai et le faux. En préparant la paix, ils confectionnent souvent des explosifs.

Les luttes des catholiques entre eux portent alors sur le Gallicanisme et sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. On ne parle plus de Libéralisme. Mais les événements mettront bientôt un terme à cette trêve. En attendant, on croit que la campagne menée avec tant d'éclat par Montalembert pour conquérir la liberté d'enseignement réalisera les espérances d'union que tant de bons cœurs caressent. Elle ne devra pas, hélas! survivre à la circonstance qui l'a rendue possible.

La chute de la Monarchie libérale surprend les Catholiques. Ils n'ont rien prévu et, par conséquent, rien préparé. La Constitution, dont ils ont voulu s'accommoder, venant à leur manquer, ils acceptent celle qui leur arrive. Nous les verrons à l'œuvre pendant et après la nouvelle Révolution. Il est bon d'observer au préalable un phénomène social, qui devait avoir pour l'avenir du pays des conséquences imprévues.

Les bourgeois qui ont fait à leur profit la Révolution de 1789 et celle de 1830, comptent bien en garder le monopole. Mais les idées font leur chemin. La Déclaration des Droits de l'Homme a

entraîné logiquement la politique française vers la Démocratie. Les bourgeois ont tenté encore de leur force va faire trembler les bourgeois.
sit quelque temps, jusqu'au jour où la logique des doctrines ont éveillé les masses ouvrières. La Liberté, dans laquelle on absorbait tout l'idéal républicain, ne pouvait suffire à ces natures simples. Elles réclamèrent et réclament à cor et à cri le second article du programme révolutionnaire : l'Egalité. On ne les a pas encore vues à l'œuvre. Mais la première manifestation de leur force va faire trembler les bourgeois.

Depuis toujours, les ouvriers se confondaient pratiquement en France avec les paysans. Ce ne sont guère que les paysans de la ville. Les uns et les autres n'ont aucune notion des choses politiques. Le labeur journalier, avec lequel ils gagnent le pain de leurs femmes et de leurs enfants, ne leur laisse pas le loisir de se créer d'autres soucis. Les prêtres et les patrons, qui leur fournissent un salaire, avec les représentants des pouvoirs publics, exercent sur eux, à cette époque, une influence très grande.

On réussit à les agiter pendant une crise révolutionnaire. Mais ils reviennent promptement à un calme qui leur est naturel et dont ils ont besoin. Leur agitation est toute de surface. Ceux qui spéculent sur les troubles populaires, les ont laissés tranquilles aussi longtemps qu'ils ne jouirent point du droit de voter. Les circonstances, au sein desquelles on adopta le suffrage universel en 1848, ne permirent guère d'exercer sur eux

une action capable de contrebalancer celle de leurs autorités sociales. N'ayant en eux-mêmes aucun moyen de se guider dans ce premier exercice de leurs droits souverains, ils se fient, surtout, les paysans, aux curés et aux grands propriétaires ruraux. Ces dispositions profitent à l'Eglise.

Mais les ouvriers, accumulés dans les grandes villes et les centres industriels, obéissent à des aspirations différentes. Leurs suffrages vont à des hommes qui se donnent pour les défenseurs de leurs intérêts. Ils professent, en règle générale, sur les droits du travail et l'organisation de la société des théories, qui semblent nouvelles. Elles ne sont en réalités que la conséquence rigoureuse des principes révolutionnaires.

La Démocratie n'aurait pas obtenu ces résultats, si elle avait été seule. Mais les circonstances travaillent pour elle. L'application de la vapeur à l'industrie et à la locomotion a provoqué une transformation économique du monde. Les ouvriers, isolés jusqu'à ce jour ou réunis dans de petits ateliers, s'entassent dans d'immenses usines. La fortune publique augmente rapidement. Le Libéralisme économique et financier, qui sévit partout, laisse trop souvent les capitalistes et les industriels dans une complète ignorance sur leurs devoirs à l'endroit de leurs salariés.

L'usine a détruit le caractère familial de l'ancien atelier. Vous connaissez les résultats ma-

tériels et moraux de cette situation déplorable. Ils contribuent à développer chez les ouvriers un état d'esprit tel que le capitaliste et l'industriel deviennent forcément à ses yeux des ennemis irréductibles. Il a commencé par les prendre en défiance. Les socialistes ont tôt fait d'exploiter ce sentiment. Ils en font sortir une guerre des classes qu'ils se donnent la mission d'organiser. On les croit sur parole.

Les Catholiques commettent la faute irréparable de ne point discerner les causes profondes de ce conflit. Ils s'intéressent cependant aux classes ouvrières. On les a toujours vu payer de leur personne et de leur bourse, toutes les fois qu'il s'agit de remédier aux désordres et aux misères inhérentes à leur situation.

La France chrétienne possédait jadis de nombreuses institutions, où l'on appliquait à ces maux un remède efficace. La Révolution les a fait disparaître. Il ne reste, pour en tenir lieu, que la charité des individus et la providence de l'Etat. Ce n'est pas assez.

Nous verrons les nôtres s'égarer dans le charlatanisme de la Démocratie pour y découvrir les moyens d'améliorer cet état de choses. Leurs efforts resteront sans résultat. Le salut est ailleurs. Comment se fait-il que tous les braves gens ne songent point à reprendre, pour les adapter aux circonstances présentes, nos traditions sociales? Ils y trouveraient sans peine les notions si simples du droit corporatif, grâce auquel les ouvriers ont la possibilité d'exercer leurs

droits par eux-mêmes, et à l'abri de l'ingérence troublante des politiciens. Au lieu de cela, ils abandonnent aux socialistes le monopole de l'organisation ouvrière. Ceux-ci travaillent depuis longtemps. Volontiers ils passent de la théorie à l'action. Leurs tentatives, prises isolément, n'ont qu'un succès médiocre. Cependant on peut dire qu'elles obtiennent, dans leur ensemble, des résultats considérables.

Il y eut des excès et du ridicule chez eux. L'originalité des initiateurs se manifeste généralement ainsi. Mais au lieu de les déconsidérer, elle contribue à les rendre populaires. On parle de leurs projets et les ouvriers ne donnent qu'une attention distraite aux rêveries étranges où quelques-uns se perdent. Toutes ces chimères cependant ne déplaisent pas aux intéressés. Les hommes sont faits pour un paradis. Depuis qu'on leur a enlevé l'espoir de le trouver où Dieu l'a placé, ils en pousuivent la réalisation sur terre. Ceux qui la leur promettent ont chance d'être crus. De là, le succès des prophètes sociaux.

Saint-Simon fut l'un des premiers. La vie n'a pas d'autre but, disait-il, que la recherche du bonheur immédiat. Pour le mettre à la portée de tous, il aurait voulu supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, qui engendre dans la société les inégalités et les souffrances. Son système aboutissait au Collectivisme. Les essais, qu'il tenta, échouèrent piteusement. Il n'en fut pas de même de ses théories.

Un des dignitaires du Saint-Simonisme, Pierre Leroux, fonda l'école de l'*Humanitarisme*, où l'on professait un panthéisme humanitaire. L'un de ses adeptes, Georges Sand, se fit, par le roman et ses conversations, l'un des propagateurs les plus actifs de ses doctrines.

Un autre Saint-Simonien, Buchez, prétendait unir la Révolution au Christianisme. L'organisation sociale qu'il prêche est faite d'associations professionnelles, libres et volontaires. Il enveloppe dans des formules évangéliques ses aspirations sociales. Son action s'exerce de préférence sur des ouvriers, qui se font les apôtres de son système. Des esprits cultivés se prennent, à leur tour, d'admiration pour son Christ social et ils collaborent à son journal l'*Atelier*, qui fut « l'organe des intérêts matériels et moraux des ouvriers » de 1840 à 1850. Ils travaillent ensemble à rendre la Révolution chrétienne. Plusieurs embrasseront dans la suite la vie religieuse. Le P. Olivaint sera du nombre.

Fourrier, l'inventeur des phalanstères, donne la famille pour base à l'organisation sociale. L'activité humaine, d'après lui, n'a d'autre but que la satisfaction des passions. Son disciple, Considérant, tire du Fourriérisme un socialisme bourgeois, qui eut, après 1837, un grand succès. Ses partisans tiennent en grand dédain la politique et la comédie parlementaire. Ils se recrutent parmi les gens instruits et les instituteurs. Eugène Sue, romancier socialiste, est de cette école.

Les socialistes, affiliés aux sociétés secrètes,

sont beaucoup plus dangereux. C'est Buonarotti qui les a engagés dans cette voie. Ils sont tous communistes. Blanqui, Barbès, Louis Blanc et d'autres entraînent ainsi vers la Révolution le peuple des villes. L'*Organisation du travail* de Louis Blanc canalise les aspirations ouvrières, en leur offrant des formules claires et violentes. Mais Proudhon les surpasse tous par sa haine de la société et de la Providence. Personne n'a mieux démontré qu'il n'y avait entre la Révolution et l'Eglise aucune conciliation possible. Elles s'excluent.

Ces diverses écoles ont un programme négatif, qui est à peu près le même. Elles sont toutes, pour ce motif, des agents de destruction. Elles réclament aussi, d'un commun accord, une réorganisation sociale, qui assurerait une répartition meilleure de la fortune. C'est ce que le peuple retient le mieux de toutes leurs théories.

Les Catholiques, de leur côté, ne demandent que la liberté religieuse. La Monarchie ne paraît pas être en jeu. On a la paix constitutionnelle. Cela n'empêche point Louis-Philippe de se voir appliquer l'inexorable loi du talion. La bourgeoisie libérale le traite comme il a laissé traiter Charles X. La France se trouve brusquement en république. Cette Révolution ne surprend personne.

Cela a néanmoins une influence considérable sur les destinées de l'Eglise en France et sur l'orientation des idées. Rien ne pouvait contribuer

davantage au succès du Catholicisme libéral. Les événements vont travailler pour lui.

Les socialistes et les radicaux, membres du gouvernement provisoire, subissent l'ascendant modérateur de Lamartine. La République devient libérale. Le Clergé est mis en possession de libertés, qu'il n'avait pu obtenir de la Monarchie. Le peuple lui semble encore plus favorable que le nouveau gouvernement. On croit assister à l'alliance de la Religion et de la Liberté annoncée par Lamennais. Les révolutionnaires eux-mêmes se montrent pleins d'égards pour les prêtres. L'attitude du peuple, qui porte processionnellement à l'église Saint-Roch le crucifix de la chapelle des Tuileries, impressionne vivement les Catholiques. Lacordaire interprète le sentiment général, quand, de la chaire de Notre-Dame où il est de nouveau monté, il s'écrie : « Nous assistons, Messieurs, à une de ces heures où Dieu se découvre; hier, il a passé dans nos rues et toute la terre l'a vu. »

Les évêques et les curés ne se montrent pas en retard. Pie IX leur donne l'exemple, en adressant ses félicitations au gouvernement pour le respect que le peuple parisien témoignait au Catholicisme. Mgr Affre, archevêque de Paris, s'est déjà rendu à l'Hôtel de Ville pour donner au gouvernement provisoire son adhésion solennelle. L'abbé Darboy, son vicaire général, a crié : Vive la République! Plusieurs curés parisiens ont fait des déclarations les plus favorables à la Démocratie triomphante. Cela pro-

voque la pitié de Montalembert. Il y a de quoi. Cet empressement du Clergé à faire sa cour au nouveau tyran est, par le fait, sans la moindre dignité. La plantation des arbres de la liberté fournit aux curés de la province l'occasion d'imiter leurs confrères de Paris. C'est dans ces dispositions qu'a lieu la première manifestation du suffrage universel. De nombreux catholiques, parmi lesquels trois évêques et plusieurs prêtres, sont envoyés à l'Assemblée Constituante. Les républicains, modérés pour la plupart, se sont engagés à respecter la religion.

Un gouvernement ne pouvait provoquer un enthousiasme ecclésiastique plus complet. On éprouve aujourd'hui quelque confusion à lire les mandements de Carême de l'année 1848. Les évêques s'empressent de montrer le doigt de Dieu, qui a dirigé les événements. Ils croient au Libéralisme politique.

La plupart produisent l'effet d'hommes qui s'abandonnent, les yeux fermés, à un courant. Mais tous n'en sont point là. Plusieurs savent ce que parler veut dire. L'un d'entre eux, qui avait pris la tête de la réaction antigallicane, Mgr Parisis, évêque de Langres, fit une profession de foi, dont certains passages durent plus tard lui causer quelques regrets. Il avait engagé les Catholiques à se placer sur le terrain constitutionnel au temps de Louis-Philippe. Il va beaucoup plus loin dans sa lettre pastorale :

« Que tous les Catholiques fassent voir que véritablement ils cherchent avant tout le règne

de Dieu et de sa justice, bien persuadés que le régime n'est qu'accessoire pour le chrétien; car ce n'est pas le règne de telle ou telle dynastie, ce n'est pas même celui de tel ou tel système que nous demandons tous les jours dans la plus sublime des prières, c'est uniquement le règne de Dieu, c'est le règne de la justice et de la liberté pour tous, de la paix et de l'union entre tous. Aussi, mes très Chers Frères, il s'en faut bien que les trois mots qui forment le programme du nouveau gouvernement nous soient en aucune manière antipathiques. Rien au contraire, de plus profondément, que dis-je? de plus exclusivement chrétien que ces trois mots inscrits sur le drapeau national : Liberté, Egalité, Fraternité. Loin de les répudier, ces mots sublimes, le Christianisme les revendique comme son ouvrage, comme sa création; c'est lui, c'est lui seul qui les a introduits, qui les a consacrés, qui les a fait pratiquer dans le monde. »

Je vous dispense du reste. L'évêque de Châlons tient le même langage dans une lettre à l'*Univers :* « Notre drapeau porte maintenant pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité. C'est tout l'Evangile dans sa plus simple expression. Nous ne voulons rien de plus. La République, à ce prix, peut compter sur nous et n'aura pas de meilleurs amis. » Encore un peu de temps et on verra tout ce qui reste de ces touchantes dispositions envers le nouveau régime.

Une école de Démocratie chrétienne est ou-

verte avec grand fracas de publicité. Nous retrouverons plus tard son chef, l'abbé Maret, à la tête des Gallicans. Pour le moment, il s'entoure de laïques dévoués et connus, tels que Ozanam, de Coux, Charles Sainte-Foix. Ils fondent ensemble un journal au titre symbolique, l'*Ere nouvelle*. Lacordaire en accepte la direction, sans en prendre toutes les idées. Le Républicanisme de Maret lui répugne; il ne le croit pas nécessaire au succès de la Démocratie et du Libéralisme.

Les fondateurs du journal se proposent de montrer à la France la vérité sociale, que l'Evangile contient en réserve. Le monde, pense l'abbé Maret, cherche le Christianisme sans le savoir. Il y a une pensée chrétienne latente dans les cris de la rue et dans les aspirations du monde actuel, pour qui sait l'entendre. Cette pensée se trouve au fond de toutes les Révolutions. Il ajoute que le Christianisme est mal connu, parce qu'il est mal enseigné. C'est pour ce motif qu'on a pu le rendre impopulaire, en exploitant les besoins du peuple et le sentiment de ses droits mal compris. L'*Ere nouvelle* ramènera le monde au Christianisme, en le montrant tel qu'il est. Le fondateur trouve une formule, qui condense toutes ces aspirations en quelques mots : Le règne de la Charité par la Liberté. Il faut, pour réussir, entrer dans la Liberté par la Vérité et la Charité chrétienne. Ce qu'Ozanam traduisait ainsi : Allons aux Barbares!

Mots sonores, qui avaient le don d'agacer Mon-

talembert. Voici ce qu'il en dit à l'abbé de Solesmes : « (Il est question de l'*Ere nouvelle*). C'est toujours la même servilité dans la même médiocrité : il est impossible de délayer plus tristement le mot indigne et si peu catholique d'Ozanam : « Passons aux Barbares ». Oh! que vous avez raison de dire qu'il nous faut étudier la vie des saints des premiers siècles, précisément afin de voir comment l'Eglise a résisté aux Barbares, au lieu de les courtiser. » (1)

Maret ne sépare pas la Liberté de la Démocratie. Nul n'a jusqu'à ce jour affirmé plus haut les harmonies secrètes qui existent entre la Démocratie et le Christianisme. Ecoutez-le : « Fille du Christianisme et de la raison, la Démocratie moderne est le dernier terme des progrès sociaux; elle peut être la meilleure des sociétés. » (2)

Il écrira plus tard : « Est-il vrai que les doctrines de la Démocratie soient la négation des doctrines du Catholicisme? Trois mots résument le symbole de la Démocratie : Liberté, Egalité, Fraternité. Il est inutile sans doute de prouver que l'Egalité et la Fraternité, loin d'être ennemis du Christianisme catholique, sont une émanation de son esprit...

» La Liberté politique est le droit de faire la loi et d'instituer le pouvoir appelé à l'exécuter. La Liberté n'est complète que lorsque

1. Dom Guéranger, par Dom Delatte, I, 449.
2. Bazin, t. I, p. 238.

ce droit appartient à la nation tout entière. Une nation n'est vraiment libre et maîtresse d'elle-même que lorsque tous les citoyens, par eux-mêmes ou par leurs mandataires, président à leurs destinées en établissant la loi qui doit régler tous leurs intérêts temporels, en déléguant à un gouvernement de leur choix le pouvoir d'appliquer la loi qu'ils ont décrétée. La Liberté politique est donc identique à la Souveraineté.

» La Souveraineté est une émanation de Dieu dans la nature humaine... Dieu a élevé la nature humaine à la participation de sa souveraineté. Or, comme les hommes participent à la nature humaine, tous entrent en partage de la souveraineté; et, dans une nation, la nature humaine étant représentée par la totalité de la nation, c'est la totalité de la nation qui possède la souveraineté. Elle a le droit de commander à tous ses membres, de faire les lois, d'instituer le pouvoir exécutif.

» Cette théorie, simple et évidente comme la vérité elle-même, est-elle donc opposée à la théologie chrétienne? Que venons-nous de faire, sinon de présenter sous une forme rationelle l'enseignement constant des plus grands docteurs et des meilleures écoles de théologie! » (1)

1. *Vie de Monseigneur Maret*, par Bazin, I, 241-242. On ne se lasse pas de citer le fondateur de l'*Ere nouvelle*. Chacune de ses propositions appelle dans la mémoire où elles lui font un cortège bruyant, les déclarations de nos Sillonistes et de nos Démocrates. Les idées et les tendances sont les mêmes. Le nouveau est dans le verbe et dans les images.

Voici la pensée de l'abbé Maret sur les causes de nos révolutions : notre siècle en est venu à demander à la société une perfection qui dépasse les forces communes de la nature humaine. Après avoir appris de l'Evangile un idéal social, il s'exalte et il s'épuise dans de redoutables expériences pour le réaliser sans l'esprit évangélique avec les seuls éléments de la volonté et de la raison. Tout ce que notre siècle poursuit de grand, de populaire, de juste, de divin, sera accompli quand il saura bien que Jésus-Christ est non pas seulement la vérité, l'idéal, mais encore la voie et le moyen. La Démocratie cherchait alors le Catholicisme sans le savoir et quelquefois en le maudissant. Dans ses agitations fébriles, elle était en quête de ses vertus. Le mal du pays de l'Evangile la tourmente, et elle n'aura de repos que le jour où elle reposera sur le cœur du Maître, qui est la Charité (1).

L'abbé Maret aurait voulu créer une véritable école sociale catholique dans le but de ramener le clergé à sa tradition. Car nos prêtres semblent avoir perdu le sens du grand apostolat ecclésiastique. Il leur rendrait ainsi l'art d'évangéliser les peuples, au lieu de s'épuiser en une action individuelle.

Une partie du clergé est gagnée d'avance aux entreprises de ce genre. Les jeunes se laissent séduire les premiers. On les voit se jeter sur l'*Ere*

1. Bazin, t. I, p. 243.

nouvelle. Fondée le 5 avril 1848, elle compte 3.200 abonnés, le 25 mai suivant. Et, en juin, son tirage est de 20.000. C'est un succès de presse. Maret a des imitateurs à Paris et en province. Victor Galland, un catholique, fonde la *Revue du Socialisme chrétien;* l'abbé Chantome, la *Revue des réformes et du progrès*. L'abbé Guettée est rédacteur en chef du *Républicain de Loir-et-Cher*, et Chevé, catholique connu, collabore au journal de Proudhon.

L'*Ere nouvelle* n'est que la réédition de l'*Avenir*. Ses rédacteurs s'adaptent aux circonstances. L'abbé Maret, qui les inspire, développe la partie démocratique du programme de Lamennais. Avec lui, la Démocratie chrétienne est en progrès. Les événements se tourneront contre lui. Les tendances, dont il s'est constitué l'interprète, subiront un arrêt. Il s'effacera lui-même pour s'engager dans une autre voie. Mais on se ferait illusion, en croyant à une faillite de ses théories. Leur marche en avant est chose acquise désormais. Elles resteront au point où l'*Ere nouvelle* les laissa en disparaissant. D'autres viendront un jour les reprendre et les remorquer pour une nouvelle marche en avant. Nous retrouverons les mêmes idées, les mêmes passions, le même vocabulaire.

Les Démocrates, qui collaborent avec l'abbé Maret, n'auraient pas cédé devant les discussions. Les mesures administratives seraient restées impuissantes contre eux. Les procédés de raison et les actes d'autorité n'impressionnent

guère les hommes, affligés d'un pareil état d'esprit. Quelques-uns néanmoins sont accessibles aux leçons de l'expérience. Ceux-là se rendirent, quand les journées de juin leur montrèrent ce que cachaient de réalités douloureuses les déclamations sur la bonté du peuple. Leurs abonnés comprirent mieux encore. Les émeutes se transformèrent en désastre pour le journal.

L'abbé Maret tint bon, malgré ces échecs. Sa foi démocratique planait au-dessus de toutes les ruines. Il était disposé à continuer quand même. Les lecteurs, qui lui restaient fidèles, partageaient son optimisme. Mais la nécessité vint un jour précipiter le dénouement. Le Marquis de la Rochejaquelein, par une opération habile, acquit la propriété de l'*Ere nouvelle*. Ce fut sa condamnation à mort.

Les premiers exploits du Socialisme lui devinrent funestes. Ses partisans avaient eu le tort de s'attaquer à la société elle-même. Les désordres, qu'ils occasionnèrent à Paris et dans quelques départements, firent mieux que tous les raisonnements éclater la folie de leur système. Les instincts conservateurs, qui dominent chez la plupart des hommes, firent se dresser contre eux les forces vives d'un pays. L'opinion publique leur fut ouvertement hostile. La réaction, qui suivit, marqua une défaite des socialistes et de leur programme. Mais on s'égarerait, en la croyant définitive. Les idées, génératrices du Socialisme, restent en honneur; les circonstances économiques, qui favorisent son dévelop-

pement, ne changent pas. Le Socialisme, qu'on le veuille ou non, apparaîtra de nouveau sur la scène du monde. La Démocratie chrétienne fera partie de son cortège. L'une suit inévitablement l'autre.

Quant au Catholicisme libéral, tout lui devient profit dans les événements de 1848.

QUATRIÈME LEÇON

Deuxième condamnation du Catholicisme libéral

SOMMAIRE : La révolution romaine. Après les événements de juin. La liberté d'enseignement. Monseigneur Dupanloup. Les ultramontains, Veuillot. Autour d'un journal. L'école du Correspondant. Montalembert. Les succès littéraires du Catholicisme libéral. Système des concessions. Condamnation par le *Syllabus*.

La France n'eut pas le monopole de la Révolution, en 1848. Rome s'en donna une. Le Pape Pie IX avait cependant fait tout pour épargner cette aventure à son peuple. Dès son avènement (1846), il inaugura une série de réformes, qui le firent passer en Italie et en Europe pour le plus libéral des souverains. On eût dit que la Papauté entrait dans une ère nouvelle. Les gouvernements voisins assistaient à cette évolution de la politique romaine avec curiosité et inquiétude. Les hommes d'Etat ne se trompaient guère sur les déceptions qui attendaient le Souverain-Pontife. Metternich, l'un des plus écoutés, disait : « Les améliorations matérielles, les chemins de fer, l'éclairage au gaz, les écoles leur importent peu ; ce qu'ils veulent, c'est agir par la presse, par les clubs, désarmer les Suisses, ar-

mer la garde civique, finalement dominer. » Les événements ne tardèrent pas à vérifier ces prévisions.

Mazzini tramait une révolution, avec le concours des sociétés secrètes et pour leur compte. Ses instigateurs, au lieu de s'abandonner à la poussée aveugle des foules, leur imposaient une direction ferme. Il importait de ne rien faire qui pût amener une intervention militaire de la France ou de l'Autriche. Les choses se firent donc à l'heure.

Les événements de Paris eurent dans toute la péninsule une forte répercussion. Les exigences des révolutionnaires devinrent insolentes. Pie IX dut accorder une constitution à son peuple (mars 1848). Cet acte de faiblesse fut un encouragement pour les émeutiers. Rome se trouva bientôt en pleine anarchie. Il n'y eut aucun gouvernement possible. Cet état put se prolonger quelques mois encore. Mais après le meurtre de Rossi (15 novembre) et l'émeute du lendemain, la vie du Pape se trouvait en danger; il dut abandonner la ville et chercher un refuge à Gaète. La suite est connue.

Le Gouvernement français, qui avait compris les leçons des journées sanglantes de juin, envoya son armée au secours de Pie IX. Rome fut arrachée à la révolution et rendue à son Souverain légitime.

Celui-ci n'oublia jamais la leçon qu'il venait de recevoir. On l'a souvent représenté comme un

vieillard aigri par l'épreuve et fermé d'avance à toute idée de progrès. Rien n'est plus faux. Il voyait le mal où il se trouve, le mal qui ravage les esprits avant de désoler la société. Et il l'a dénoncé avec un courage qui ne fléchit jamais. C'est le plus grand service qu'il put rendre à l'Eglise et au monde.

L'accueil empressé que le Clergé et les Catholiques firent dans l'ensemble à la deuxième République amena une explosion du Libéralisme. Tous ne partagèrent pas cependant cet enthousiasme. Les Légitimistes, qui étaient pour la plupart d'excellents catholiques, se tinrent, plus que d'autres, sur la réserve. Il y eut un assez grand nombre de prêtres à suivre cet exemple. Je n'en nommerai qu'un, l'abbé Pie, vicaire général de Chartres. Les démonstrations libérales de Montalembert et de quelques autres défenseurs de la liberté d'enseignement, l'avaient préoccupé plus d'une fois.

Des électeurs influents l'engagèrent à poser sa candidature aux élections de 1848. Il refusa. Les motifs de cette détermination révèlent un sens politique de beaucoup supérieur à celui de ses contemporains. L'abbé Pie ne se reconnaissait aucune aptitude à représenter une foule inorganique. Ses dispositions n'auraient pas été les mêmes, si on lui avait demandé de représenter dans une assemblée nationale le corps ecclésiastique, dont il faisait partie. Déjà le futur évêque de Poitiers trouvait dans nos traditions

politiques l'intelligence de la représentation professionnelle ou corporative. Il devançait son époque.

L'empressement républicain du Clergé plongea Montalembert dans une tristesse dont sa correspondance avec l'abbé de Solesmes garde l'expression.

« Je suis inquiet du Clergé. Peut-être n'avez-vous pas vu les discours de certains curés de Paris, qui ont qualifié Notre-Seigneur Jésus-Christ de *divin républicain*. C'est toujours le même esprit, l'adoration servile de la force laïque et du pouvoir vainqueur. Malheureusement cet esprit gallican se complique et s'envenime par les tendances démagogiques, qui ont infecté le clergé à un degré que je ne soupçonnais pas » (1).

Les journées de juin, fatales au Socialisme et à la Démocratie chrétienne, rapprochèrent les Libéraux des Catholiques. Les premiers appartenaient généralement à la bourgeoisie. Ils avaient de la fortune; par conséquent, les tentatives révolutionnaires leurs firent peur. Cette crainte des malheurs politiques fut un commencement de sagesse. On se mit à réfléchir sur les avantages de la religion et de la morale.

Dieu apparut comme le gendarme veillant aux coffres-forts. On l'appela au secours. Le parti prêtre devint un auxiliaire de l'ordre. Cousin représente assez exactement ce que pouvait être

1. Dom Guéranger, par Dom Delatte, I, 416.

cette bourgeoisie fortunée, intelligente et libérale. Il aurait dit à Rémusat : « Courons nous jeter dans les bras des évêques ; eux seuls peuvent nous sauver. » Beaucoup le pensaient, sans le dire trop haut. Le rôle conservateur de l'Eglise l'impose toujours comme une condition de l'ordre public, toutes les fois que les intérêts matériels d'une société se trouvent gravement compromis. Mais il faut que le péril se manifeste avec une évidence troublante.

Les prédications du jubilé, qui suivirent d'assez près tous ces événements, provoquèrent de nombreux retours aux pratiques religieuses, dans les villes et dans les campagnes. Mais ces conversions furent de courte durée. La crainte, qui les avait rendues possibles, disparut avec le désordre ; et elle emporta la sagesse, qui l'avait accompagnée. Les œuvres pastorales de Mgr Pie, évêque de Poitiers, conservent en plusieurs endroits un tableau fidèle de cette situation.

Le vote de la loi sur la liberté d'enseignement montre ce qu'était l'opinion au début de cette période. Les Libéraux se faisaient un honneur et un devoir de demander à l'Eglise le plus de services possibles. Ils furent, en toutes circonstances, prodigues d'égards envers les membres du Clergé. Les dispositions du Parlement étaient les mêmes. De Falloux avait le portefeuille de l'Instruction publique. La commission chargée de préparer le texte de la loi cor-

respondait à cet état des esprits. Tout y était à la conciliation.

La satisfaction ne fut pas universelle chez les Catholiques, il s'en faut. Beaucoup réclamaient, avec une liberté entière, la suppression de l'Université ou de l'enseignement par l'Etat. Louis Veuillot se fit dans l'*Univers* leur porte-parole très écouté. La loi Falloux, tout en reconnaissant aux hommes d'Eglise la liberté d'ouvrir et de diriger des maisons d'éducation, conservait à l'Etat son action prépondérante. Il continuait d'enseigner dans les établissements universitaires. Il exerçait sur les autres une direction effective par les programmes et les examens. Les partisans de la loi telle quelle prétendirent qu'il n'eût pas été possible d'obtenir davantage. Mais les Catholiques dans l'ensemble s'attendaient à mieux. Veuillot donna le retentissement de son journal à leurs plaintes. Dupanloup et Montalembert ne purent prendre leur parti de cette mauvaise humeur. Ce fut le point de départ de polémiques violentes et de divisions profondes, au cours desquelles le Catholicisme libéral entra de nouveau en campagne.

Les critiques de Veuillot et de ses amis sont curieuses à lire après un demi-siècle d'expérience. Il y aurait à les rapprocher de celles qui ont été formulées par quelques-uns de nos publicistes les plus en vue, par Drumont entre autres. Je n'ose pas trop m'élever contre une loi, qui est de la part de nos ennemis l'objet de tant d'attaques. Cependant il y aurait lieu, sans contester les

avantages qu'elle nous a valus, d'en examiner les inconvénients. Tout n'a pas été profit dans cette fréquentation de l'Université par les éducateurs ecclésiastiques. Ceux qui ont suivi l'enseignement donné ici même par M. Pierre Lasserre savent à quoi s'en tenir.

Je reviens à la commission. Saint-Marc Girardin, Cousin et Dubois y représentaient l'Université; les abbés Dupanloup et Sibour, l'Eglise; Montalembert, Augustin Cochin, Laurencie, de Riancey, Armand de Melun, le parti catholique. Il y avait, en outre, Freslon, qui avait eu le portefeuille de l'Instruction publique sous le ministère Cavaignac, le pasteur protestant Cuvier, de Corcelles, Thiers, Dupanloup et Cousin jouèrent les rôles prépondérants.

Pour des raisons diverses, leur influence s'imposa. Ils étaient hommes à s'entendre malgré des divergences manifestes et leur personnalité très accusée. Thiers et Cousin n'étaient pas revenus de l'émotion que leur avait causée l'insurrection populaire. Le premier tint un langage auquel personne ne s'attendait. L'état des esprits dans le personnel enseignant lui faisait peur et il l'avait écrit, de manière à ce que nul n'en ignore. « L'Université est tombée aux mains des Phalanstériens. Je porte ma haine et ma chaleur de résistance là où est l'ennemi. Cet ennemi, c'est la démagogie; et je ne lui livrerai pas le dernier débris de l'ordre social, c'est-à-dire l'établissement catholique. »

Il aurait voulu décharger l'Etat du soin de

l'instruction primaire pour la confier au clergé. Ce projet n'aboutit point. Thiers cependant ne donnait pas toute sa confiance aux hommes d'Eglise. Autant il se montra disposé à leur remettre l'éducation des paysans et des ouvriers, autant il était jaloux de laisser la bourgeoisie aux mains de l'Université. C'est pour cette raison qu'il fut hostile à la complète liberté de l'enseignement secondaire. L'abbé Dupanloup, au reste, ne la demandait pas. Ils purent aisément tomber d'accord.

La haute situation que cet ecclésiastique occupait dans le clergé parisien, l'expérience qu'il avait en matière d'éducation et ses qualités personnelles lui donnaient un ascendant, devant lequel cédaient les esprits les plus distingués. Il professait sur les rapports du Christianisme et de la société moderne des idées particulièrement larges, qui plaisaient aux Libéraux. Elles furent pour beaucoup dans ses succès. Loin d'en faire mystère, il les avait étalées, dès 1845, dans une brochure, qui ressembla fort à un manifeste.

Le titre, *La pacification religieuse*, convient à la thèse soutenue. On y trouve, dans ses grandes lignes, le programme du Catholicisme libéral. Dupanloup y restera fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Car cet homme eut une existence étonnamment une. Les pages qu'il consacre au véritable esprit de la Révolution française livrent toute sa pensée. Il accepte les institutions libres, la liberté de conscience, la liberté civile,

la liberté politique, en un mot la Liberté à toutes les sauces du Libéralisme. La déclaration suivante doit être retenue. L'auteur s'adresse aux Libéraux : « De quelque façon que vous nous considériez, selon la vérité ou selon des préjugés, comme auxiliaires ou comme vaincus, nous venons à vous, nous et tout ce qui marche avec nous; achevez votre conquête en nous acceptant, ne repoussez plus en aveugles de prétendus ennemis, qui vous offrent et qui vous demandent la paix dans la liberté et dans la justice. »

Tels furent les sentiments qui animèrent l'abbé Dupanloup dans tous ses rapports avec les membres de la commission. Nous verrons qu'il en éprouvait d'autres à l'endroit des Catholiques, assez téméraires pour ne pas partager son avis. Montalembert fut sous le charme. Cet accord entre hommes d'opinions religieuses et politiques si diverses lui parut réaliser tout ce que l'on pouvait attendre de mieux. On le devait au respect de tous pour la liberté de chacun. L'intransigeance de Veuillot lui devint insupportable. L'empire de Dom Guéranger sur son esprit diminua sensiblement à partir de ce jour. Le besoin qu'il avait d'un appui pour son intelligence et sa volonté le porta vers l'abbé Dupanloup, qui lui fut désormais un ami et un maître.

La nomination de l'abbé Dupanloup à l'évêché d'Orléans augmenta son prestige. Ce fut un chef d'école et un conducteur d'hommes. Son influence s'étendit bien au-delà de son dio-

cèse. On peut, sans exagération, lui attribuer la plupart des progrès du Libéralisme chez les Catholiques de cette époque. Il imprima son caractère à cette nouvelle phase du Catholicisme libéral. Vous n'y trouverez pas la Démocratie de Lamennais, de Maret ou de Lacordaire.

Mgr Dupanloup eut la république en horreur et il resta toute sa vie monarchiste. Mais, dans l'Eglise, comme en France, il voulait une Monarchie libérale, dans laquelle le pouvoir souverain ne craindrait pas de se prêter aux exigences de la Révolution. L'autorité suprême devrait donc faire le sacrifice de quelques-unes de ses prérogatives. Ce que le Pape ou le Roi perdrait ainsi deviendrait la part du peuple, des sujets, ou plus exactement d'une oligarchie intellectuelle, dont les Catholiques libéraux s'attribuaient le monopole. Mgr Dupanloup ne formula point son système par écrit; il le fit passer dans ses actes. Son Libéralisme, c'est lui; c'est son action personnelle; c'est la mission qu'il s'attribue pour le plus grand bien de la France et de l'Eglise. Cette ambition ne manque pas de grandeur. Il la conserve au moyen d'une piété sincère, d'une austérité de vie édifiante et d'un dévouement que rien ne lasse. Il la sert avec toutes les ressources de sa riche nature.

Les Catholiques, qui échappèrent aux illusions libérales, reçurent le nom d'Ultramontains. Autant vaudrait dire romains ou papistes. On ne saurait leur découvrir un chef unique. Ils eu-

rent pour les guider des évêques d'une doctrine irrépréhensible, Parisis, évêque de Langres, Gousset, archevêque de Reims, Pie, évêque de Poitiers, Gerbet, évêque de Perpignan, Plantier, évêque de Nîmes, et des théologiens de haute valeur; le plus connu est Dom Guéranger, abbé de Solesmes. Veuillot, qui était un écrivain de premier ordre, mit à leur disposition son journal, l'*Univers*. Ce fut leur meilleure chance. Car cette feuille, en pénétrant dans les presbytères, dans les collèges, dans les maisons religieuses et chez les fidèles cultivés et influents, conquérait à leurs idées la plus grande partie du Clergé et des Catholiques.

Veuillot avait tout ce qu'il fallait pour opérer cette conquête. C'était d'abord un journaliste de génie. Il put, grâce à une intelligence des plus actives et à une mémoire qui n'oubliait rien, s'initier à la science des choses de l'Eglise. Il avait le sens catholique très développé. Son instinct de baptisé lui montrait à première vue où est la vérité, où est l'erreur. Il embrassait l'une avec l'ardeur de son âme et il repoussait l'autre sans la moindre hésitation. Il aima l'Eglise passionnément. Pour lui, l'Eglise se personnifiait dans le Pape. Toute son ambition consistait à les servir. Il porta de rudes coups à leurs communs ennemis et du dedans et du dehors. Mais ce fut toujours sans amertume. Ce polémiste redoutable, qui maniait la plume comme un glaive, était plein de bonté. Ses compagnons de labeur et ses amis l'appréciaient à l'é-

gal d'un frère. Ses qualités éminentes et jusqu'à ses défauts lui conciliaient l'admiration de ses lecteurs, prêtres pour la plupart.

Le Clergé lui doit beaucoup. Les curés de France, les ruraux surtout, s'acquittèrent généreusement de leur dette de reconnaissance. Veuillot fut leur homme. Il ne se trouvait nulle part aussi bien que dans leurs réunions. Ils l'aimaient, ils étaient fiers de lui. Leur amour et leur fierté ne connaissaient plus de borne, quand ils l'avaient vu simple, joyeux comme un confrère spirituel. Il prend plaisir à raconter dans ses lettres les épisodes de ses tournées cléricales. Le Veuillot des presbytères est délicieux.

Que j'aime aussi le Veuillot de Rome. Il voulut toujours servir le Pape à ses risques et périls, sans l'engager dans les campagnes qu'il menait pour lui. Il se réservait de porter des coups et au besoin d'en recevoir, et il laissait aux autres les récompenses qui flattent. Pie IX voulut subventionner son journal. Il eut la noblesse d'âme de refuser. C'était le moyen de garder une indépendance, qui faisait sa force.

Ces quelques traits, qui témoignent de sa fierté de journaliste et de chrétien, prouvent qu'il avait le sentiment des conditions dans lesquelles la presse doit engager ses batailles. Il ne suffit pas dans ces luttes de remporter une victoire; il faut, en toute occurrence, avoir l'honneur sauf. Veuillot, à ce point de vue, est un modèle.

Tout n'est pas parfait dans son œuvre. Il était sans tradition politique. Qui lui en aurait donné

Universitas

une? Aussi crut-il pouvoir accepter la constitution du pays, telle qu'il la trouvait. Cette indifférence politique le disposait à s'accommoder de la République et à se faire le serviteur de Napoléon III. Un gouvernement ne l'intéressait qu'en raison de ses rapports immédiats avec l'Eglise. L'abbé Maynard, qui fut l'un de ses admirateurs et de ses amis, ne craint pas de voir là une faiblesse. C'en était une, en effet. Mais une longue expérience finit par lui démontrer que l'Eglise ne saurait être indifférente aux formes de gouvernement. Il se fit, pendant les dernières années de sa carrière, le champion convaincu de la Monarchie très chrétienne.

La rivalité de Mgr Dupanloup et de Louis Veuillot tient une place très importante dans l'histoire du Catholicisme libéral. On peut même dire qu'elle la remplit durant cette période. L'évêque d'Orléans se rendit compte du rôle que jouait la presse dans les luttes d'idées. Il voulut donc un journal à lui. C'était aussi le sentiment de Montalembert. Le mieux eût été de mettre la main sur l'*Univers*. Veuillot discerna vite ces intentions de conquérant et il se mit sur la défensive. Mgr Dupanloup avait commencé de bonne heure, puisqu'il essaya, en 1841, d'ensevelir l'*Univers* dans l'*Union Catholique*. Ce fut le contraire qui eut lieu; l'*Union Catholique* mourut, deux années plus tard, dans les bras de l'*Univers*.

Sans se laisser décourager par ce premier in-

succès, l'abbé Dupanloup tenta d'imposer une direction à Veuillot, en le soumettant à un comité de surveillance, dont il aurait été l'inspirateur. Nouvel échec. Il perdit de nouveau sa peine, lorsqu'il organisa, quelque temps après, toute une coalition dans le but d'enlever à Tacconet la propriété et la direction du journal et la rédaction à Veuillot. Les hommes qui devaient plus tard marcher à fond pour le Catholicisme libéral furent du complot : Mgr Affre, Montalembert, Lacordaire, et Loyson. Ils durent se contenter de l'*Ami de la religion*. L'*Ami* devint la feuille officielle du parti. C'était peu, pour tenir tête à l'*Univers* et à son rédacteur en chef.

N'ayant pu réduire l'*Univers*, Mgr Dupanloup usa des moyens que lui fournissait l'Autorité épiscopale pour le contraindre au silence. Il eut le concours de plusieurs évêques. Mais Veuillot, rencontra des sympathies chaudes et généreuses dans l'Episcopat. Rome prit sa défense, aux moments les plus critiques. On usa contre lui de tous les moyens, même du factum calomnieux. L'*Univers jugé par lui-même* reste comme preuve des excès auxquels s'abandonnent des hommes, par ailleurs respectables, dès qu'ils cessent d'être loyaux. Cela peut arriver à des Catholiques et à des preux. Ce que l'intrigue n'avait pu faire, l'Empereur l'accomplit, en supprimant le journal, qui enfin combattait sa politique devenue contraire aux intérêts de l'Eglise.

L'*Ami de la religion* répondait mal aux exi-

gences des leaders du Catholicisme libéral. Ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Le *Correspondant*, il est vrai, leur était acquis. Mais cette revue bimensuelle languissait sous la direction de Charles Lenormant. Montalembert la prit, en 1853. Il s'était séparé de Napoléon III, après la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Son adhésion à l'Empire, du reste, n'avait jamais été chaude. On s'aperçut vite qu'il trouverait malaisément sa place dans l'entourage politique du prince. Il y avait peu de discours à faire avec un gouvernement personnel. Ses conseils ne furent pas recherchés. Tout en servant le Libéralisme, il se mit à combattre l'Empire. Ces deux attitudes se conciliaient fort bien.

Le rôle politique de Veuillot me plaît beaucoup moins. Il fut déterminé par l'indifférentisme, dont il s'était fait un devoir. Après avoir acclamé le coup d'Etat du 2 Décembre, il attacha son journal à la fortune de l'Empereur. Sa clientèle, qui commençait à être nombreuse, suivit son exemple. Montalembert et ses amis ne manquèrent pas une occasion de le lui reprocher. Ils n'avaient pas tort, je l'avoue. Des Catholiques auraient pu se dévouer au service exclusif de l'Eglise, sans oublier à ce point les exigences du droit politique et les traditions nationales.

L'*Univers* avait pour excuse l'attitude de l'Episcopat. Les évêques, en grande majorité, s'engagèrent à la suite de Napoléon III. Ils mirent aux pieds de son trône tout l'enthousiasme avec lequel ils saluèrent, en 1848, l'avènement de la

jeune Démocratie. Les mandements, publiés à ces deux époques, sont d'une lecture instructive. Mais l'impression, qui s'en dégage, équivaut à une déception amère. Les Catholiques avaient besoin d'entendre un autre langage que celui des courtisans. Le désir de se ménager les bonnes grâces d'un homme ou d'un parti au pouvoir ne saurait légitimer l'oubli de leur dignité pastorale chez les chefs de nos diocèses. L'autorité subit toujours les conséquences de cette diminution que ses représentants lui infligent. Après la mise au point qui résulte d'une distance de cinquante années, les invectives de Montalembert se comprennent. L'Ultramontain Veuillot perdit, de ce fait, des sympathies et des concours, qui lui eussent été précieux. Il les trouvera plus tard, lorsque le temps aura complété son œuvre et déchiré les voiles, qui dérobaient au public les dispositions réelles de Bonaparte. Ce n'était rien moins qu'un serviteur fidèle du Catholicisme.

Je reviens à Montalembert et au *Correspondant.*

Il n'était pas homme à se noyer dans les équivoques. Les situations nettes allaient à son caractère. On s'en aperçut peu de temps après sa rupture avec l'Empire. Il entra en campagne contre le despotisme, en publiant une brochure, qui fit grand bruit. Elle avait pour titre *Les intérêts catholiques au XIXe siècle.*

Les partisans du régime nouveau n'y sont pas

ménagés. Il les accuse d'entraîner la France à l'absolutisme. Ce Paganisme politique portera à la religion de graves préjudices. L'occasion d'exalter le Libéralisme était trop bonne pour qu'il ne la saisisse point. Il déclare donc que l'Eglise ne saurait avoir de meilleure garantie que la liberté politique, lors même qu'elle serait inséparable de la liberté de conscience. Or, cette liberté n'est possible qu'avec le régime parlementaire. Vous devinez la conclusion.

L'évolution de Montalembert, si loyale et courageuse qu'elle pût être, ne lui réussit pas. Le clergé et les fonctionnaires, d'un commun accord, le firent échouer aux élections de 1857. Cet incident excita son humeur belliqueuse. Il se donna, dès lors, tout entier à la direction du *Correspondant* et aux campagnes qu'on y organisait. Il eut pour collaborateurs principaux de Falloux, Albert de Broglie, Augustin Cochin.

Le *Correspondant* devint l'organe actif du Catholicisme libéral, laissant loin derrière lui l'*Ami de la religion.* Ses rédacteurs et ceux de l'*Univers* s'observaient et à chaque instant ils furent aux prises. Ces polémiques sont d'un haut intérêt, étant données les idées soutenues de part et d'autre et la valeur des polémistes.

En janvier 1856, Albert de Broglie, provoqué par une attaque de l'*Univers*, indiqua les positions prises par les membres de l'école libérale dans un article sur *Les caractères de la polémique religieuse actuelle.* Il revendique pour lui et ses compagnons de lutte le titre de Catholiques

libéraux. L'incompatibilité entre l'Eglise et la société moderne, issue des principes de 1789, dont parlent sans cesse les Ultramontains, est une erreur. On risque par ces déclarations imprudentes de soulever l'opinion publique contre le Catholicisme. De Broglie réclame, en outre, la loyauté dans la liberté. Car cette liberté constitue un progrès incontestable. Il se sépare ouvertement des Catholiques qui font de l'intolérance un droit, dès qu'elle est possible.

On eût dit que les circonstances favorisaient les prétentions libérales.

D'une part, les libres-penseurs modérés et de bonne tenue, que le Socialisme effrayait moins, auraient accepté volontiers un Catholicisme large et facile. Le *Journal des Débats* correspondait à leur état d'esprit. Ils étaient pleins d'égard pour les hommes du *Correspondant;* et ils trouvaient intelligente leur manière de comprendre et de présenter la religion, tandis que l'intransigeance de Veuillot et de ses amis leur devenait intolérable. Elle les éloignait encore plus de l'Eglise. Du moins, on l'affirmait.

D'autre part, les passions anti-catholiques, habilement exploitées par les sociétés secrètes, se faisaient chaque jour plus violentes. Les meneurs préparaient sournoisement l'unité italienne et la conquête de Rome. Déjà ils prenaient leurs mesures pour dominer Napoléon III et le détacher de l'Eglise. Tout leur servait à exciter l'opinion publique. Ils ne réussirent que trop. Louis Veuil-

lot se tenait toujours en éveil. Il ne laissa passer aucune attaque, aucune calomnie, aucune erreur grave, sans la relever. Tous les détracteurs de l'Eglise, de la Papauté et de la civilisation chrétiennent eurent affaire à lui, chacun à son tour. Il leur tint tête avec la crânerie d'un fils, qui ne sait pas rougir de sa mère. Son audace, son talent et surtout les coups qu'il portait les mirent hors d'eux-mêmes. Leur rage anticléricale paraissait s'accroître d'autant. Les libéraux vantèrent, à cette occasion, la supériorité de leur tactique. La modération des hommes sages n'effarouche personne. Ils s'attribuaient le monopole de cette sagesse, qui donne la connaissance de son temps et de ses besoins, pour laisser aux chefs de l'Ultramontanisme le privilège de la science théologique, et aussi des violences, qui provoquent, quand elles ne les expliquent pas, les colères de l'ennemi.

La renommée combla de ses caresses les principaux écrivains de l'école libérale. Elle rendait hommage à leur modération, non moins qu'à leur mérite littéraire. Ils reçurent les honneurs académiques. Montalembert prit, le premier, place sous la coupole, en 1852. Monseigneur Dupanloup le suivit, en 1854. Ce fut le tour de Falloux, en 1856. De Laprade, Lacordaire, de Broglie, de Carné, Gratry vinrent ensuite. Veuillot plaisanta de tous ces succès, en les accusant de songer avant tout à l'Académie.

Quoi qu'il en ait dit, l'Académie s'honorait elle-même, en s'ouvrant à des écrivains dont les

œuvres ont enrichi la littérature nationale. On aurait pu dire la même chose, si elle eût admis Veuillot et Pie. Mais ses suffrages ne seraient pas allés dans ce sens, au cas où on les eût sollicités. On aime, sous la coupole, les discours spirituels et tranquilles. Les esprits intransigeants y apportent toujours de la gêne. Les Libéraux s'y trouvent mieux à leur place. Ce fut le cas au temps du second Empire.

Les Catholiques libéraux s'entendaient fort bien avec les Orléanistes et les Doctrinaires pour diriger une fronde très désagréable à l'Empereur. Ils exercèrent de là une influence considérable sur l'opinion. On a beau dire, l'Académie jouit en France d'une autorité réelle. Les hommes cultivés adoptent volontiers les idées qu'on y professe. Ils ne seraient pas de leur temps sans cela.

Ce Parlement littéraire offrait le même spectacle que la Commission de la loi Falloux. Des hommes, qui avaient en politique et en religion des doctrines en apparence inconciliables, s'accordaient fort bien entre eux. Cela était dû aux concessions réciproques qu'ils se faisaient et au silence respectueux dans lequel ils laissaient toutes les questions irritantes. C'était du Libéralisme en pratique. Mais ce Libéralisme, nécessaire et très acceptable en pareil milieu, produirait dans les assemblées religieuses des résultats moins satisfaisants. On ne pourrait s'en accommoder. Il en serait de même en politique. Mon-

talembert et ses amis ne comprenaient pas l'importance de cette distinction. Ils croyaient pouvoir modeler la société sur la réunion de nos quarante immortels.

La tolérance, dont ils avaient contracté l'habitude et qu'ils érigeaient en principe, allait beaucoup trop loin, Louis Veuillot n'était pas le seul à s'en émouvoir. L'évêque de Poitiers constatait avec inquiétude le mal que cette attitude ne manquait pas de produire. Les prélats, les plus estimés à cause de la sûreté de leur doctrine, et nos meilleurs théologiens, partageaient ces craintes.

Dom Guéranger appela de leur vrai nom les causes de ces tendances périlleuses : le naturalisme contemporain. Ce commerce intellectuel avec des hommes, fermés à toute conception chrétienne de la vie et du monde, diminue peu à peu dans les âmes le sens du surnaturel. L'Eglise descend au niveau des sociétés humaines. Les dogmes perdent de leur rigueur. Le rôle de la morale s'atténue. L'action de l'Esprit-Saint sur les individus et la société est passée sous silence. Le miracle fait peur; on le tait de parti pris. Des écrivains, personnellement dévoués à l'Eglise et fidèles à ses pratiques, en viennent à traiter les sujets religieux, avec un esprit et dans une langue, qui se rapprochent trop de l'esprit et de la langue des rationalistes.

Cette diminution des vérités passaient aux yeux des Libéraux pour une simple tactique propre à leur concilier des adversaires ou des indiffé-

rents. Je ne veux pas douter, un instant, de leur bonne foi. Le désir du bien était tel chez l'un d'entre eux, Charles Lenormant, qu'il prit scandale d'un trait d'esprit aussi juste que fin de l'évêque de Poitiers. Mgr Pie avait dit d'une récompense académique donnée simultanément à Jules Simon et au Père Gratry : la philosophie chrétienne couronnée *ex-æquo* avec la philosophie naturaliste. Lenormant l'accusa de « troubler par d'amères critiques et des défiances injustes les hésitations et le trouble qui précède et mûrit chez plusieurs des hommes de l'Académie de grandes résolutions, dont le fruit est de revenir à la pratique religieuse. » Les sympathies des Catholiques libéraux ne s'arrêtaient pas aux seules personnes; certaines œuvres semblaient en bénéficier et avec elles les erreurs dont il les avaient remplies. Ce fut, en particulier, le cas de Cousin. Sa philosophie était souvent en contradiction avec les enseignements de l'Eglise. On ne pouvait même sans danger la couvrir d'une apparence de recommandation. La Congrégation de l'Index faillit censurer plusieurs de ses ouvrages.

Ces habitudes de conciliation tournèrent au détriment de la foi. Il se fit une infiltration des erreurs courantes dans le Clergé et chez des Catholiques influents. L'abbé de Solesmes réagit de son mieux par toute une série d'articles sur le naturalisme contemporain que publia l'*Univers*. Veuillot harcelait de son côté les apôtres de l'erreur libérale. Des théologiens de marque se

mirent de la partie. Les évêques ne manquèrent pas à leur devoir. Mais nul ne combattit avec plus de raison et d'autorité cette profession franche et ouverte de la pacification religieuse entre le Christianisme et le Naturalisme, que l'évêque de Poitiers. Il parlait en docteur de la foi. Ses instructions synodales, écoutées d'abord par ses prêtres, furent accueillies et lues dans tous les diocèses par les hommes qui avaient le souci de la vérité. Elles contribuèrent au renom de leur auteur.

L'enseignement des évêques et celui des théologiens étaient impuissants à conjurer le mal. Il se propageait au dehors par l'action des libres-penseurs avérés ou déguisés, et il se faisait à l'intérieur par la complicité des docteurs muets ou complaisants. Le Souverain Pontife se vit dans l'obligation d'intervenir. Il lui appartient, en effet, de montrer où est la vérité, en signalant l'erreur. Après une sérieuse enquête confiée aux hommes les mieux avertis des idées courantes, il publia son Encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* ou liste des erreurs qui menaçaient la foi des chrétiens (8 décembre 1864).

C'est une synthèse complète du Naturalisme ou du Libéralisme. Rien n'y échappe. Ses diverses applications théologiques, philosophiques, politiques et sociales sont consignées dans une proposition courte et nette, comme il sied à une formule. Chacun peut la comprendre et y

découvrir la vérité dont l'erreur condamnée est la caricature.

Mgr Dupanloup et ses amis savaient depuis longtemps que Rome les tenait à l'œil. Ils esespéraient, néanmoins, en usant des influences dont ils disposaient sur place, éviter une condamnation. Leur ardeur très sincère à défendre le pouvoir temporel du Souverain Pontife leur donnait quelque espoir. Ils purent garder bonne contenance devant l'opinion.

La publication de l'Encyclique leur causa donc une grande surprise. Il y avait de quoi. Toutes les phrases du *Syllabus* portaient contre eux. C'était la condamnation de leurs idées et de leurs tendances. Impossible de s'y méprendre. Rien ne manquait au triomphe de leurs adversaires. Montalembert, Cochin, de Broglie furent d'avis de renoncer à la lutte et de quitter le *Correspondant*. C'eût été sage. On ne voit pas, en effet, des Catholiques s'obstiner dans une campagne doctrinale que le Saint-Siège réprouve d'une manière aussi solennelle. Foisset, de Meaux et de Falloux pensèrent autrement. Mgr Dupanloup jugea comme eux et il réussit à mettre les consciences à l'aise.

Le commentaire qu'il donna du *Syllabus* ressemble à un escamotage. Les condamnations se réduisent à rien. Il s'agit de comprendre la pensée intime de Pie IX. Son jugement est théorique; il reste dans la thèse. Il ne s'occupe pas de l'application immédiate. Les circonstances doivent être prises en considération; ce que les Ultra-

montains oublient de dire. Les idées et les tendances des Catholiques libéraux ne se trouvent donc pas en contradiction avec les enseignements du Saint-Siège. Ils n'ont qu'à continuer. Cette singulière théologie satisfaisait trop les aspirations des intéressés pour ne pas être comprise et suivie.

Le livre dans lequel l'évêque d'Orléans fit connaître sa pensée eut une grande diffusion en France et à l'étranger. Il avait pour titre : *La Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre 1864*. La plupart des évêques en reçurent un exemplaire. Six cent trente envoyèrent à l'auteur des félicitations ou tout au moins des remerciements. Pie IX, à qui Mgr Dupanloup fit hommage de sa brochure, lui adressa un bref assez vague, autour duquel fut organisée une publicité retentissante.

Les Catholiques libéraux se figurèrent que l'Episcopat et Rome approuvaient cette diminution de vérité. Il n'en était rien. Le *Syllabus* conserve toute sa force. Le procédé auquel on eut recours dans le but de le diminuer est de tous les temps. On l'emploie constamment de nos jours. Des catholiques, dont la droiture est incontestable, s'y laissent encore prendre, et il en sera toujours ainsi.

L'éducation ecclésiastique de ces hommes serait à refaire. La valeur propre des documents où se trouve la pensée de l'Eglise leur apparaîtrait alors sans diminution ni exagération. Le sens des formules employées serait clair. Il ne

leur arriverait pas de confondre les brefs et les lettres, par lesquels le Souverain Pontife encourage et remercie un auteur, avec une encyclique ou un jugement doctrinal officiel. L'autorité apostolique ne gagne rien à ces manques de mesure. La vérité lui suffit. Nous rendons à la vérité d'une cause un fort mauvais service, toutes les fois qu'il nous arrive de tomber dans de pareilles confusions.

Cette remarque vous explique un fait qui, sans cela, serait déconcertant. Au cours des polémiques entre Libéraux et Ultramontains, les premiers obtinrent des brefs en assez grand nombre, sans parler des lettres de félicitation ou d'encouragement. On se montra prodigue envers Mgr Dupanloup. Veuillot et Dom Guéranger furent moins bien traités. C'était au temps de Pie IX. Cependant qui était le plus en communion d'idées avec Rome?

Concluez : la pensée de Rome se trouve dans les jugements de ses tribunaux et dans les encycliques de ses Pontifes. C'est là qu'il convient de la chercher. Chacun est tenu de prendre tels qu'ils sont les enseignements qui s'y trouvent contenus. Les autres actes émanant du Saint-Siège n'ont pas cette autorité doctrinale; il en est même qui n'en ont aucune. Le discernement est ici nécessaire, comme en toutes choses. Celui qui possède le sens de l'Eglise ne se méprendra jamais. Il appréciera tout à la lumière des enseignements officiels de l'Eglise romaine. Il découvrira sans peine la continuité de sa

doctrine. L'expérience du passé lui donnera l'intelligence du présent. Il saura que les escamotages de la vérité ne réussissent jamais. La vérité finit par prévaloir avec tous ses droits.

CINQUIÈME LEÇON

Le Concile du Vatican

SOMMAIRE : Libéraux et Ultramontains. L'amour du Pape. Libéralisme international. Préparation au Concile. L'infaillibilité pontificale. Partisans de la définition. Ses adversaires. Les débuts du Concile. L'opposition. La définition de l'Infaillibilité.

Mgr Dupanloup a donc tranquillisé les consciences des Catholiques libéraux. Ils n'ont qu'à continuer, comme si le *Syllabus* n'existait pas. Les circonstances politiques contribuent à les servir, ou du moins ils réussissent à en tirer parti.

L'Empire a complètement renoncé aux tendances religieuses de ses commencements. Sa politique extérieure s'affirme de plus en plus contraire aux intérêts de l'Eglise romaine. Les Catholiques ont, en outre, des plaintes sérieuses à formuler contre sa politique intérieure. Ceux-là même qui l'ont d'abord soutenu rompent avec lui et s'engagent dans une opposition, qui durera jusqu'à sa fin. Les Libéraux perdent ainsi un de leurs griefs contre les Ultramontains. Ils se trouvent généralement d'accord sur la question politique immédiate. Leur union devient complète et sincère, toutes les fois que les intérêts vitaux de l'Eglise sont en jeu. On les voit

travailler ensemble pour la défense de l'enseignement catholique et de la souveraineté temporelle du Pape.

Mais cette union, qui rapproche les cœurs et les volontés pour une action bien déterminée, ne saisit guère les intelligences. Il reste des divergences profondes. On a beau conclure des traités extérieurs de paix, la guerre menace toujours de recommencer aussi longtemps que les esprits ne seront pas dominés par une doctrine commune. Rien n'est donc changé entre Ultramontains et Libéraux. Des polémiques, qui se renouvellent à tout propos, accentuent encore leur opposition. Ils ont, de part et d'autre, une manière diamétralement opposée d'envisager les conditions faites à l'Eglise par l'organisation politique et sociale de la France. Rien ne peut les amener à une entente. Les mêmes hommes continuent d'appartenir définitivement aux mêmes groupes et ils suivent les mêmes coryphées.

Les Libéraux forment l'école du *Correspondant* et les Ultramontains, celle de l'*Univers*, reconstituée autour du *Monde*, en attendant la réapparition du journal (1867). Mgr Dupanloup dirige les premiers, comme un général son état-major et son armée. Les seconds ont dans Veuillot un porte-drapeau fidèlement suivi. Le premier groupe compte un assez grand nombre d'évêques; ils subissent l'ascendant de l'évêque d'Orléans et de l'archevêque de Paris. Quelques-uns des nouveaux élus leur apportent un précieux concours.

Car l'Empereur propose volontiers au Souverain Pontife les prêtres connus pour avoir des tendances libérales. Ceux qui partagent les prétendues exagérations de Veuillot effrayent les ministres et les préfets. On les écarte avec soin.

Les Facultés officielles de théologie, que Rome tient en défiance, sont les citadelles du Libéralisme. Celle de Paris est la plus avancée. Son doyen n'est pas un inconnu pour nous. C'est Mgr Maret, l'abbé Maret, le démocrate de 1848, et le fondateur de l'*Ere nouvelle*. Il est en Sorbonne libéral et gallican. Nous le retrouverons bientôt. Quelques-uns de ses professeurs arrivent à l'épiscopat, Mgr Lavigerie en particulier. D'autres auront leur tour : Mgr Meignan, Mgr Bourret, etc. Il en est un, que l'on put croire un instant libéral; mais les énergies surnaturelles du sacre le transformèrent. C'est Mgr Freppel. On peut citer parmi les autres professeurs, l'abbé Bautain, le P. Gratry, l'abbé Péreyve, le P. Adolphe Perraud, mort évêque d'Autun et cardinal.

Les ordres religieux fournissent au Libéralisme quelques recrues. Je nommerai seulement le carme Hyacinthe Loyson et son jeune ami le P. Didon, dominicain. L'abbé Morel, qui fut un des plus vigoureux collaborateurs de Veuillot, range parmi les victimes des libéraux un Jésuite, le P. Matignon, qui publia dans les *Etudes religieuses* des articles sur les doctrines de la Compagnie de Jésus en matière de liberté. Mais, il est juste d'en faire la remarque, ces religieux n'engagent que leur personne.

On est trop souvent porté à solidariser les religieux avec leur ordre. Quand l'un d'entre eux parle ou écrit, le public se figure que tous ses confrères partagent ses sentiments. Ce n'est pas toujours vrai. A cette époque, les jésuites passaient avec raison pour ultramontains. Les Carmes et les Oratoriens n'approuvent pas, il s'en faut, le P. Hyacinthe et le P. Gratry. Les Catholiques virent avec peine ces deux prêtres participer, en 1867, à un congrès international de la paix, où se confondaient des catholiques, des protestants et des libres-penseurs. Le discours que Loyson y prononça fit scandale. Le texte fut publié avec une préface de Gratry. Celui-ci se vit désavoué publiquement par le P. Pétetot, son supérieur général.

Les Ultramontains passaient pour des hommes à l'esprit étroit, affectant d'ignorer le monde et ses besoins. En échange, on leur reconnaissait une science théologique étendue et sûre. C'était l'exacte vérité. Leurs chefs avaient l'entière confiance de la majorité des religieux et des prêtres. Les curés de campagne continuaient à lire avec une curiosité, qui allait parfois jusqu'à la passion, les articles de Veuillot. Il restait leur homme, d'autant plus que, personne n'en doutait, il avait pour le guider et le soutenir les évêques et les théologiens, que les professeurs de séminaires recommandaient à leurs élèves depuis quelque temps.

Pie IX leur inspirait à tous la plus grande vé-

nération. Ses épreuves et la force avec laquelle il tenait tête à ses ennemis le haussaient à la taille des grands Papes du Moyen-Age. Les zouaves pontificaux renouvelaient en plein dix-neuvième siècle la Chevalerie des âges chrétiens, qui les avait soulevés d'enthousiasme pendant leurs études classiques. Le Pape-Roi régnait sur leurs intelligences et sur leurs cœurs. Les presbytères se trouvaient ainsi en pleine réaction antigallicane. Ces sentiments n'étaient pas particuliers à la France. A Londres, un protestant converti, le P. Faber, avait écrit sur la dévotion au Pape un opuscule, qui se propagea par milliers d'exemplaires.

Les curés voient dans le Pape-Roi un protecteur, dont les services leur sont plus nécessaires que jamais. Leurs prédécesseurs, sous l'Ancien Régime, se plaignaient avec raison de l'infériorité matérielle et morale où les membres du haut Clergé aimaient à les tenir. Mais les lois et les coutumes leur donnaient alors, avec la sécurité matérielle et morale, une compensation suffisante. La Révolution leur a tout enlevé; et, si le Concordat leur a rendu les églises et donné une indemnité, rien ne les garantit contre les excès de l'administration épiscopale, d'autant plus à craindre que le droit canon est moins appliqué.

Les théoriciens du Gallicanisme ont, du reste, une tendance marquée à étendre les attributions des évêques et à restreindre les droits de leur Clergé. Celui-ci espère par le retour aux traditions romaines du droit ecclésiastique tempérer

cette omnipotence trop personnelle de ses chefs. En cas de conflit, le Souverain Pontife serait là pour empêcher le fort d'écraser le faible. Il n'est point rare d'entendre les curés se dire dans leurs conférences et dans les réunions semblables que les Libéraux sont les plus autoritaires des hommes; ils n'acceptent aucune contradiction. Un libéral, devenu chef, voire même évêque, ne croit qu'à son droit et à son autorité. Des anecdotes piquantes illustrent ces déclarations. Les curés se croient donc intéressés au triomphe de l'Ultramontanisme.

Les Libéraux ont eu jusque-là partie liée avec les Gallicans. On se l'explique sans peine. Car ils attribuent volontiers à l'Etat ce qu'ils ne veulent pas reconnaître au Souverain Pontife et à l'Eglise. Les uns et les autres sacrifient ainsi les droits du pouvoir spirituel aux prétentions de la société civile. Cet accord s'est manifesté surtout après la publication du Syllabus et pendant la préparation du concile du Vatican.

Les chefs de l'école libérale agissent comme s'il était question d'une simple assemblée parlementaire. Ils nouent des intrigues; ils opèrent dans des réunions et dans des salons, qu'on assimilerait aisément à des coulisses. Ces procédés scandalisent, toutes les fois qu'on les rencontre dans un gouvernement ecclésiastique. Leur place est ailleurs. Ceux qui les emploient alors subissent les conséquences de leurs idées. Consciemment ou non, Gallicans et Libéraux transforment l'Eglise en une Monarchie parle-

mentaire. Cette erreur suffit à expliquer la conduite de Mgr Dupanloup et de ses partisans. On risquerait d'en atténuer la gravité, si on exagérait, plus qu'il ne convient, les torts des personnes. C'est une méprise dans laquelle les critiques tombent aisément. Les erreurs sont plus malfaisantes que les individus. Le mal que ceux-ci commettent a sa source dans leurs idées perverses.

A cette époque, le Libéralisme prend un caractère international. Déjà Lamennais, on se le rappelle, voulut saisir les libéraux de l'Univers catholique dans une vaste organisation. Le projet échoua. Nul ne songea à le reprendre, pendant les années qui suivirent. Mais les circonstances amenèrent Mgr Dupanloup et ses amis à un dessein de même nature. Ils eurent la sagesse de ne point initier le public à leur secret Ils travaillèrent donc dans l'ombre. Cela valait mieux.

Dès avant la promulgation du *Syllabus*, les fameux congrès de Malines leur avaient fourni un moyen de se rencontrer, sans éveiller le moindre soupçon. Les Catholiques belges invitaient à ces assises solennelles quelques étrangers éminents. On apprenait ainsi à se connaître et à faire un échange utile de vues et d'expériences. Il arriva, par le fait de circonstances, dont il n'y a rien à dire ici, que les invitations, au moins en ce qui concerne la France, se trouvèrent limitées à des hommes connus pour être

des Libéraux notoires. On leur fit un chaleureux accueil et leurs discours furent couverts d'applaudissements.

Les sympathies qui s'affirmèrent à Malines ne peuvent surprendre ceux qui se sont familiarisés avec l'état d'esprit de nos voisins du Nord. Ils envisagent les questions politiques sous un autre jour que nous.

La France et la Belgique ont des traditions différentes; leur histoire ne se ressemble en rien. La nation belge compte une existence de trois quarts de siècle environ. La défaite des Hollandais, qui précéda la formation de l'unité nationale, fut rendue possible grâce à un pacte loyalement conclu entre les Libéraux et les Catholiques. La constitution qu'ils élaborèrent ensemble garantissait les libertés essentielles; elle étendait aussi autant que possible les droits de la représentation nationale. Les conditions libérales du pacte étaient universellement respectées. Les Libéraux belges n'avaient pas encore abandonné la notion philosophique de la liberté pour lui substituer un sens maçonnique et révolutionnaire.

Un pareil état des choses publiques produit nécessairement un état correspondant des esprits. C'est pour ce motif que les porte-voix du Catholicisme libéral français ont presque toujours obtenu les faveurs de l'opinion catholique chez les Belges. Il en fut ainsi au Congrès de Malines. Le phénomène s'est renouvelé plusieurs fois depuis.

Montalembert avait exposé, les 20 et 21 août 1863, le programme de son parti dans deux discours, qui eurent un retentissement énorme. Les Catholiques, y disait-il, n'ont qu'à prendre leur parti de la société nouvelle enfantée par la Révolution. Qu'ils cherchent donc à concilier le Catholicisme et la Démocratie, en corrigeant tout d'abord la Démocratie par la Liberté. Le droit commun est la base de la liberté religieuse. Si l'on applaudit à Malines, on s'émut à Rome.

Mgr Dupanloup recueillit les mêmes applaudissements enthousiastes, l'année suivante. Mais il ne se borna point à parler en public. Il fit des rencontres opportunes...

On commença bientôt à parler du projet d'un Concile œcuménique. Il n'y en avait pas eu depuis le Concile de Trente, où fut arrêté le plan de la réforme ecclésiastique, dont le protestantisme avait manifesté la nécessité. Pie IX en entretint une première fois les cardinaux, le 6 décembre 1864. Dès le 1er mars suivant, il institua une commission, chargée de préparer les questions qui seraient soumises à la discussion des Pères. Quelques évêques, qui inspiraient au Saint-Siège une confiance plus grande, furent invités à donner leur avis sur les points de doctrine ou de discipline ecclésiastique, qu'il conviendrait d'aborder. On leur demandait le silence absolu. Le dix-huitième anniversaire séculaire du martyre des saints Apôtres Pierre et Paul, qui allait être célébré avec un grand éclat

en 1867, semblait une date favorable pour cette auguste réunion.

Le secret ne fut pas gardé longtemps. La nouvelle, dès qu'on la connut, causa partout une vive satisfaction, aux théologiens et aux fidèles. Tous prenaient de plus en plus conscience du rôle providentiel que joue la Papauté dans l'Eglise et dans la société chrétienne. Les attaques dont elle était l'objet la rendaient populaire. Les fidèles et les prêtres se serraient avec un filial empressement autour du successeur de saint Pierre. On voyait ainsi se renouveler un phénomène, qui revient toutes les fois qu'une vérité ou une institution fondamentale de l'Eglise se trouvent contestées. Les énergies se portent sur ce point, qui reçoit une force nouvelle. C'est la réaction de la vie contre un danger qui la menace. Ce que l'ennemi voulait affaiblir devient plus puissant.

Les ennemis du dehors voulaient supprimer le pouvoir temporel du Pape et du même coup ils organisèrent contre son autorité spirituelle un véritable attentat. Ils continuaient ainsi l'œuvre de la Révolution.

Pie IX avait inauguré son œuvre de réaction contre-révolutionnaire, en définissant la Conception immaculée de la Vierge Marie. Rien de plus théologique ni de plus sage. Les contemporains y virent une manifestation solennelle de la piété catholique. Il y avait quelque chose de plus. La Révolution s'était faite au nom de la bonté naturelle de l'homme, dans le but d'affirmer les

droits prétendus qui en découlent. On peut dire qu'elle eut pour dogme fondamental la conception immaculée du genre humain. A cette erreur il fallait opposer la vérité contradictoire. Le Pape le fit, en déclarant que tous les hommes étaient frappés d'une déchéance originelle, puisque la Vierge Marie était immaculée, en vertu d'un privilège incommunicable. C'était mettre la raison humaine en présence d'un fait, que les théoriciens de la Révolution niaient ou passaient sous silence. Pie IX usait pour cela de son infaillibilité doctrinale.

Les Catholiques sentirent bientôt le besoin de voir cette prérogative du Pontife romain mise en pleine lumière. Ils croyaient tous le Pape infaillible. Mais ce n'était pas suffisant. Cet objet de leur foi devait apparaître aux yeux du monde chrétien comme un dogme, c'est-à-dire une vérité enseignée par Notre-Seigneur à son Eglise. On chercherait vainement celui qui eut l'initiative de ce désir. Il surgit dans une multitude de cœurs. Lorsque quelqu'un se trouva d'en parler, il répondit à un vœu, qui attendait une occasion de s'émettre. Il suffit d'avoir l'expérience des choses ecclésiastiques pour y reconnaître le résultat d'une action mystérieuse de l'Esprit-Saint dans les âmes. Cet agent divin se réserve ainsi de préparer les définitions de l'Eglise.

Les Ultramontains ne cachèrent point leur allégresse. Ils étaient les fervents de la Monar-

chie pontificale. Tout ce qui la glorifiait était de leur goût. Les Libéraux pensaient autrement. Ce projet de définition les mit dans l'embarras. L'infaillibilité pontificale devait troubler leurs idées sur la constitution de l'Eglise. Ils ne la niaient point, en règle générale; ils se contentaient de la restreindre.

Comment n'auraient-ils pas éprouvé de l'inquiétude, en songeant à l'effet que cette définition produirait sur les ennemis de l'Eglise? Contrairement à la tactique des Ultramontains, qui fortifiait les points attaqués, ils voyaient dans l'attaque un motif de se tenir sur la réserve.

Les chefs adressèrent d'instinct leurs plaintes à celui qui agissait chaque jour davantage comme leur maître, Mgr Dupanloup. Un évêque, que son historien ne nomme pas, lui écrit : « De toutes parts, on me dit que ce sera la définition personnelle ou au moins séparée du Pape, ou la préparation à cette définition ». Un autre lui fit cette confidence : « Il ne s'agit point d'accroître le nombre des dogmes; et, en particulier, je ne désire point, seulement pour des raisons d'opportunité, que l'infaillibilité du Souverain Pontife soit personnellement définie. Plus le monde est malade des efforts de l'absolutisme, plus l'Eglise, qui renferme une économie si admirable dans sa hiérarchie, devra éviter toute apparence qui la pourrait faire croire influencée elle-même par cet esprit dominant. »

L'évêque d'Orléans se rendit à Rome pour assister aux fêtes du centenaire. Il était bien dé-

cidé à remplir un rôle, celui qui sera le sien jusqu'à la fin du concile du Vatican. On sut qu'il insista auprès de Pie IX pour obtenir que toutes les questions controversées entre écoles fussent écartées avec soin. En réalité, le concile lui faisait peur; et, le sachant inévitable, il se mit en mesure, dès 1867, d'exercer sur ses membres une action personnelle. Nous allons le voir se comporter, comme s'il se fût agi d'une assemblée parlementaire. Il entre en relation avec les évêques attendus à Rome; il leur écrit avant qu'ils n'e soient arrivés. Il entretient les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège et les prélats influents. C'est une véritable stratégie diplomatique, menée par un homme de haute valeur et d'une volonté tenace.

Ses efforts se concentrent sur la rédaction de l'adresse que l'Episcopat doit présenter au Souverain Pontife. Il importe que son programme soit accepté d'avance. Il parvient à faire agréer un rédacteur de son choix, Mgr Haynald, auquel il remet des notes. Le correcteur attitré est un prélat de sa confiance, Mgr Franchi. On évite avec le plus grand soin toute allusion à l'infaillibilité. Cependant les évêques désirent qu'on en parle. Il en est fortement question dans la commission internationale. Mgr Dupanloup cède enfin devant l'attitude énergique de l'archevêque de Wesminster, Manning.

Vaincu sur ce point, il ne perd pas contenance. Comme l'opinion publique va être saisie de tout, il se préoccupe de prendre les devants. Dans

ce but, il quitte Rome aussitôt et il fait imprimer en route, à Grenoble, une lettre pastorale dans laquelle il annonce le premier la nouvelle du prochain concile. Il a soin de traduire dans un langage français et moderne l'adresse de l'Episcopat et l'allocution du Pape. Il commence et il commente, observe spirituellement l'abbé Maynard. Mgr Pie disait : « l'intrigue politique commence, en attendant l'ingérence césarienne. »

Quelques semaines plus tard, en septembre, l'évêque d'Orléans assiste au congrès de Malines, qui dégénère en « concile laïque. » Son ami, de Falloux, le félicite du projet qu'il a de profiter du concile pour sa grande œuvre de pacification religieuse. « Vous serez là, lui dit-il, pour éclairer, pour réconcilier, pour enflammer les intelligences. » Mgr Franchi lui a promis de veiller à ce que la bulle d'indiction soit rédigée le mieux possible, avec dignité, modération, et sans heurter personne.

Cette bulle fut promulguée le 29 juin de l'année suivante (1868). Le concile devint aussitôt l'objet de toutes les préoccupations. Je n'ai pas à raconter les discussions auxquelles il donna lieu. Mgr Dupanloup, ainsi que les autres évêques, l'annonça officiellement à ses diocésains.

Sa lettre pastorale a une histoire. Elle porte la date du 13 septembre, bien qu'elle ait été imprimée dans les premiers jours du mois d'août; elle fut publiée seulement à la fin d'octobre. Entre temps, il correspondit avec plusieurs prélats dont la pensée lui était connue. C'était,

à son avis, le moyen de sortir d'un isolement qui lui semblait pour l'Episcopat un grand malheur et une faiblesse. Il s'en ouvrit à l'un de ses correspondants : « Nous pourrions pourtant très convenablement nous entendre un certain nombre d'évêques entre lesquels la confiance serait plus naturellement établie à l'avance. »

Il ne se contente pas d'écrire. On le voit de nouveau en Belgique. Il visite les bords du Rhin, toujours occupé à nouer des relations utiles.

Sa lettre pastorale est enfin publiée. On y retrouve les soucis de pacification religieuse, qui dominèrent toute son existence. « Il est temps, écrit-il, qu'entre l'Eglise et les peuples chrétiens tous les malentendus cessent. L'obscurité, l'incertitude, la confusion pèsent trop douloureusement sur les âmes sincères et autorisent trop les calomnies et les hostilités contre l'Eglise. C'est pour cela que le Pape a voulu un Concile. »

Toujours préoccupé de régir l'opinion, l'Evêque d'Orléans veut avoir son journal à lui. L'*Ami de la religion* a dû disparaître. Le *Journal des villes et des campagnes*, sur lequel il a compté, échoue. Il fonde alors le *Français*, qui reste son journal officiel jusqu'au jour où la *Défense* prendra sa place.

On se tient beaucoup plus tranquille à Poitiers et dans les évêchés ultramontains. Mgr Pie ne se préoccupe ni du programme ni des résultats. Ce n'est point son affaire. Il appartenait

au Pontife romain de déterminer la teneur du programme, en tenant compte des vœux de l'Episcopat. Quant aux résultats, il prévoyait tout le contraire de ce qu'espérait Mgr Dupanloup. « Les principes immuables de la vérité ne s'assujétiront point aux caprices de ce qu'on appelle les idées modernes. »

Cette sécurité religieuse n'empêche pas le grand évêque de se préparer par l'étude et dans la prière. Il agit sur l'opinion, mais en usant de la méthode qui sied à un Pontife. Il enseigne, il n'intrigue point. Il surveille aussi. Aucune opération de la stratégie libérale ne lui échappe. En voici la preuve : « Le petit nombre d'hommes d'Eglise qui, après s'être ralliés, soit par conviction, soit par tactique ou par faiblesse, aux fausses idées de notre époque et y avoir rallié quelques esprits honnêtes, se flattent d'exercer bientôt leur empire dans une sphère agrandie par le moyen du concile, ne tarderont pas à s'apercevoir que la hiérarchie catholique, nourrie des traditions du passé et assistée d'en haut, n'est pas maniable comme l'académie et les salons. Les réunions conciliaires ne comportent pas ces victoires faciles que l'audace et la cabale peuvent remporter ailleurs. Enfin, l'autorité du Pape n'est pas suspendue, ce qu'oublient ceux qui semblent croire que le concile donne naissance à une souveraineté au moins temporaire, au lieu de tout faire relever du Pape. »

Mgr Pie n'est pas seul à remplir ce rôle du docteur dans l'Eglise. Les archevêques de Ma-

lines et de Westminster sont autant que lui les échos fidèles de la tradition catholique. Ils se mettent en première ligne pour la défense de l'infaillibilité pontificale. Leurs lettres pastorales déjouent les manœuvres du Libéralisme et posent la question dans les termes qui lui conviennent. Cela leur attire la gratitude des Ultramontains et la colère des Libéraux.

L'attitude respective des deux écoles peut se définir ainsi : l'une demande que l'Eglise s'interdise de toucher à l'idole favorite du monde moderne; l'autre pense que l'œuvre du concile sera d'opposer une barrière doctrinale à l'erreur dominante, par conséquent au mal dominant de ce siècle; rupture des peuples avec le Christianisme, sécularisation de l'ordre social, naturalisme politique. La suite nous montrera laquelle des deux prévoyait juste.

Les adversaires les plus déterminés de l'infaillibilité et de la Monarchie pontificale sont à Munich. Le Libéralisme eut dans la Faculté de théologie une permanence conciliaire. Dœllinger fournit des faits et des arguments, que ses disciples transmettent aux évêques et aux écrivains de l'école. La *Gazette d'Augsbourg* lui tient lieu de bulletin officiel. Le prince de Hohenlohe, ministre de Bavière, met à sa disposition sa puissance politique et sa diplomatie. Ce qui fait écrire à l'abbé Maynard : « Comme le protestantisme avait sa Rome à Genève, l'opposition à l'infaillibilité eut sa Rome à Munich, avec tou-

tes ses institutions, tout son outillage, tous ses agents religieux et politiques. Mgr Dupanloup, Montalembert et leurs amis agissent en France pour le compte du prévôt de Munich. Le Libéralisme a donc son organisation internationale. »

Les Libéraux français commirent la faute impardonnable de se compromettre avec lui.

On fit grand bruit en France autour d'une malheureuse adresse des laïques de Coblentz et de Bonn aux archevêques de Cologne et de Trèves, inspirée par Munich. Montalembert envoya ses félicitations à ces rives du Rhin, « seul coin de terre où s'offre aujourd'hui une consolation pour un champion politique et religieux. » Il dit encore : « C'est du Rhin que nous vient la lumière. » Dœllinger accumule toujours dans ses pamphlets historiques et théologiques les arguments que l'opposition fera valoir. L'évêque d'Orléans ne veut point se contenter de suivre ce mouvement à distance; il entreprend de nouveau un voyage en Allemagne pour le voir de près.

Le prévôt Dœllinger a un émule en la personne de Mgr Maret, doyen de la Faculté sorbonienne de théologie. Celui-ci consacre deux énormes volumes à soutenir cette thèse : le Pape n'a point dans l'Eglise de monarchie absolue; la souveraineté, partagée entre le pape et le concile, ne réside complète que dans leur union. Vous vous souvenez de l'équipée démocratique de Maret, fondateur de l'*Ere nouvelle*. C'est le même

personnage que l'auteur de ce factum massif, ayant pour titre *Du concile général*. Démocrate en 1848, libéral et gallican en 1869, il obéit au même instinct de conciliation entre le Catholicisme et la Révolution triomphante. Avec l'*Ere nouvelle*, il honore la Révolution dans la foule et la république; avec son livre, il lui rend le même hommage en la personne de César.

L'œuvre de Maret trouve bon accueil chez les Libéraux et les Gallicans, tandis que les théologiens les plus sérieux portent sur elle des appréciations sévères. Mgr Pie s'exprime ainsi : « Avec l'autorité de pontife et de docteur, je n'hésite point à déclarer que ces deux volumes méritent d'être notés de toutes les censures les plus graves, en deçà de la note d'hérésie. » Dom Guéranger en entreprend la critique dans sa *Monarchie pontificale*. Il n'en laisse rien debout.

La rédaction du *Correspondant* croit devoir manifester sa pensée sur la grave question, dans un article, qui est rédigé, en présence de Mgr Dupanloup, par Albert de Broglie, de Falloux et Cochin. Il paraît sans signature, le 10 octobre 1869. Ces leaders du parti expriment leur crainte de voir une concentration de toute l'autorité de l'Eglise sur la tête du Souverain Pontife et une condamnation dogmatique et absolue de principes mi-partie politiques et religieux, qui figurent dans la plupart des constitutions modernes. Cette concentration de l'autorité, déclarent-ils, serait la transformation de l'Eglise, jusqu'ici mo-

narchie tempérée et partagée, en une monarchie absolue et gouvernée sans contrôle par un chef unique; et cette condamnation des erreurs modernes mettrait l'Eglise en guerre avec la société civile; dès lors, les catholiques se trouveraient dans une alternative douloureuse entre l'obéissance aux principes de leur Eglise et l'attachement aux lois de leur patrie. Cet article passe avec raison pour un manifeste du Catholicisme libéral à la veille du concile.

L'évêque d'Orléans se fait à son tour le porte-voix de cette école dans une brochure ayant pour titre : *Observation sur la controverse soulevée relativement à la définition* de l'infaillibilité *au prochain concile.* Ce n'est qu'une traduction libre et en assez bon français d'une thèse allemande, attribuée à Dœllinger; *Observations sur la question : Est-il opportun de définir l'infaillibilité du Pape? Adresse respectueuse aux archevêques et et aux évêques.* Un exemplaire en fut adressé à chaque prélat, composé en une langue qu'il pouvait comprendre. Ces expéditions s'étaient faites dans le plus grand secret. La brochure Dupanloup obtint en France un gros succès. « Ces deux coups de tonnerre, écrit Montalembert au P. Hyacinthe, ont un retentissement prodigieux. » Le second coup de tonnerre est un *avertissement* du même à Louis Veuillot, dont je ne dirai rien.

Les archevêques de Malines et de Westminster, pris à partie par l'évêque d'Orléans, répliquaient avec force et autorité. Celui-ci fit à Mgr

Deschamps une réponse que Veuillot trouvait onéreuse, taquine, opprimante, sans le moindre intérêt. Le P. Gratry se permit d'adresser quatre lettres à l'archevêque de Malines. Le pauvre homme aurait mieux fait de se taire. Il s'attira une réplique écrasante de l'abbé de Solesmes.

Mgr Dupanloup est à Rome la tête et le cœur de l'opposition libérale, comme il le fut en France. Mais le milieu lui est beaucoup moins favorable. Les moyens d'action sur un concile lui manquent. Il en parle mal la langue. Sa science théologique est insuffisante. La plupart des opposants se trouvent dans le même cas. Ils font assez pauvre figure à côté des grands évêques théologiens français ou étrangers. Leur attitude, et en particulier celle de l'évêque d'Orléans, causent une surprise pénible. Plusieurs prélats s'en plaignent ouvertement. Les polémiques auxquelles ce dernier se trouve mêlé ne tournent pas à son avantage.

La première partie du concile se passe bien. On s'y occupe des erreurs contraires à la foi et des vérités philosophiques ou théologiques qu'il convient de leur opposer. Les Pères sont d'accord sur ce sujet. Je signale seulement le rôle que Mgr Pie joue dans les commissions préparatoires. Les Ultramontains sont, en somme, les lumières du concile. Les autres se réservent pour les discussions relatives à la constitution de l'Eglise et à ses rapports avec l'E-

tat. Ce sont les seuls qui leur présentent quelque intérêt. Et encore leur science théologique y apparaît-elle assez courte. Leur action est, en somme, plus parlementaire qu'ecclésiastique.

Ils commencent par se compter. Ils ne sont pas en nombre, c'est de toute évidence. Les évêques des diocèses italiens minuscules et les vicaires apostoliques grossissent, dans des proportions inquiétantes, les rangs de la majorité. Ces derniers sont de leur part l'objet d'un dédain qu'ils déguisent mal. Ils vont jusqu'à leur faire un reproche de leur apostolat héroïque et d'un dénuement qui oblige le Pape à leur offrir l'hospitalité.

Par ailleurs, les prélats, qui gouvernent quelques milliers de diocésains sans culture, leur semblent fort au-dessous des pontifes de nos vastes diocèses et de nos villes gonflées de civilisation. Cependant le concile ne reconnaît aucune inégalité entre les Pères. Ceux qui rêvent d'un parlementarisme ecclésiastique voudraient que l'autorité de chaque évêque soit en raison de l'importance morale et matérielle de son diocèse. Ces prétentions sont inacceptables. On doit prendre la constitution de l'Eglise telle qu'elle est et accepter dans chaque Pontife un juge de la foi, tenant son autorité de son caractère sacré, non de l'Eglise qu'il gouverne.

La minorité recourt à la tactique parlementaire; et, dans le but de faire traîner le concile en longueur, elle organise l'obstruction. Car si rien

n'est décidé avant l'époque des fortes chaleurs, Pie IX interrompra les sessions. Les vicaires apostoliques, contraints de regagner leur mission, ne reviendront pas de sitôt. Ce qui diminuera considérablement la majorité.

Pour réussir, les opposants exigent deux conditions : laisser à la discussion une entière liberté et n'accepter une décision que si elle est votée par l'unanimité morale des Pères. Avec cela, l'obstruction sera la chose la plus facile du monde. Mais Pie IX s'en est rendu compte. Il déjoue ces petits calculs, en réglant que les observations seront faites par écrit et non de vive voix, que le Pape ou son représentant aura la faculté de clore la discussion, et enfin que les décisions seront prises à la pluralité des voix. Les opposants, au nombre d'une centaine, élèvent des protestations inutiles. Les critiques incorrectes de Dœllinger et de la *Gazette d'Augsbourg* restent sans action.

Le *Schema* des décrets sur l'Eglise est remis aux Evêques. Les documents de ce genre doivent être tenus secrets. Celui-ci est néanmoins communiqué à la *Gazette d'Augsbourg* et à un autre journal allemand, qui s'empressent de le publier. Cette indiscrétion n'a pu être commise que par l'un des opposants.

Le *Schema* ne fait aucune allusion à l'infaillibilité. Mais dans le chapitre troisième, consacré aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, on peut reconnaître toutes les erreurs déjà condamnées par le *Syllabus*. Le concile devra donc sanction-

ner toutes ces condamnations, en les aggravant. La publication de ce texte cause un grand émoi. Plusieurs gouvernements en sont inquiets. C'est tout ce que l'opposition souhaite.

Mgr Dupanloup et Mgr Darboy ont quelque espoir en Napoléon. L'évêque d'Orléans, en particulier, n'a pas attendu cette époque pour l'entretenir du concile. Son audience à Saint-Cloud, le 3 octobre 1869, est connue. Elle eut des résultats. Quinze jours après, le gouvernement impérial envoyait à son ambassadeur auprès du Souverain Pontife un projet d'instruction, qui se résume ainsi : ne gêner en rien l'Eglise; sauvegarder la souveraineté de l'Etat; se refuser à reconnaître l'infaillibilité; craindre plus l'infaillibilité absolue que l'infaillibilité mesurée.

L'Empereur est donc, en principe, favorable à l'opposition. Le grand aumônier de la cour, Mgr Darboy, le sait. Il n'ignore pas non plus qu'Emile Olivier est hostile à tout projet d'intervention. Il s'efforce de combattre cette influence par ses lettres et de déterminer Napoléon à intervenir. Daru, qui partage son sentiment, quitte, sur ces entrefaites, le ministère des affaires étrangères. Emile Olivier est chargé de l'intérim. Ce qui rend vaines les instances de l'archevêque de Paris.

Mais les opposants ne perdent point courage. L'un d'entre eux espère contraindre les princes à céder devant une poussée de l'opinion publique, qu'il a soin d'alarmer par la publication d'un libelle anonyme : *Ce qui se pas-*

se au concile. On ne peut rien imaginer de plus faux. La vérité s'y trouve odieusement travestie. Pie IX fait à ces manœuvres scandaleuses la réponse la moins attendue, en distribuant le *Schema* de l'infaillibilité. De son côté, Mgr Darboy s'empresse d'écrire à l'Empereur une nouvelle lettre, où il lui conseille de rappeler son ambassadeur. La minorité revient à la charge, deux mois plus tard, en juin, dans le but de faire adresser au Pape par Napoléon un ultimatum. Elle agite, en même temps, dans les coulisses du concile le spectre des représailles d'un gouvernement, qu'elle provoque en secret.

Pie IX est inaccessible à ces craintes, et la majorité se repose sur Dieu du soin de garder son Eglise. Néanmoins, les opposants peuvent, un instant, croire au succès de leurs manœuvres, lorsqu'ils apprennent que le chapitre troisième du *Schema* sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat vient d'être supprimé. Leur joie est courte. Car il s'agit moins de reculer que de hâter le travail.

La question de l'infaillibilité est immédiatement soumise aux Pères du concile et l'évêque de Poitiers se trouve chargé du rapport. Sans se laisser déconcerter, les orateurs de l'opposition dépensent sans compter leur éloquence, pendant que les habiles s'agitent dans les intrigues. Les uns et les autres se concertent pour faire traîner la discussion en longueur. Ils espèrent ainsi fatiguer le Pape et la majorité. Pie IX s'en aperçoit. Les évêques se plaignent. L'un d'entre

eux dit tout haut ce que chacun pense : « Qu'on ignore, qu'on ne puisse apprendre, que d'invincibles prétentions égarent le jugement, je le conçois; mais l'intrigue contre la sainte Eglise, mais l'appel au bras séculier, mais la divulgation mensongère du secret, mais les citations d'autorités imaginaires ou ridicules, mais la résolution de tirer en longueur, mais tant de basses et de cruelles industries pour faire avorter le concile, à dessein de contenter des opinions ou plutôt des importances particulières, voilà ce qui m'écrase et ce que j'eusse demandé à Dieu de ne point voir. »

Les égards témoignés à une minorité turbulente et à son chef fatiguent tout le monde. On veut en finir. Après quatorze séances où l'on a placé je ne sais combien de discours, la clôture de la discussion est prononcée, le 3 juin. Les opposants menacent d'abord de se retirer, mais ils finissent par se contenter d'une protestation. Ce n'est pas néanmoins le signal du désarmement. Ils cherchent de nouveau chicane à propos des formules. En attendant l'accord sur un texte et le vote définitif, Mgr Dupanloup use de tous les moyens. Tout devient inutile.

Le vote qui aboutit à la définition de l'Infaillibilité pontificale a lieu le 18 juillet. Mgr Dupanloup et les membres obstinés de l'opposition refusent d'y prendre part. Pour donner à cette abstention plus d'éclat, ils quittent Rome la veil-

le. Avec eux, le Libéralisme et le Gallicanisme prennent la fuite. Leur défaite est honteuse.

On a essayé mille explications pour excuser cette attitude et cette boutade finale. C'est en vain. On ne saurait les apprécier trop sévèrement. Cependant les évêques, qui oublient à ce point leur devoir, sont des prélats de grand mérite, des hommes instruits, pieux et dévoués. Je le répète, ce contraste de leurs qualités personnelles et de leur conduite au concile du Vatican témoigne de la gravité de leurs erreurs. Ils croyent bien faire. Mais alors les idées qu'ils professent sont bien mauvaises. Car une doctrine se juge aux fruits qu'elle porte.

Ces souvenirs douloureux de notre histoire contemporaine sont peu de chose, si on les compare aux avantages inappréciables que le concile nous a procurés. C'est, avec la définition de l'Infaillibilité, la condamnation du Naturalisme et de toutes ses conséquences religieuses, sociales et politiques.

Les Libéraux n'avoueront point leur défaite; ils s'efforceront d'atténuer la portée du coup qui les frappe. Mais leur obstination et leur souplesse ne serviront de rien. Ils sont vaincus, puisque leurs erreurs sont condamnées.

SIXIÈME LEÇON

L'échec de la Restauration monarchique

SOMMAIRE : Les chances d'une restauration. Légitimistes et Orléanistes. Les Catholiques libéraux. La question du drapeau. La lettre de Salzbourg. Sagesse d'Henri V. Conduite de Pie IX à Rome. Les élections et les catholiques romains.

L'échec de la restauration monarchique fut une grande faute politique; ce fut aussi un grand malheur pour l'Eglise et la France. La République, proclamée après la chute de l'Empire, était jusque-là un gouvernement provisoire. Elle prit alors tous les caractères d'un gouvernement durable. Voilà quarante ans qu'elle existe. Le mal qu'elle a fait au pays et à la religion est trop connu pour que j'aie à en parler. Il donne la mesure de la faute commise par ceux qui rendirent impossible le retour du Roi.

Les royalistes en subissent plus que d'autres les conséquences. On la leur reproche assez. Ce n'est point sans raison; car un parti ne perd pas impunément le pouvoir, lorsque les circonstances semblent s'être évertuées à le lui offrir. Comment, après cela, le prendre au sérieux et croire qu'il réussirait mieux à l'avenir? La défiance est donc légitime. Les gens qui font

de la politique un métier, cherchent les succès et leur profit; ils se détournent des royalistes pour offrir leurs services à des adversaires. Les prêtres et les Catholiques dévoués aux œuvres n'appartiennent pas à cette catégorie. C'est pour d'autres motifs qu'ils ont de la peine à leur pardonner cet échec. Ils hésitent à se reposer sur eux du soin de défendre politiquement les intérêts de l'Eglise. Un sens politique éclairé pourrait les affranchir de ces craintes; mais il y a si peu d'hommes qui le possèdent, même dans le Clergé.

Les royalistes se plaignent de cet état d'esprit. Ce n'est pas le moyen de le modifier. Mieux vaut en avouer la cause et travailler sérieusement à faire disparaître les préventions qui en résultent. La faute commise par leurs prédécesseurs leur crée ainsi une obligation délicate. Ils n'ont qu'à en prendre résolument leur parti.

Au lendemain de la guerre tout contribuait à ramener le Roi. Le pays épuisé avait besoin d'un régime réparateur. L'Assemblée nationale aurait dû le lui rendre immédiatement. La Providence tenait en réserve pour l'honneur de la France un prince accompli. Les campagnes l'auraient accueilli comme un bienfait du ciel. Les villes ne se seraient pas montrées moins empressées. Drumont à écrit quelque part que si Henri V s'était présenté à Paris après la Commune, les habitants des faubourgs eux-mêmes l'auraient reçu comme le bon Dieu. La France était donc prête.

L'Assemblée nationale, en différant de répondre à ses vœux, commit une première faute. Ce fut la plus grave; car rien ne lui était plus facile que de remettre ses pouvoirs aux pieds du trône, en le restaurant. Au lieu de cet acte tout naturel, elle préféra conserver la souveraineté, que les électeurs lui avaient conférée, et prolonger le provisoire de la République. Thiers l'engageait dans cette voie. Elle commença par lui offrir la présidence. Les députés de la droite agirent en hommes qui ne savent ce qu'ils veulent ou qui le veulent bien mal. On les troubla, en exagérant leurs divisions en légitimistes, en orléanistes et bonapartistes. Ces derniers, il est vrai, ne comptaient guère. Les seconds tenaient à ménager, au préalable, la réconciliation des deux branches de la famille royale, que la Révolution de 1830 avait brouillées.

Les républicains ne perdirent pas de vue les royalistes. Les querelles entre les partisans du comte de Chambord et ceux du comte de Paris devaient leur profiter.

Parmi les royalistes nos contemporains, il en est beaucoup qui ne pardonnent pas au comte de Chambord son attitude. Le mal que la république a fait à la France les afflige. Ils en perdent la vue des réalités. Pour apprécier dans la vérité et la justice les événements qui se déroulèrent en 1873, il faut voir les hommes dans leur milieu et avec les sentiments qui les animaient. Nous n'avons ni le droit ni le moyen de leur prê-

ter nos idées actuelles. En essayant de le faire, nous nous retirerions de la réalité : or, c'est elle seule qui nous intéresse.

Ah! si le comte de Chambord avait eu le génie et l'audace de Bonaparte, les choses se seraient passées autrement. On l'aurait vu accourir le premier et se saisir des hommes et des circonstances pour les faire servir à son triomphe. Mais il dut se contenter des qualités qu'il avait reçues de la Providence. Elle n'est pas tenue de donner aux héritiers du droit royal ces aptitudes extraordinaires.

Henri V était sans enfant. C'est pour un Roi un malheur. Et le malheur est grand surtout quand le prince doit faire lui-même la conquête de son trône et qu'il a un certain âge. Il lui manque la force morale que donne la certitude de la continuité. Cette situation s'aggravait alors des divergences politiques qui existaient entre lui et son héritier, le comte de Paris.

L'un conservait intactes les traditions du droit royal; il voulait être le Roi très chrétien; l'autre tenait à la monarchie constitutionnelle. Deux écoles, où l'on avait sur les attributions du souverain et sur le gouvernement de la France des idées bien différentes, se trouvaient donc en présence. Henri V pouvait se dire : mon successeur ne me continuera pas.

Les efforts pour réconcilier les deux branches aboutirent à un rapprochement, qui fut, de chaque côté, loyal. Mais cette réconciliation familiale, quelque bonne volonté qu'il y eût de part

et d'autre, ne pouvait amener une entière conformité de vue. Le comte de Chambord s'en rendit compte. Cela n'aurait eu qu'une importance médiocre, si la restauration monarchique avait précédé la réconciliation de la famille. Le comte de Paris serait entré, par la force des choses, dans la tradition des Bourbons. C'est l'un des motifs qui auraient dû pousser à restaurer d'abord la monarchie; le reste se serait arrangé. On compromit tout, en procédant d'une autre façon.

Je ne raconterai pas l'histoire de cette tentative de restauration. Ceux qui veulent la connaître n'ont qu'à lire le récit que vient d'en faire M. Arthur Loth. Il me suffit de présenter les enseignements qui s'en dégagent.

Nous trouvons à la droite de l'Assemblée nationale des Catholiques libéraux et des Ultramontains. Les premiers se rattachent au groupe du *Correspondant;* ils sont, en règle générale, orléanistes. Le comte de Paris réaliserait avec eux une monarchie adaptée aux idées et aux aspirations de la France issue de 1789. Les autres étaient les hommes du comte de Chambord. Ceux-là arrivèrent au pouvoir sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Le duc de Broglie fut leur chef politique. Mgr Dupanloup resta leur maître religieusement écouté. Ils jouèrent, l'un et l'autre, dans ces événements fâcheux un rôle très important.

Voulaient-ils sincèrement le retour du comte

de Chambord? Je ne le crois pas. Avec les idées que nous leur connaissons, ils ne pouvaient pas le vouloir. L'un des historiens, qui se sont exprimés avec l'impartialité la plus franche, sans être des nôtres, a tracé du duc de Broglie un portrait ressemblant. En voici les traits caractéristiques :

« En dernière analyse, on trouverait surtout chez le duc de Broglie, une fidélité latente à la cause orléaniste, une fidélité très prudente, qui voudrait attendre, pour engager les princes sans les compromettre, l'heure où, consacrés héritiers légitimes de la dynastie, ils pourraient se réclamer, sans danger et sans forfaiture, de leur attachement inébranlable à la France moderne. Son rêve eût été alors, de voir les fils de Louis-Philippe, absous et réconciliés, s'asseoir sur les lis, tout en restant, suivant la formule de 1830, « soldats du drapeau tricolore. »

« Politique très fine, toute de nuance, de savoir-faire et de réserve, où il s'agissait de surprendre un peu tout le monde pour le bien de tout le monde; politique difficile, à une époque où tout se fait au grand jour et à grand fracas, plus difficile encore pour un homme dont l'instrument est la tribune, dont les témoins sont les partis et qui, se proposant de démêler les trames embrouillées par de longues erreurs, auraient besoin non seulement de silence, mais de temps.

» Et c'est ici peut-être que se révèle le fond de la pensée du duc de Broglie; car cet

auxiliaire, le temps, il travaille avec une persévérance évidente à se l'assurer. C'est pour gagner du temps que sa souple tactique ménage le parti bonapartiste nécessaire comme allié, embarrassant comme confident, dangereux comme rival; c'est pour gagner du temps qu'il prépare de loin la combinaison du septennat qui, plaçant le maréchal de Mac-Mahon comme une sentinelle au point de rencontre des trois partis monarchistes, surveillera les événements.

» Telles circonstances peuvent survenir, en effet : abdication du comte de Chambord, mort de ce prince, ou mieux encore, généreuse effusion de l'aîné renonçant en faveur des cadets, qui eussent laissé la place à l'héritier préféré, au « dernier espoir ». On dirait que le duc de Broglie a vécu en attendant cette heure et qu'il s'en tint à préparer, parmi tant de traverses et de péripéties, une solution qui ne dépendait pas de lui et que la politique, les situations acquises, les passions, la nature lui refusèrent. »

Je cite encore Hanotaux, qui situe fort exactement Albert de Broglie dans son milieu libéral :

« Cette époque se signale en France par la pénurie des hommes d'action, quoique les hautes intelligences ne fussent pas rares. La plupart de ceux qui exercèrent le pouvoir, avaient longuement scruté la théorie de leurs convictions; non contents, ils l'avaient écrite. Peine perdue, force perdue. La conviction et l'action n'ont pas besoin de tant de raisonnements. Qui

s'explique se complique; qui s'analyse se détruit. Or, le duc de Broglie fut, comme Falloux, comme tant d'autres, un raffiné dialecticien. Avec eux il fonda *Le Correspondant*, c'est-à-dire une de ces « maisons » où l'on écrit et où l'on cause, excellentes pour les indiscrétions, les infidélités et les investigations policières. Que de salive et d'encre dépensées sous l'empire dans ces paroles libérales! Les cercles, *La Revue des Deux-Mondes*, le faubourg, les salons, — et celui du duc de Broglie tenait le premier rang, — tout cela faisait la petite guerre contre le « tyran » à coups d'épingles et d'épigrammes. C'était le « parti des parapluies. »

» On tendait la main aux plus sages parmi les républicains. Pour s'entendre, on parlait beaucoup, en commun, de décentralisation. En avant de la grosse cavalerie du *Correspondant* et de la *Revue*, les petits journaux, *Le Figaro*, *Le Nain jaune*, battaient l'estrade et faisaient l'escarmouche. »

Ces hommes ne poursuivaient qu'un but, le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle. En conséquence, ils cherchèrent un moyen d'imposer leur programme au comte de Chambord. Afficher cette prétention eût été incorrect et maladroit. La fameuse question du drapeau leur permit de manœuvrer très habilement, à l'insu du public. Le pays n'y prenait aucun intérêt. La plupart des hommes politiques ne voyaient dans les couleurs nationales qu'une simple affaire de forme, sans la moindre importance.

Le drapeau blanc et le drapeau tricolore se valaient ou à peu près. Que le Roi monte sur le trône avec l'un ou l'autre, cela les laissait indifférents, pourvu qu'il fût là.

Cependant certaines déclarations du prince auraient suffi à les éclairer. L'insistance des Libéraux était elle-même de nature à les faire réfléchir. Dans tous les cas, les chefs de ce groupe n'ignoraient rien de ce que Henri V avait dit ou écrit. C'est justement ce qui les engageait à prendre à cœur cette question du drapeau. Ils tenaient aux trois couleurs comme au symbole authentique d'un système. De son côté, le prince voyait dans le drapeau blanc le signe officiel de sa doctrine politique. Qu'on le veuille ou non, le conflit qui s'engagea en 1873 était celui de la monarchie traditionnelle et de la monarchie constitutionnelle. Nous avons, autour du comte de Chambord, les partisans du pouvoir chrétien, de l'autorité forte; et, contre lui, les partisans du libéralisme politique. La lutte des idées ultramontaines et libérales, qui avait troublé le Concile du Vatican, continue dans un autre milieu et dans des conditions différentes. Pie IX et Henri V eurent les mêmes adversaires et les mêmes serviteurs fidèles.

Le comte de Chambord avait peur des équivoques. Il ne manqua jamais l'occasion de dire à la France ce qu'il pensait et ce qu'il voulait. « La France m'appellera, avait-il écrit dans un manifeste du 5 juillet 1871, et je viendrai à elle

tout entier, avec mon principe et mon drapeau. A l'occasion de ce drapeau on a parlé des conditions que je ne dois pas subir... Le seul sacrifice que je ne puisse faire, c'est celui de mon honneur. » Il s'exprima, le 25 janvier 1872, avec la même franchise : « Par mon inébranlable fidélité à ma foi et à mon drapeau, c'est l'honneur même de la France et son glorieux passé que je défends. C'est son avenir que je prépare. Rien n'ébranlera mes résolutions, rien ne lassera ma patience, et personne, sous aucun prétexte, n'obtiendra de moi que je consente à devenir le roi légitime de la Révolution. » Impossible d'être plus net. On aurait dû se le tenir pour dit. Mais rien ne déconcerte les libéraux. Leur souplesse n'a d'égal que leur obstination.

Cette question intéresse l'Eglise. Son avenir s'y trouve engagé dans une mesure assez large. Il est donc curieux de savoir l'opinion des deux chefs de l'Episcopat français. Mgr Dupanloup reste le porte-voix très écouté des Catholiques libéraux. Il fait partie de l'Assemblée nationale. Sans se mêler ouvertement aux négociations, il suit tout, secouant les endormis, réchauffant les tièdes. Le dédain avec lequel il parle d'Henri V est connu ; il affecte de ne voir en lui qu'un médiocre et un entêté. Il faudrait le réduire à cette alternative : céder ou abdiquer. Mgr Pie, au contraire, est en parfaite communion de sentiments avec le prince. On lui fournit plus d'une fois l'occasion d'écrire ce qu'il pense. Quelqu'un lui ayant demandé d'intervenir auprès du comte de

Chambord pour l'amener à faire des concessions, obtint cette réponse ferme et sage :

« Je ne puis ni ne dois me faire l'intermédiaire de ce que vous me communiquez... Le drapeau tricolore est irrémédiablement révolutionnaire. *Il signifie la souveraineté révolutionnaire ou il ne signifie rien.* En tant que drapeau militaire et politique à la fois, il est essentiellement et logiquement napoléonien, et ce n'est qu'avec le régime dictatorial qu'il devient relativement et très précairement conservateur. Pour les princes de Bourbon, qu'ils soient aînés ou cadets, il produira de nouveau ce qu'il a fait en 1830 et ce qu'il n'a pu conjurer en 1848. Et, comme l'opposition est bien autrement développée qu'alors le système de transaction et de faux équilibre parlementaire qu'il symbolise conduira le pouvoir à un renversement beaucoup plus précipité que par le passé.

» Pour ma part, je pense que nul de nous n'a le droit d'exiger du Roi, si résigné qu'il puisse être à tous les sacrifices pour nous sortir de l'abîme, qu'il se jette dans un courant où il a la certitude de se noyer avec nous. C'est trop demander au sauveteur qu'il veuille bien s'attacher au cou la pierre qui a entraîné les meilleurs nageurs au fond de l'eau. Si Dieu veut sauver la France, il lui inspirera de meilleures dispositions. Sinon, elle périra victime de ses stupides antipathies. »

On lui demanda quelques mois plus tard d'exposer les principes généraux de la politique chré-

tienne pour éclairer la conscience d'Henri V. Il esquissa ce programme royal : « Ce n'est pas au point de vue de l'intérêt que le prince chrétien doit se placer : l'intérêt est plein d'obscurité, en des temps comme ceux-ci surtout. Mais qu'il agisse en vue d'un devoir, qu'il agisse avec conscience et avec force. S'il y a péril pour lui de succomber à la tâche et de périr à l'œuvre, tomber pour tomber, ne vaut-il pas mieux tomber martyr du devoir? C'est tomber alors comme l'arbre qui a donné son fruit, qui a laissé sa graine, c'est-à-dire la semence de multiplication. » Il écrivit quelque temps après ces lignes, qui correspondaient bien aux préoccupations du prince et de ses plus fidèles amis : « A ceux qui disent que Monseigneur ne semble pas désireux de revenir, je me permets de répondre qu'il est surtout désireux de rester quand il sera venu, et que loin de craindre de régner, il n'est, au contraire, aucunement disposé à ne régner pas. »

Le comte de Chambord avait conscience de la responsabilité qu'il assumait. Il n'attendit pas l'ouverture des négociations parlementaires pour demander à Pie IX un conseil et une bénédiction. Le pape dit au messager royal ces simples mots : « allez et dites à Henri que tout ce qu'il dit est bien dit, que tout ce qu'il fait est bien fait. » On ne peut donc accuser le prince d'avoir agi à la légère.

Par ailleurs, il connaissait les hommes. Ceux qui faisaient tout pour lui imposer leurs condi-

tions ne réussirent jamais à le tromper. Ministres des branches cadettes, fauteurs de tous les désordres, aristocrates ayant songé de tout temps à usurper les libertés de la nation pour rogner à leur profit les libertés du Roi, ils étaient les plus dangereux ennemis de la monarchie véritable. Plus ils insistaient, plus le comte de Chambord se fortifiait dans sa résolution. On crut un instant que Chesnelong avait eu raison de ses scrupules. La monarchie semblait faite. Il fallut bientôt envisager la situation telle qu'elle était. La lettre du 27 octobre 1873, écrite de Salzbourg, à Chesnelong, ne laissait subsister aucun espoir. Le prince était irréductible. La monarchie n'était pas faite.

« ... Puisque, malgré vos efforts, les malentendus s'accumulent, cherchant à rendre obscure ma politique à ciel ouvert, je dois toute la vérité à ce pays, dont je puis être méconnu, mais qui rend hommage à ma sincérité, parce qu'il sait que je ne l'ai jamais trompé et que je ne le tromperai jamais.

» On me demande aujourd'hui le sacrifice de mon honneur. Que puis-je répondre, sinon que je ne rétracte rien, que je ne retranche rien de mes précédentes déclarations? Les prétentions de la veille me donnent la mesure des exigences du lendemain et je ne puis consentir à inaugurer un régime réparateur et fort par un acte de faiblesse.

« Il est de mode, vous le savez, d'opposer à la

fermeté d'Henri V l'habileté d'Henri IV. « Le violent amour que je porte à mes sujets, disait-il souvent, me rend tout possible et honorable. »

» Je prétends, sur ce point, ne lui céder en rien, mais je voudrais bien savoir quelle leçon se fût attiré l'imprudent assez osé pour lui persuader de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry.

» Vous appartenez, Monsieur, à la province qui l'a vu naître, et vous serez, comme moi, d'avis qu'il eût promptement désarmé son interlocuteur, en lui disant avec sa verve béarnaise : « Mon ami, prenez mon drapeau blanc; il vous conduira toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. »

» On m'accuse de ne pas tenir en assez haute estime la valeur de nos soldats et cela au moment où j'aspire à leur confier tout ce que j'ai de plus cher. On oublie donc que l'honneur est le patrimoine commun de la maison de Bourbon et de l'armée française, et que, sur ce terrain-là on ne peut manquer de s'entendre!

» Non, je ne méconnais aucune des gloires de ma patrie, et Dieu seul, au fond de mon exil, a vu couler mes larmes de reconnaissance, toutes les fois que, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, les enfants de la France se sont montrés dignes d'elle.

» Mais nous avons ensemble une grande œuvre à accomplir. Je suis prêt, tout prêt à l'entreprendre quand on le voudra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je veux rester tout entier ce que je suis. Amoindri aujour-

d'hui, je serais impuissant demain. Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer sur ses bases naturelles une société profondément troublée, d'assurer avec énergie le règne de la loi, de faire renaître la prospérité au dedans, de contracter au dehors des alliances durables, et surtout de ne pas craindre d'employer la force au service de l'ordre et de la justice.

» On parle de conditions; m'en a-t-il posé, ce jeune prince, dont j'ai ressenti, avec tant de bonheur, la loyale étreinte, et qui, n'écoutant que son patriotisme, venait spontanément à moi, m'apportant au nom de tous les siens des assurances de paix, de dévouement et de réconciliation?

» On veut des garanties; en a-t-on demandé à ce Bayard des temps modernes, dans cette nuit mémorable du 24 mai, où l'on imposait à sa modestie la glorieuse mission de calmer son pays par une de ces paroles d'honnête homme et de soldat qui rassurent les bons et font trembler les méchants?

» Je n'ai pas, c'est vrai, porté, comme lui, l'épée de la France sur vingt champs de bataille; mais j'ai conservé intact, pendant quarante-trois ans, le dépôt sacré de nos traditions et de nos libertés. J'ai donc le droit de compter sur la même confiance et je dois inspirer la même sécurité.

» Ma personne n'est rien, mon principe est tout, la France verra la fin de ses épreuves quand elle voudra le comprendre. Je suis le pilote né-

cessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela.

» Vous pouvez beaucoup, Monsieur, pour dissiper les malentendus et arrêter les défaillances à l'heure de la lutte. Vos consolantes paroles, en quittant Salzbourg, sont sans cesse présentes à ma pensée : la France ne peut périr, car le Christ aime encore ses Francs, et lorsque Dieu a résolu de sauver un peuple, il veille à ce que le sceptre de la justice ne soit remis qu'en des mains assez fermes pour le porter. »

Au risque d'abuser des citations, je vous ferai connaître les termes dans lesquels l'évêque de Poitiers appréciait la lettre de Salzbourg. Il écrivait à Mgr Mercurelli :

» Si la monarchie s'était faite dans les conditions arrangées par le Libéralisme, notre dernière ressource religieuse et nationale était perdue. Il est clair que le roi n'aurait pas duré six mois et n'aurait rien pu faire de bon pendant ce très court règne. Il avait contre lui, outre les fractions de gauche et du bonapartisme, la plus grande partie de la droite, embrigadée par des chefs dont il n'eût pas voulu pour ministres. Devant cette opposition, après deux ou trois combinaisons ministérielles renversées, il fallait se retirer, et cette fois, c'était abdiquer. Au contraire, maintenir ses principes et attendre l'heure de Dieu, c'est se réserver pour un avenir qui ne peut être éloigné... »

Quoi qu'en aient dit les Libéraux, et quoi qu'ils

en disent encore, Henri V s'est comporté en fils de saint Louis et d'Henri IV. Il a fait preuve d'un sens politique très éclairé. La France avait plus besoin d'un principe que d'un prince. On l'eût trompée, en lui donnant un prince sans principe. Il faut, à certaines heures et quand on occupe une situation éminente, avoir la force intellectuelle et morale d'aller contre les idées communes, de résister aux aspirations les plus vives pour maintenir intacts une vérité et un droit. Henri V avait la notion précise de cette vérité et de ce droit. Il savait que par lui ils étaient le salut de la France. Il devait à la France, il se devait à lui-même de ne point les compromettre, même dans l'espoir d'un avantage immédiat. En acceptant les conditions qui lui étaient posées, il aurait pu maintenir en paroles et la vérité et le droit. C'eût été tout. La constitution acceptée par lui en était la négation. Les hommes politiques, qu'il aurait dû subir, les auraient contredits dans les actes de leur gouvernement. Après sa mort, le mal eût été pis. Une monarchie ainsi faite ne pourrait résister à l'action dissolvante de ses propres défauts et aux attaques d'une opposition intraitable. Le parlementarisme et ce qu'il propage de doctrines révolutionnaires l'eussent déconsidérée. Ses ennemis n'auraient eu qu'à lui porter le dernier coup. L'échec eût été définitif, ne laissant aucun espoir pour l'avenir.

Au lieu de cette fin honteuse et irréparable, qu'est-il advenu? La république s'est, il est vrai, implantée chez nous. Avec elle, la révolution

a continué son œuvre. L'expérience a été funeste à l'Eglise; elle ne réussit guère à la France. Les effets qu'elle produit permettent, au moins, de la juger en connaissance de cause. Ses excès la déconsidèrent, en attendant sa ruine définitive. Ne fallait-il pas recourir à cette leçon de choses politiques pour nous débarrasser de ce vice, qui rongeait nos institutions et nos intelligences?

Pendant que cette cure politique suit son cours, la mort et la vie font leur œuvre. Les agents de l'échec ont disparu les uns après les autres; des hommes nouveaux ont grandi; leurs idées ne sont pas les mêmes. Les événements ont marché, modifiant les situations et les esprits. La question du drapeau n'existe plus. L'incompatibilité du libéralisme révolutionnaire et de la monarchie traditionnelle est manifeste. Le comte de Chambord n'est plus là. Le comte de Paris n'a pu régner. Son fils aîné, devenu le chef de la maison de France et l'héritier du trône, à vu se grouper autour de lui les fidèles interprètes des pensées politiques d'Henri V. Leur doctrine est la sienne. Le droit monarchique, sauvegardé en 1873, revit tout entier dans sa personne. Ce sera pour le salut de la patrie. Et c'est à l'intransigeance bienfaisante du comte de Chambord que la France en est redevable.

On ne peut rien imaginer de plus contraire au Libéralisme même catholique. C'en est la négation radicale. Il importe de ne pas laisser dans l'oubli les enseignements qui en résultent pour

nous. Le Libéralisme, en altérant une vérité et un droit pour se ployer à ce qu'il appelle un fait, commet une faute politique. Or ces fautes ont en elles-mêmes le principe de leur châtiment. Il faut les expier cruellement un jour ou l'autre. L'alliance du principe monarchique et des erreurs de la révolution, qui semblait au duc de Broglie, au duc Decazes, à Mgr Dupanloup le seul moyen de rendre une restauration acceptable, aurait eu pour résultat l'abdication du principe lui-même et la fin de l'institution. Cette monarchie bâtarde eût été sans résistance.

Les libéraux d'alors ont fait école. Leurs disciples écrivent et parlent de notre temps. Ils s'obstinent à mettre tout leur espoir dans des combinaisons habiles du faux et du vrai; ils donnent à l'opinion plus d'importance qu'au droit. Aucune expérience ne les a éclairés. Ne pensez pas qu'ils ouvrent jamais les yeux. Ce sont des hommes auxquels il manque quelque chose, une faculté intellectuelle nécessaire à la perception des réalités politiques et une faculté morale capable d'efforts en vue de conquérir ces mêmes réalités. Inutile de chercher à les gagner. Ils sont ce qu'ils peuvent être; prenez-en votre parti et négligez-les.

Les intransigeants conservent la notion des vérités et des droits, qui sont nécessaires à la paix sociale et à l'ordre politique en France. Ils tiennent le salut en réserve. Le pays, à force de parcourir les phases de l'évolution révolutionnaire, sentira ses énergies le quitter; il ne pourra

plus résister aux maux du dedans et aux ennemis du dehors. Les progrès enivrants d'une prospérité matérielle extraordinaire peuvent lui dérober quelque temps la vue du péril. Mais un jour viendra où la situation apparaîtra ce qu'elle est. Et alors l'instinct de la conservation produira son effet naturel. Le pays ira au salut, s'il se rencontre des hommes qui en possèdent le secret et qui aient la force de le lui imposer, malgré certaines répugnances. Il faut pour saisir ce fait secouer les influences déprimantes de l'individualisme, qui réduit tout, même les intérêts généraux et durables d'un pays, aux proportions très limitées d'une existence de citoyen, bornées encore par les calculs les plus courts.

Cette intransigeance n'a pas été le fait du seul comte de Chambord. Pie IX se comporta de même avec les usurpateurs des Etats pontificaux. Il se trouvait en présence d'un fait accompli, ratifié par une consultation nationale. Un terrain constitutionnel l'enserrait au Vatican de toutes façons. On lui offrait, avec la loi des garanties, des avantages appréciables et une sécurité qui paraissaient à beaucoup une compensation suffisante. Le Pape ne voulut rien entendre. Il avait juré de conserver intacts et de transmettre à ses successeurs les droits du Siège apostolique; aucune force ne pouvait prévaloir contre eux. Les moyens matériels de les protéger contre un ennemi en armes lui faisaient défaut. Vaincu par la puissance politique et militaire, il se re-

plia sur lui-même et garda une intelligence et une volonté invincibles. Une protestation solennelle eût servi de peu. Des actes étaient nécessaires. Pie IX les posa et il sut en faire des actes du gouvernement ecclésiastique.

La loi des garanties fut votée le 2 mars 1871. Le 15 mai suivant, il déclarait par une encyclique sa volonté formelle de ne rien accepter de l'usurpateur.

« Nous avons jugé que c'est le devoir du Siège apostolique de déclarer solennellement par vous à l'Univers que non seulement ces prétendues garanties, œuvre vaine du gouvernement subalpin, mais encore les titres, honneurs, immunités, privilèges quelconques, et quoi que ce soit qu'on puisse nous offrir comme caution et garantie, ne peuvent en aucune manière ni assurer notre indépendance et notre liberté dans l'exercice du pouvoir qui nous a été divinement transmis, ni mettre hors d'atteinte la liberté nécessaire à l'Eglise.

» Les choses étant ainsi..., nous déclarons que nous n'admettrons et n'accepterons jamais, parce que cela nous est absolument impossible, les immunités ou *garanties* imaginées par le gouvernement subalpin, quelle que soit leur teneur, ni autre chose de ce genre, de quelque sanction qu'elle soit revêtue; en un mot, nous n'admettrons jamais aucune immunité ou garantie, quelles qu'elles puissent être, qui, sous prétexte de protéger notre puissance sacrée et notre liberté, nous serait offerte en échange et pour

tenir lieu de cette souveraineté temporelle dont la divine Providence a voulu que le Saint-Siège fût pourvu et fortifié, et que nous assurent des titres légitimes et inattaquables et une possession de plus de onze siècles.

» Il est évident, d'une évidence à laquelle tout homme sensé est obligé de se rendre, que, si le Pontife romain était soumis à la domination d'un autre prince, il ne jouirait plus dans le monde politique d'une véritable autorité souveraine, il ne pourrait en ce qui concerne soit sa personne, soit les actes de son ministère apostolique, se soustraire à la volonté du maître auquel il serait soumis; que ce maître pourrait devenir hérétique ou persécuteur de l'Eglise, être en guerre ou en état de guerre avec d'autres princes catholiques.

» Et certes la concession même des garanties dont nous parlons n'est-elle pas elle-même une preuve éclatante qu'on prétend nous imposer des lois, à Nous, à qui a été donné de Dieu le pouvoir de porter des lois relatives à l'ordre moral et religieux, à Nous qui avons été établi interprète du droit naturel et divin dans toute l'étendue de l'univers, et que ces lois auxquelles on veut Nous soumettre, bien qu'elles touchent au gouvernement de l'Eglise universelle, ne peuvent être maintenues et exécutées que par et selon la volonté d'un pouvoir laïque? Quant à ce qui concerne les rapports entre l'Eglise et la société civile, vous savez parfaitement, vénérables frères, que toutes les prérogatives et tous les

droits nécessaires pour le gouvernement de l'Eglise, Nous les avons reçus directement de Dieu dans la personne du bienheureux Pierre; ces droits et ces prérogatives, comme la liberté même de l'Eglise, sont le fruit et la conquête du sang de Jésus-Christ, et doivent être estimés au prix infini de ce sang divin. Nous ferions donc, ce qu'à Dieu ne plaise, outrage au sang de Notre Rédempteur, si Nous pouvions consentir à recevoir des princes de la terre ces droits qui sont les Nôtres, surtout tels qu'on voudrait Nous les remettre en ce moment, diminués et avilis. Les princes chrétiens sont les fils, non les maîtres de l'Eglise; et saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, cette grande lumière de sainteté et de science, leur disait justement :

» Gardez-vous de croire que l'Eglise vous a été donnée comme une servante à un maître; elle vous est confiée comme à un avocat et un défenseur. Dieu n'aime rien plus en ce monde que la liberté de l'Eglise.

« Et pour les exciter, il ajoutait en un autre endroit : « Ne croyez pas que la dignité de votre grandeur soit amoindrie, quand vous aimez et défendez la liberté de l'Epouse de Dieu et votre mère, l'Eglise; ne vous regardez pas comme abaissés quand vous l'exaltez, comme affaiblis quand vous la fortifiez. Voyez, regardez autour de vous, les exemples sont là; considérez les princes qui l'attaquent et l'oppriment; quel profit leur en revient-il? A quoi arrivent-ils?

Ceux qui la glorifient seront glorifiés en elle et par elle. »

Pie IX ne voulut point se contenter d'un jugement et d'une protestation solennelle; car, cela fait, les Italiens n'auraient pas manqué de trouver une combinaison, leur permettant d'unir tant bien que mal le respect des droits pontificaux et l'acceptation du fait. Ils excellent à résoudre ces problèmes insolubles. Au reste, beaucoup se sentaient attirés par les avantages du terrain constitutionnel. Ils pouvaient croire et dire que, en entrant dans la situation politique faite à Rome et à l'Italie, ils se mettraient à même de servir l'Eglise et le Souverain Pontife et de travailler ainsi à la défense des intérêts religieux. Les considérations que l'on a fait valoir aux monarchistes français pour les engager à accepter la constitution républicaine de leur pays pouvaient se présenter à l'esprit des Romains. Si ce n'étaient pas des raisons, ce pouvait être au moins des prétextes, qui, en se confondant avec les intérêts immédiats, auraient fini par entraîner des convictions.

Les catholiques italiens durent s'abstenir de participer aux élections politiques. Le Pape leur défendait de déposer un bulletin dans l'urne et d'accepter un mandat. Les royalistes français n'ont jamais poussé les choses aussi loin. On se plaignait à Rome et dans l'Italie de cette intransigeance. Pie IX le sut. Il profita d'une audience accordée aux députations des sociétés catholiques de Naples, le 18 juin 1874, pour dire

toute sa pensée : « Que ferait celui qui voudrait se donner la peine de chercher et d'envoyer à la Chambre quelques personnes pour prendre la parole dans les discussions parlementaires et parler en faveur de la justice? Je dis cela parce que j'ai lu dans un certain journal que c'est l'abstention des catholiques des élections politiques qui a fait la brèche de la *Porta pia.* Je vous laisse juger vous-même si cela est vrai, ou si ce n'est pas plutôt une solennelle extravagance.

» Alors même qu'on aurait pu réussir à envoyer quinze ou vingt bons députés à la Chambre, qu'aurait-on fait? Rien autre chose que de consolider un gouvernement qui soutient toutes les injustices commises et tous les faits accomplis jusqu'ici. On m'a dit qu'il y a un certain parti qui s'agite pour les élections, je désire que tout le monde sache ce que je pense à ce sujet. Je sais que toutes les résolutions prises au parlement sont toujours contraires à l'Eglise; je sais que, pour y entrer, il faut prêter un serment, licite ou non, il n'est pas nécessaire de le dire ici. Mais mon sentiment, c'est qu'on n'y aille pas. Aller aux urnes pour donner son vote à des membres destinés à faire partie de l'Assemblée législative, est une chose qui ne pourra jamais avoir mon approbation. »

Le 11 octobre suivant, il disait au cercle de de Sainte-Mélanie, composé des femmes du peuple de Rome : « Retenez bien une autre prière que je vous invite à faire. Tout le monde sait que, dans peu de jours, ceux que l'on appelle

électeurs devront s'occuper du choix des députés destinés à siéger dans une grande enceinte. Et puisque, de plusieurs villes d'Italie, j'ai été interrogé pour savoir s'il était permis de siéger dans cette enceinte, je réponds, en vous recommandant à vous de prier, par deux seules observations.

» La première, c'est que le choix n'est pas libre, parce que les passions politiques opposent à cette liberté trop et de trop grands obstacles. Mais ces élections fussent-elles libres, il resterait à surmonter un obstacle encore plus grand, à savoir celui du serment que chacun des députés est obligé de prêter sans aucune restriction. Ce serment, notez-le bien, devrait se prêter à Rome, c'est-à-dire dans la capitale du catholicisme, c'est-à-dire sous les yeux du vicaire de Jésus-Christ. Et ce qu'on devrait jurer, ce serait l'observance, la garde et le maintien des lois de l'Etat, en d'autres termes, on devrait prêter serment de sanctionner la spoliation de l'Eglise, les sacrilèges commis, l'enseignement anti-catholique, et ce qui de plus se fait et se fera dans l'avenir. Et tout cela au mépris des anciennes et des nouvelles censures, en contradiction des promesses solennelles et publiques faites et répétées par les hommes de ce *mouvement*, comme on l'appelle (détestable mouvement), lesquels ne peuvent mériter l'appui des hommes d'honneur et moins encore des hommes de conscience.

» C'est pourquoi je conclus qu'il n'est pas

permis de siéger dans cette enceinte. Mais vous, très chères filles, priez afin que Dieu illumine les dévoyés, afin qu'il ouvre les yeux à ceux qui s'en vont chancelants, et qui, par un excès de peur, voudraient pouvoir faire alliance avec Bélial, sans abandonner Jésus-Christ. Priez spécialement pour ceux-là, car ils méritent compassion. »

Ne elettori, ne eletti, ces deux mots, faciles à retenir, exprimaient l'attitude que le Saint-Siège imposait aux catholiques italiens. C'était pour un grand nombre un sacrifice. Les libéraux le trouvèrent lourd. Leurs plaintes montèrent assez haut, avant les élections de 1877, pour inquiéter Pie IX. Une fois encore, il affirma sa consigne, dans une lettre adressée au président et aux conseils de l'Association de la Jeunesse Catholique : « Ce n'est pas sans douleur que nous avons appris qu'il y a des dissensions entre vous. Les uns, en effet, séduits par la doctrine des fauteurs de la conciliation, estiment qu'ils doivent, détournant leur esprit des œuvres modestes entreprises jusqu'ici, s'élever à des conceptions plus hautes et viser au moyen d'occuper des sièges dans les Assemblées publiques, afin de veiller ainsi aux intérêts plus graves et généraux de l'Eglise; d'autres, au contraire, se rappelant qu'ils sont réunis en Sociétés pour venir en aide à l'Eglise, pensent qu'ils doivent se tenir dans la voie tracée par l'autorité ecclésiastique et s'attacher principalement aux œuvres

entreprises avec le conseil et l'approbation de cette même autorité aussi longtemps qu'elle ne conseillera pas d'en agir autrement.

» Or, comme cette autorité n'a pas encore défini s'il est permis, spécialement dans Nos Etats, de participer aux affaires publiques et dans quel mode, nous ne pouvons aucunement approuver l'opinion de ceux qui, devançant le jugement de l'autorité sacrée, se croient permis d'aller devant elle au lieu de la suivre. Cette opinion qui, pour le présent, est au moins inopportune, déplaît encore par ce motif que Nous craignons, et non sans raison, que Satan ne soit, en cette circonstance, transformé en ange de lumière. Et certes, si vous réfléchissez au caractère des œuvres entreprises par votre Société, vous verrez qu'elles ont pour but ou la saine instruction de la jeunesse, ou le développement de la religion parmi le peuple, afin de le préserver des embûches de l'erreur et de conserver pour son éducation chrétienne les lévites rachetés de la conscription; ou la mise en lumière et la défense des droits de l'Eglise et de ce Saint-Siège apostolique, avec les moyens de pourvoir aux nécessités du culte divin et des ministres sacrés; enfin, d'autres choses encore qui tendent à consolider la foi, à allumer la charité, à développer la piété, à répandre les vertus, à écarter les périls, et à inspirer le courage dans les adversités.

» Ce dessein salutaire, conçu par un petit nombre, et à cause de cela, appliqué dans le début

à un petit nombre d'œuvres, vous savez déjà par expérience qu'il a été si agréable à Dieu, que grâce à la bénédiction de l'Eglise, il a été fécondé en peu de temps, si bien que, prenant toujours de nouveaux accroissements, il s'est dilaté dans toute l'Europe et jusqu'aux autres contrées extérieures au grand profit de la religion et des âmes. Il a fait surgir ces diverses associations, qui donnent une si belle preuve de l'esprit catholique et affermissent si solidement l'unité religieuse parmi les peuples.

» Ces résultats bien certainement ne peuvent plaire à l'ennemi de Jésus-Christ et du genre humain, et c'est pourquoi il a opposé, de toutes parts, tant de difficultés aux œuvres entreprises par ces associés, en même temps que, contre les associés il suscitait les calomnies, les persécutions et les outrages.

» Mais ne pouvant, malgré tout cela, rien ébranler, ni vaincre votre constance, il s'est changé en ange de lumière, il sème le schisme parmi vous pour diviser vos forces, et il vous propose un bien plus grand pour vous détourner de celui que vous faites maintenant. Que si vous examinez sérieusement ce prétendu bien, vous verrez facilement qu'il n'est ni direct ni certain. Tout le monde, en effet, a devant les yeux les résultats des élections publiques et les actes des Parlements des nations étrangères. Par les premiers, nous savons comment on a préféré les hommes perdus aux gens honnêtes; par les autres, comment, bien que des catholiques illus-

tres et de grande autorité parmi le peuple, défendent excellemment la cause de la justice, on voit fréquemment sanctionner des lois tellement hostiles à l'Eglise, que, si elle n'était divine, ces lois la feraient totalement périr. Ce qu'on veut donc, c'est abandonner un profit certain pour un avantage incertain et d'autant plus douteux qu'on a maintenant à combattre, non plus contre l'erreur des esprits, mais contre la volonté du plus grand nombre des votants, enflammés de haine contre la religion. Du reste l'obéissance qu'on doit à l'autorité sacrée réclame absolument que les associations laïques ne prétendent pas lui substituer leurs propres desseins; elle exige, au contraire, qu'on suive en tout ses enseignements pour ne pas s'écarter de la voie droite. Nul donc ne pourra désormais approuver que, sous prétexte de résultats plus nobles à conquérir, on délaisse comme de nul prix ces œuvres qui, inspirées par le vrai bien des âmes, en retireront beaucoup de l'erreur, en préserveront beaucoup et raffermiront par les liens les plus étroits l'union entre les peuples.

» Nous vous exhortons donc tous à ne point vous laisser séduire par les conseils des faux sages, mais à persévérer fermes dans votre dessein, et à veiller pour qu'il n'y ait point de schisme entre vous et que vous soyez tous parfaits dans le même esprit et dans les mêmes sentiments. »

Les libéraux, qui avaient mis leur espoir dans le cardinal Pecci, se trouvèrent déçus. Léon XIII

était en présence des mêmes devoirs que Pie IX. Son intransigeance put s'adapter à des formes nouvelles; mais, au fond, elle resta la même. Il en a été ainsi avec Pie X. Au Vatican, rien ne change, quand il s'agit du Quirinal. Les Papes se transmettent des droits, supérieurs aux faits accomplis. En les affirmant par leurs paroles et par les actes de leur gouvernement, ils font preuve d'une grande force morale. L'usurpateur ne peut s'empêcher de leur donner, en dehors des garanties, une protection extérieure, qui ne porte aucune atteinte à leur dignité. Surtout ils assurent l'avenir.

Que deviendra l'unité italienne? Dieu le sait. Pour qui veut se donner la peine d'une observation réfléchie, elle n'est pas entrée dans l'âme de l'Italie. Si elle procure certains avantages économiques, elle répugne à des nécessités impérieuses. L'installation de la capitale à Rome, surtout, est une erreur politique. Il en résulte une gêne, qui s'étend à tout. Ajoutez à cela les vices d'une constitution démocratique, la nature du pays et de ses habitants, et vous verrez comment l'Italie devient fatalement la proie des métèques. Elle attire l'étranger, pour en vivre; et l'étranger la conquiert et lui impose une transformation de surface. Des tiraillements douloureux se manifestent. Ils s'aggraveront avec le temps. Qui sait si un jour nous n'aurons pas dans la péninsule une *Action Italienne*, commençant par les intelligences pour s'étendre ensuite aux volontés, en attendant de dicter les actes po-

litiques? Ce serait le signe infaillible d'une renaissance. La place du Pape et de Rome apparaîtrait alors. Les Romains rendraient un hommage reconnaissant à la haute clairvoyance de leurs Pontifes-Rois. En conservant un droit malgré les variations des choses, ils fixent les intelligences et les cœurs dans la vérité. C'est le service que le comte de Chambord nous a rendu. Cette confiance dans un droit est supérieure à la puissance des gouvernements de fait. *Fide vicerunt regna.*

SEPTIÈME LEÇON

La politique constitutionnelle

SOMMAIRE : Pie IX et le Libéralisme français. Faillite du pouvoir personnel. Les chances du Libéralisme. Renaissance religieuse. Œuvres des Cercles. René de la Tour du Pin. L'action électorale. L'erreur de la souveraineté du peuple.

Voici le texte d'une allocution que Pie IX adressa, le 16 juin 1871, à un groupe de pèlerins français. Ce sera la meilleure introduction aux enseignements que je dois donner aujourd'hui. Vous y verrez comment ce Pape jugeait le Catholicisme libéral sous la forme où il sévit en France.

» ... Je dois dire la vérité à la France. Je me souviens d'un Français haut placé, que j'ai connu beaucoup ici à Rome, et qui me disait de grands compliments. C'était un homme distingué, un honnête homme, pratiquant bien sa religion. Il se confessait même, mais il avait certains principes étranges, des principes que je ne m'explique point qu'on puisse allier avec la foi. Il me disait, par exemple, que la loi civile doit être athée, que nous devons protéger toutes les croyances également, erreurs comme vérité. Nous nous entendions sur beaucoup de sujets,

jamais sur celui-là. Or qu'arrivait-il? Le même homme faisait aujourd'hui une chose, et demain une chose toute contraire. Un de ses amis, qui était protestant, étant mort à Rome, il ne se contenta pas d'accompagner le corps au cimetière, il assista au service protestant. Assurément, on fait bien d'assister les protestants dans leurs besoins, dans leurs maladies, de leur faire l'aumône, et surtout l'aumône spirituelle, pour qu'ils arrivent à connaître la vérité; mais assister à certaines fonctions religieuses de l'erreur, c'est mal, c'est trahir la vérité.

» Mes chers enfants, je souhaite que mes paroles vous expriment bien ce que j'ai sur le cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de recevoir les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange des principes. Vous êtes catholiques, mais individuellement; la nation a cessé de l'être, comme nation depuis quatre-vingts ans; la loi ne tient aucun compte, par exemple, du repos du septième jour, qui est l'objet d'un commandement de Dieu; jamais elle ne prescrit ces prières nationales, ces jeûnes nationaux que d'autres pays, quoique en majorité protestants, ont retenu du temps où ils étaient catholiques. Je dirai le mot, et je ne le tairai pas. Ce que je crains pour vous, ce ne sont pas ces misérables de la Commune, vrais démons échappés de l'enfer, *c'est le Libéralisme catholique;* non certes les catholiques appelés autrefois libéraux, ils ont bien mérité du Saint-Siège, *mais ce système fatal*, généreux peut-

être quelquefois dans ses motifs, lâche le plus souvent, *qui rêve toujours* d'accommoder deux choses irréconciliables, l'Eglise et la Révolution. Je l'ai dit plus de quarante fois, je le redis à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu..., comment dit-on en français? nous l'appelons en italien *Altanela;* oui, c'est ce jeu de bascule qui finirait par détruire la religion chez vous. Il faut sans doute pratiquer la charité, aimer nos frères errants, mais pour cela, il n'est pas besoin d'amnistier l'erreur et de supprimer par égard pour elle les droits de la vérité ».

Cela dit, j'aborde mon sujet. La chute de l'Empire et l'échec de la restauration monarchique sont les deux événements qui contribuèrent le plus au succès du Libéralisme. Aucun lien historique ou autre ne les rattache. Mais l'impression qu'ils ont produite sur les intelligences et les caractères est la même. Ce fut une faillite lamentable du pouvoir personnel.

Napoléon tomba dans les conditions humiliantes que vous savez. La journée de Sedan fut une déroute politique plus encore qu'un désastre militaire. Sous le régime impérial, la monarchie avait un caractère personnel très prononcé. Le prince n'était pas retenu par une tradition forte; il manquait des institutions qui peuvent assurer autour du trône une représentation permanente du pays et de ses intérêts. La France s'en accommodait cependant. Le commerce et l'industrie étaient prospères; il y avait de l'ar-

gent dans les caisses; le bien-être augmentait partout. On croyait l'armée en bon état et la situation diplomatique excellente. Les ennemis de l'Empereur faisaient grand tapage, mais le pays n'y prenait point garde. On s'en rendit compte au plébiscite. L'Empire était faible malgré ces belles apparences. La journée du quatre septembre en fut la preuve. Les malheurs prolongés qui la suivirent aggravèrent les conséquences de cet effondrement. Le principe de l'autorité personnelle dans l'Etat, c'est-à-dire le principe monarchique lui-même, s'en trouva profondément atteint. On ne s'en aperçut pas sur l'heure; car il faut du temps pour que ces destructions morales apparaissent.

Les espérances d'une restauration monarchique, il est vrai, détournèrent l'attention. De fait, si elles eussent abouti, le mal aurait trouvé son remède. On le sait, le contraire arriva. Et, au lieu d'être détruit ou tout au moins diminué, le mal devint plus grave; il fut même irrémédiable. L'impression, chez les royalistes et chez leurs adversaires, fut aussi mauvaise que possible. On se l'explique aisément. Les Monarchistes avaient toutes les chances. Le pays s'attendait à la restauration. Elle était décidée. C'est par leur seule faute que tout échoua. Ils eurent beau en rejeter toute la responsabilité sur le prince. Les Français ne prenaient aucun intérêt à ces distinctions. Ils constatèrent l'échec et ils le jugèrent complet et piteux. Le principe monarchique lui-même succomba dans l'opinion. Nous pou-

vons comparer cet événement à la journée du quatre Septembre. Ce fut un Sedan moral.

Les Monarchistes n'échappèrent pas au découragement. Comment l'auraient-ils pu? Les prêtres et leurs nombreux fidèles, pour qui les questions politiques s'effacent devant l'intérêt religieux, partagèrent les mêmes sentiments. C'était bien naturel. Ils avaient mis tout leur espoir dans le retour du Roi très chrétien. Voilà que le Roi ne peut revenir! Avec la grande foi qui les animait, ils confièrent à Dieu l'avenir de la patrie et de l'Eglise. Mais, en attendant, une ère d'épreuves allait commencer. Elle devait être longue.

Ceux qui possèdent l'art de découvrir ce que sera le lendemain à travers les phénomènes d'aujourd'hui, purent discerner immédiatement les conséquences de ce double Sedan. Un souffle de liberté agita les jeunes esprits. Dans les grandes écoles, autour des Facultés, dans les milieux intellectuels que fréquente la jeunesse cultivée, le Libéralisme fut à la mode. La liberté eut toutes les grâces. Ce n'était pas la liberté chère aux catholiques libéraux. Elle est insuffisante. Ce n'est qu'une liberté déflorée. La fraîcheur dont elle se pare est tout artificielle. Non, cette jeunesse voulait la vraie liberté, la liberté de l'intelligence, la liberté du cœur, enfin le libéralisme libre-penseur. L'élan qui soulevait la jeunesse catholique donnait assez de satisfaction aux nôtres pour qu'ils n'aient aucune envie de

regarder un peu plus loin. S'ils l'eussent fait, ils n'auraient peut-être rien compris. Et cependant, le spectacle, qu'ils ne voyaient pas, n'était pas extraordinaire. Les choses se passent toujours ainsi. La jeunesse n'aime guère la société des gens battus. Elle voue un dédain spécial à ceux qui s'infligent à eux-mêmes une défaite. C'est un tort qu'elle est incapable de pardonner.

La jeunesse fuit ce qui échoue et elle court au succès. Le succès tient la clef de l'avenir, qu'elle recherche. Qui donc semblait alors réussir? Les hommes de l'opposition libérale et républicaine. Ils surent se faire des héros vivants, qu'ils exhaussaient sans honte dans des sortes d'apothéoses. Renan et Victor Hugo apparurent comme les demi-dieux de la science et de la poésie. Il y en eut d'autres. Les politiciens se faisaient valoir. Une grande union régnait entre eux. Ils avaient la chance inappréciable d'être sans passé politique.

Leur programme n'avait subi la flétrissure d'aucune expérience. Il était vierge. Eux-mêmes avaient les mains nettes, et pour cause. Tout était beau chez eux, les idées et les gens. Ils rajeunirent tous les griefs de la France rouge contre la France blanche. Les haines des adversaires de la restauration, de l'empire et de l'Eglise prenaient des formes et trouvaient des expressions toutes fraîches. Il faut le reconnaître, les chefs de l'opposition étaient résolus. Ils ne se contentaient pas de prononcer des discours. C'étaient des hommes d'action. Comment voudrait-

on que la jeunesse pût se soustraire à toutes ces attractions? Je reviendrai, dans une leçon suivante, sur ces forces ennemies. Elles n'avaient pas donné leur mesure en 1873.

Descendons des sphères politiques pour jeter un coup d'œil sur le pays. Les malheurs de l'année terrible l'ont fortement secoué. Les Français ne se reconnaissent plus. Ils se prenaient avant la guerre pour le premier peuple du monde, le peuple invincible. Que sais-je encore? Leur morgue irritait et, à l'étranger, faisait quelque peu rire. Car elle cachait assez mal les faiblesses que les revers de 1870 et 1871 étalèrent au grand jour. La leçon fut profitable. De toutes parts, on sentit l'humiliation de la défaite et on eut conscience des faiblesses qu'elle maninifestait. Chacun dans sa sphère se mit à en rechercher les causes, avec la volonté bien ferme d'y apporter loyalement un remède. C'est ainsi que l'état-major renouvela tout notre système de défense nationale. L'enseignement devint beaucoup plus sérieux; il y eut en Sorbonne et dans les Facultés officielles une transformation avantageuse du travail scientifique et des méthodes. L'industrie et le commerce prirent un nouvel essor.

L'activité religieuse ne pouvait échapper à cette renaissance. L'esprit public s'y prêtait dans les villes aussi bien que dans les campagnes. Les prêtres étaient assez impopulaires avant 1870; les populations commencèrent par leur témoi-

gner plus de confiance. Les églises furent fréquentées; et soit les missions, soit les œuvres d'apostolat eurent d'heureux effets. Il y eut abondance d'élèves dans les séminaires petits ou grands et dans les collèges ecclésiastiques. Les écoles primaires étaient en grand nombre dirigées par des religieuses ou des religieux; et, à leur défaut, par des maîtres chrétiens. Les laïques prenaient part à l'activité apostolique du Clergé, en se mêlant aux œuvres les plus diverses. Ils payaient généreusement de leurs personnes et de leur bourse. Les œuvres anciennes, telles que les Conférences de Saint-Vincent de Paul, prospérèrent plus que par le passé. On en fonda d'autres. Pour retrouver en France un pareil spectacle de charité ingénieuse et intelligente, il aurait fallu remonter à la première moitié du dix-septième siècle. La foi se fortifia et avec elle le sentiment chrétien. Les pèlerinages à Lourdes, à Paray-le-Monial, à Chartres en donnèrent un témoignage éclatant. De nombreux sanctuaires locaux, abandonnés depuis longtemps, virent sous leur voûte une affluence de pèlerins. La construction de Montmartre apparut comme une consécration surnaturelle de cette renaissance nationale. On pouvait tout espérer d'un peuple qui affirmait ainsi sa foi religieuse.

Un groupement doit retenir notre attention. Il est à la fois une œuvre et une école, puisque ses chefs ont le souci de mettre une doctrine en action. C'est l'œuvre des Cercles catholiques

d'ouvriers. Son titre est loin de révéler tout ce qu'elle voulait être. Son but est religieux et social. Ses membres se tiennent partout à la disposition du Clergé pour l'aider à christianiser les gens du peuple et, d'une manière spéciale, les ouvriers des villes. Elle a sa place sur la liste des œuvres charitables, qui prospèrent à cette époque. Mais on la comprendrait bien mal, si l'on se bornait à cette forme de son activité. Ses fondateurs ont l'ambition d'en faire un instrument d'action sociale. Ces mots *action sociale* prennent sur leurs lèvres une signification précise. Il n'y a donc pas lieu de les confondre avec les snobs du social, qui nous obsèdent de leurs programmes et de leurs discours.

L'Œuvre des Cercles sortit d'une rencontre fortuite en 1871. Un frère de Saint-Vincent de Paul, M. Maignen, se dépensait depuis longtemps au quartier Montparnasse pour le bien moral et matériel des ouvriers et de leurs familles. Cette vie de charité lui donnait une expérience sociale très en éveil. Les misères du travailleur, livré à lui-même, sans institution qui l'assiste et le protège, provoquait son intelligence et son dévouement. Il n'était pas homme à en rejeter la cause sur le premier bouc émissaire venu, par exemple l'immoralité du peuple, la dureté des patrons, la licence de la rue, etc. Evidemment ce sont des agents de décomposition; il y a à en tenir compte. Mais on ne les évitera jamais complètement, puisqu'ils sont inhérents à la na-

ture humaine. Une organisation de la société, sage, juste et chrétienne, prémunirait les individus contre ces dissolvants. Au lieu de cela, qu'avons-nous? Dans un monde gangrené, qui propage la décomposition, les faibles se trouvent sans défense. Les institutions, devenues païennes, corrompent les citoyens. C'est contre ces institutions qu'il importe de réagir, et surtout il faut les remplacer.

M. Maignen ne pouvait rien seul. Mais il priait. Un jour, après la guerre, la Providence plaça sur son chemin deux brillants officiers de notre Etat-major. Ils avaient recueilli durant les longs mois de la captivité, les leçons de la défaite. De retour en France, ils se promirent de n'en oublier aucune. Non contents de travailler avec leurs compagnons d'armes à réparer les conséquences militaires de nos désastres, ils voulaient porter le remède plus loin, jusque dans la structure de la nation. L'un et l'autre appartenaient à cette catégorie de chrétiens qui avaient subi le double ascendant de Pie IX et du comte de Chambord. Ils voyaient le remède, où réellement il se trouve, dans le retour aux traditions politiques et religieuses interrompues par l'application à la France des erreurs de 1789. La lutte contre le Libéralisme était, à leurs yeux, une condition du salut. Le Clergé avait pour mission de combattre le Libéralisme religieux. Les fidèles d'Henri V se chargeaient du Libéralisme politique. René de la Tour du Pin et M. Albert de Mun — vous comprenez qu'il s'agit d'eux — se préoc-

cupaient d'un autre Libéralisme, auquel on ne songeait guère alors, le Libéralisme économique et social.

M. Maignen, MM. de la Tour du Pin et de Mun avaient une vocation, qui faisait lever en eux les idées et les sentiments. Il leur advenait ce qui arrive toujours en pareil cas : la vocation agit d'abord à l'insu de celui qui la possède. Elle le sollicite quand même et il cherche le moyen de réaliser ses pensées et ses sentiments. Ce moyen s'offre à lui de la manière que rien ne faisait prévoir. Une main invisible conduit les hommes et les choses. C'est la main de Dieu Providence. Elle ménage la rencontre de ces trois serviteurs de l'Eglise et de la France. Le Comte de Mun a narré dans un beau livre, *Ma vocation sociale*, les origines et les premiers développements de cette Œuvre. Il fit beaucoup pour son succès. L'enthousiasme que soulevait son éloquence et la sympathie que son caractère inspirait profitèrent aux idées directrices de l'Œuvre. Il en fut le personnage représentatif. De fait, nul ne paraissait plus que lui et il en parlait si bien. Or, en France, nous ne résistons pas aux entraînements d'une belle parole. Celui qui possède la force de l'éloquence revêt à nos yeux toutes les supériorités. Il exerce même une sorte de souveraineté. On le prend pour un chef. Ces dispositions, qui trahissent notre atavisme gaulois, peuvent nous jeter en de fâcheuses aventures; car, mille faits nous l'apprennent, l'éloquence

ne suppose point chez qui en est doué des aptitudes universelles.

C'est grâce surtout à l'activité d'Albert de Mun que l'œuvre des Cercles prit une rapide extension. Elle se répandit de Paris sur la France entière. Des hommes d'élite lui consacrèrent leur dévouement. Ils venaient de l'armée, de la magistrature, du barreau, de toutes les professions. Tous les âges étaient représentés. Ce succès devint une cause de faiblesse; car la bonne volonté des membres ne suffisait pas pour leur donner l'intelligence de l'Œuvre. Oh! cette bonne volonté fut admirable. Ce n'était pas assez. Ils eurent à leur tête des prêtres et des religieux, dont le zèle apostolique méritait tous les éloges. Ces aumôniers visaient à convertir et à sanctifier. C'était dans leurs attributions. Ils donnèrent une excellente direction aux individus, Mais on attendait d'eux autre chose. Il aurait fallu des docteurs, des maîtres possédant la science et l'art d'appliquer la doctrine catholique à l'ordre social français, des docteurs capables d'instruire et de guider ces hommes, qui avaient pour but de préparer le retour d'un ordre social chrétien. Cela dépasse habituellement les attributions du prêtre et du religieux. Un évêque a seul l'autorité requise pour donner cet enseignement et imprimer cette direction. L'Œuvre des Cercles aurait eu besoin de son Ketteler. Le grand évêque de Poitiers, Mgr Pie, dont le nom se trouve mêlé aux plus belles entreprises de notre restauration religieuse et nationale, faillit, un instant, jouer ce

rôle. Les vétérans de l'œuvre n'ont pas oublié le congrès de Poitiers, la bonté paternelle de l'évêque qui accueillit sous son toit leurs chefs, sa doctrine lumineuse. Ils avaient raison de se sentir fiers; le Pontife qui comprenait si bien Pie IX et Henri V, donnait à leur programme et à leur doctrine une sanction théologique. Cette action ne fut point durable. L'âge, les sollicitudes d'un vaste diocèse, et les événements ne lui permirent pas de faire plus.

Les fondateurs de l'Œuvre ne perdirent jamais confiance. Dieu leur fournit au moment voulu les auxiliaires utiles. Une chose leur importait : maintenir et développer une doctrine sociale juste. Les groupements formés par eux pouvaient se multiplier ou disparaître avec les entreprises charitables dont ils avaient l'initiative; cela n'avait qu'un intérêt secondaire. Un homme prit dans leurs réunions une influence prépondérante. Il s'affirma dès le début comme le cerveau de l'Œuvre. La Providence le fit naître et grandir dans un milieu où toutes nos traditions étaient en honneur. Le chef de famille comprenait et pratiquait les obligations qui lui incombaient. Il vivait et il agissait comme il convient au dépositaire d'une autorité sociale. Le fils ouvrit son intelligence et son cœur aux leçons de l'exemple. Devenu homme, il vérifia et il compléta par l'observation et l'étude personnelles ce qu'il tenait de son foyer. Il connut Le Play; il fréquenta plus tard Vogelsang. Il vit en-

core plus qu'il ne lut et qu'il n'écouta. Et il savait voir. Le comte de Chambord disait de lui, paraît-il : personne ne m'a mieux compris. Vous devinez qu'il est question de notre ami et maître, M. le marquis de la Tour du Pin.

Nous possédons le recueil de ses œuvres. Il en a fait une somme de doctrine sociale. On le prend pour guide à cet Institut. Les Monarchistes ne se contentent pas de l'admirer; ils s'efforcent de transporter dans leurs programmes et dans leur action ses enseignements. Dieu nous l'a conservé assez longtemps pour que nous puissions recevoir directement de ses mains, le flambeau de la doctrine traditionnelle. Non, l'œuvre des Cercles n'a pas échoué, puisque sa doctrine nous reste intacte. Les royalistes ne s'en attribuent pas le monopole. Vous la retrouvez dans de nombreux groupes politiques ou sociaux, depuis l'Association catholique de la Jeunesse française, jusqu'aux semaines sociales. Il est vrai qu'elle doit y subir des adaptations pénibles à la Démocratie et à l'indifférentisme politique. Cela ne peut se faire sans lui infliger des altérations dont la gravité change avec les milieux.

M. de la Tour du Pin et ses amis n'isolaient pas leur action sociale de la grande œuvre de restauration qui se poursuivait alors. Ils campèrent, dès le début, en pleine Contre-Révolution. Ils ne craignirent pas de poser en fidèles du *Syllabus*. Pendant qu'une partie de l'Episcopat sous la direction du Souverain Pontife appliquait dans l'ordre religieux les enseignements

de l'Eglise et continuait ainsi l'œuvre du concile du Vatican, pendant que les hommes politiques préparaient le retour de la Monarchie très chrétienne, ils organisaient la réaction contre le Libéralisme économique. Sans insister sur la décentralisation administrative, qui est le fait de la politique, ils s'appliquèrent à la recherche des lois, qui devraient régir les hommes dans la formation et le fonctionnement de leurs groupes sociaux. Ils refaisaient ainsi dans les intelligences, sur le plan que comporte le monde actuel, la société démolie par la Révolution. Rien n'était plus opportun. L'action de l'Eglise et l'action de la Monarchie eussent été impuissantes sans cela. La réorganisation corporative ou professionnelle du pays était donc à la base de leur système.

C'était la Contre-Révolution poussée jusque dans les fondements de la société moderne. Je n'ai pas à dire les enseignements lumineux qu'ils donnèrent sur ce sujet.

On aurait dû les accuser d'archaïsme. Point du tout. Ils passèrent pour des novateurs dangereux; on les traita presque de socialistes. Ceux qui tentèrent plus tard d'allier cette rénovation sociale à la Démocratie politique, méritèrent dans une certaine mesure ces reproches, c'est certain; mais tel n'était point le cas des promoteurs de l'Œuvre. Il n'y eut chez eux aucune trace d'infiltration démocratique ou socialiste. Les hommes d'alors, surtout les professeurs, les industriels, les financiers et les praticiens de la po-

litique n'étaient en rien préparés à les comprendre. Tout en se croyant et en se disant partisans de la Contre-Révolution, ils se cramponnaient à la société individualiste. Ils étaient, à leur insu, libéraux. La réaction contre le Libéralisme économique leur paraissait une Révolution, le Libéralisme sortait inévitablement de l'Individualisme économique. Sans s'en douter, ces royalistes et ces chrétiens généreux étaient retenus par la peur de voir compromis des intérêts immédiats. Mais le temps a fait sa besogne, en un quart de siècle. Les idées se ressentent de la modification des choses. La peur du Socialisme a eu raison des timidités. Les Monarchistes sociaux de l'Œuvre des Cercles avaient eu le tort ou l'avantage de voir, de penser, de parler avant leur époque.

Ils se heurtèrent à un autre obstacle, dressé par les préoccupations de la politique constitutionnelle. L'Action électorale ne pouvait être leur fait. Les méthodes qu'elle emploie répugnent essentiellement au but qu'ils poursuivent et aux moyens dont ils se servent. Ils doivent, en premier lieu, agir sur les esprits. Quand les hommes ont bien compris les lois nécessaires au rétablissement de la paix et de l'ordre dans une société, ils s'efforcent de les appliquer autour d'eux. La culture de la souveraineté populaire est généralement incompatible avec ce souci. L'Action sociale a forcément, j'en conviens, une influence sur les électeurs. On ne peut pas dire que la

préoccupation électorale soit de nature à la favoriser.

Les chefs du parti conservateur ajoutaient la plus grande importance au recrutement de la majorité, qui seule pourrait leur donner l'exercice du pouvoir. Ils subordonnent tout à cela. Les penseurs de l'Œuvre des Cercles leur produisirent l'effet de rêveurs originaux. Sans prendre la peine de l'étudier, ils l'écartèrent. Les professeurs qui partageaient leurs sentiments, examinèrent leurs discours et leurs écrits. Ils n'eurent pas de peine à découvrir des inexactitudes et des erreurs chez des hommes dont le langage n'avait aucune prétention scientifique. D'autres les accusèrent d'essayer une diversion inutile, qui risquait de diviser les troupes conservatrices. On y devina d'autres dangers encore. Ces critiques ne les auraient pas ébranlés. Mais quelques-uns de leurs chefs, le plus répandu se trouva du nombre, crurent sage d'entrer au Parlement avec l'espoir d'user de leur mandat pour améliorer la législation sociale et pour combattre les ennemis de la religion. Un conseiller, religieusement suivi, les engageait dans cette voie. Ils entraînèrent les meilleurs éléments de l'Œuvre, qui grossirent les ouvriers de la politique constitutionnelle. Ce fut au détriment de la belle entreprise de Contre-Révolution, à laquelle on s'était voué dès l'origine. Cette faute politique, malgré la générosité des sentiments qui la déterminèrent, eut pour effet la désagrégation de l'Œuvre, l'oubli de ses principes fondamentaux,

la subordination de l'action sociale aux nécessités de la politique électorale et de l'œuvre parlementaire. Elle se mit à la remorque de l'opinion, au lieu de la remorquer; une grande force fut ainsi perdue.

Il est temps d'aborder l'examen de cette politique constitutionnelle, que le parti conservateur adopta. Si on peut la juger à ses fruits, comme l'arbre de l'Evangile, elle est bien mauvaise. Elle a conduit la France et l'Eglise, par toute une série de défaites morales et matérielles, au point où elles en sont. Et vous savez ce qu'il y aurait à en dire. Chose étrange! ses agents et ses victimes s'aveuglent à tel point que cette réalité leur échappe. Ils ne songent même pas à y voir une cause politique de ces maux. Ils préfèrent les attribuer, tantôt à l'habileté de leurs ennemis, tantôt à la maladresse de ceux qui ont usé de l'instrument électoral et parlementaire. On peut charger impunément les adversaires de la religion. Leur grand crime consiste en ce fait, qu'ils sont les maîtres. Les autres se sont tirés d'affaire comme ils ont pu. Qu'on accuse à qui mieux mieux leur inexpérience et leur lâcheté, cela est sans intérêt. Leur tort est dans le choix de l'instrument politique dont ils ont usé. D'autres que moi sont ici pour en faire la critique, au nom des intérêts nationaux et à la lumière des principes de la politique rationnelle. Je me bornerai à vous soumettre quelques enseignements des Souverains Pontifes, qui la concernent. J'en prendrai deux dans le *Syllabus;* j'emprunterai

les autres à Léon XIII. Ce Pape a exposé dans ses encycliques la doctrine de l'Eglise sur la constitution chrétienne des Etats. Certains hommes politiques, qui ont eu sans cesse son nom sur leurs lèvres pour s'en autoriser, auraient bien fait de les lire et de les comprendre. Cela les eût dispensés de servir à leurs partisans tant d'idées téméraires. Rien ne ressemble moins à leur Libéralisme que ces enseignements officiels.

La politique constitutionnelle sous notre régime républicain n'est pas autre chose que la souveraineté populaire en exercice. Léon XIII en a tracé les caractères dans son Encyclique *Immortale Dei :* « Tous les hommes, dès lors qu'ils sont de même race et de même nature, sont semblables et, par le fait, égaux entre eux dans la pratique de la vie; chacun relève si bien de lui seul, qu'il n'est d'aucune façon soumis à l'autorité d'autrui; il peut, en toute liberté, penser sur toutes choses ce qu'il veut, faire ce qu'il lui plaît; personne n'a le droit de commander aux autres. Dans une société fondée sur ces principes, l'autorité publique n'est que la volonté du peuple, lequel, ne dépendant que de lui-même, est aussi le seul à se commander. Il choisit ses mandataires, de telle sorte qu'il leur délègue moins le droit que la fonction du pouvoir, pour l'exercer en son nom. La souveraineté de Dieu est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas, ou ne s'occupait en rien de la société du genre humain, ou bien comme si les

hommes, soit en particulier, soit en société, ne devaient rien à Dieu, ou qu'on pût imaginer une puissance quelconque dont la cause, la force et l'autorité ne résidassent pas tout entières en Dieu même. De telle sorte, l'*Etat n'est autre chose que la multitude maîtresse et se gouvernant elle-même.* »

Telle est bien la République française. On la reconnaît à ces traits. Elle est le type de ce droit nouveau, inauguré par la Révolution, et que le Souverain Pontife déclare « inconnu jusqu'alors et sur plus d'un point en désaccord, non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel. » Comment peut-on s'engager résolument dans l'exercice de la politique constitutionnelle sans accepter en fait cette souveraineté du peuple, qui est à la base de la constitution? C'est, par conséquent, accepter une erreur. Il s'agit expliquera-t-on, du fait et non de l'erreur. Cette distinction est subtile. Beaucoup cependant la firent au début. Mais les années les ont transportés en grand nombre du fait à l'erreur elle-même.

Déjà Pie IX avait condamné cette doctrine politique dans la soixantième proposition du *Syllabus :* « L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles ». Léon XIII a commenté cette sentence dans le document cité plus haut: « Quant à la souveraineté du peuple, que, sans tenir aucun compte de Dieu, l'on dit résider de droit naturel dans le peuple, si elle est éminemment propre à enflammer et à

flatter une foule de passions, elle ne repose sur aucun fondement solide et ne saurait avoir assez de force pour garantir la sécurité publique et le maintien paisible de l'ordre. » Pour ces motifs et pour d'autres qu'il expose, le Souverain Pontife condamne ces erreurs : « Ces doctrines que la raison humaine réprouve et qui ont une influence si considérable sur la marche des choses publiques, les Pontifes romains, nos prédécesseurs, dans la pleine conscience de ce que réclamait d'eux la charge apostolique, n'ont jamais souffert qu'elles fussent impunément émises. » Léon XIII formule ensuite, en quelques propositions très claires, les vérités que signalent ces condamnations : « Il faut absolument admettre que l'origine de la puissance publique doit s'attribuer à Dieu et non à la multitude; que le droit à l'émeute répugne à la raison; que ne tenir aucun compte des devoirs de la religion ou traiter de la même manière les différentes religions, n'est permis ni aux individus ni aux sociétés; que la liberté illimitée de penser et d'émettre en public ses pensées ne doit nullement être rangée parmi les droits des citoyens ni parmi les choses dignes de faveur et de protection. »

Le Pape ajoutait une telle importance à cet enseignement sur l'origine et la nature du pouvoir dans la société qu'il jugea bon de le renouveler dans son encyclique *Diuturnum illud.* Il le fait en termes encore plus formels. Je ne me lasse pas de le citer : « Plusieurs, parmi les

modernes, suivant la trace de ceux qui, au siècle dernier, se sont attribués le nom de philosophes, prétendent que la toute-puissance dérive du peuple, en sorte que ceux qui ont l'autorité dans la société, ne l'exercent pas comme s'ils la possédaient en propre, mais à titre de mandataires du peuple et à la condition que la même volonté du peuple qui leur a confié ce mandat puisse toujours le leur reprendre. Mais les Catholiques n'admettent point cette doctrine, car ils placent en Dieu, comme en son principe naturel et nécessaire, l'origine du pouvoir de commander... Refuser de rapporter à Dieu le pouvoir de commander aux hommes, c'est vouloir ôter à la puissance publique et tout son éclat et toute sa force. En la faisant dépendre de la volonté du peuple, on commet d'abord une erreur de principe et, en outre, on ne donne à l'autorité qu'un fondement fragile et sans consistance. De telles opinions sont comme un stimulant perpétuel aux passions populaires qu'on verra croître chaque jour en audace et préparer la ruine publique, en frayant la voie aux conspirations secrètes et aux séditions ouvertes. » Le passage suivant, où sont indiquées les origines protestantes de la souveraineté du peuple, doit être remarqué : « C'est de cette hérésie (la Réforme) que naquirent au siècle dernier et la fausse philosophie et ce qu'on appelle le droit moderne, et la souveraineté du peuple et cette licence sans frein, en dehors de laquelle beaucoup ne savent plus voir la vraie liberté. »

Les Catholiques, en acceptant l'application de ces erreurs, devaient en être les victimes. Il n'a pas fallu attendre longtemps la logique des faits. Je ne ferai pas l'injure aux partisans d'une politique constitutionnelle de croire qu'ils suivent tous ces fausses doctrines. Mais leurs convictions personnelles n'ont ici qu'une importance secondaire. Leur attitude publique doit seule être prise en considération. Elle concorde avec ces erreurs; ce sont elles qui la leur imposent. Voilà pourquoi ils méritent le reproche de Libéralisme. Cette erreur leur vient du dehors. Ils ne l'ont pas inventée. Elle ne perd rien pour cela de ses énergies de décomposition.

Ceux qui aiment à rechercher les causes profondes découvrent aisément sous ces théories une sorte de panthéisme politique et social. Le peuple souverain cache mal une divinité inhérente à la société, et à l'humanité tout entière. Elle préside à son évolution. Elle crée la vérité et le droit. Les individus lui en reconnaissent pratiquement la faculté. Ils reviennent ainsi à la notion antique de l'Etat-Dieu. C'est du paganisme politique. Il m'inquiète plus que le paganisme reproché à tel ou tel adversaire du peuple souverain.

HUITIÈME LEÇON

Le ralliement

SOMMAIRE : Ultramontains et Libéraux. L'avènement de Léon XIII. L'Anticléricalisme politique. Les pièges du Libéralisme. L'Esprit nouveau. Le rôle de la Presse.

Nous avons vu les succès du Libéralisme dans l'ordre politique. Il nous faut maintenant l'étudier dans son développement religieux et, pour cela, le prendre au lendemain du concile du Vatican. La définition de l'Infaillibilité pontificale, que ses partisans redoutaient avec tant de raison, fut une défaite, ajoutée à celle que le *Syllabus* lui avait précédemment infligée. Car toute condamnation d'une erreur par l'autorité compétente équivaut à une défaite pour le système philosophique ou théologique dont elle fait partie. Cette définition condamnait indirectement les théories du Catholicisme libéral sur la Constitution monarchique de l'Eglise. Mais une défaite n'est pas l'anéantissement d'une force ennemie. Les Libéraux, un instant décontenancés, reprirent pied et leurs idées ne tardèrent pas à retrouver une faveur, qui avait paru leur échapper.

Ultramontains et Libéraux travaillèrent à la renaissance catholique, qui suivit en France les épreuves et les humiliations de la guerre. On

les rencontrait dans les mêmes œuvres. Leur union pour l'exercice de la charité et de l'apostolat était sincère. Chacun cependant gardait ses pensées et ne manquait pas une occasion de les faire prévaloir.

Louis Veuillot continuait dans l'*Univers* ses vaillantes campagnes contre toutes les erreurs courantes. Sa verve ne tarissait guère, quand il s'en prenait aux Catholiques libéraux. Le nombre de ses lecteurs augmentait et les curés lui témoignaient toujours la même confiante admiration. L'évêque de Poitiers voyait son autorité grandir et ne cessait de répandre une doctrine, sûre d'elle-même; il était le docteur irrépréhensible des Eglises de France. Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, auteur des biographies de Gerbet et de Salinis, engageait une lutte ouverte contre le Catholicisme libéral. Mgr Freppel se fit bientôt un renom par l'étendue de ses connaissances et la fermeté de son enseignement théologique. Mgr de Ségur, que sa charité et sa cécité rendaient populaire, fut particulièrement goûté des ouvriers et des étudiants; il prêchait par la parole et par la plume l'attachement au Pape. Je ne puis nommer ici les évêques, les prêtres, les religieux et les laïques éminents, qui suivirent la forte impulsion donnée par le Concile. L'enseignement théologique bénéficia de cette renaissance. On reconnaît encore les prêtres formés à cette époque dans la plupart des diocèses.

Pie IX prenait grand plaisir à ce progrès de

l'orthodoxie. Il ne manquait pas une occasion de le faire savoir. Aucun témoignage ne parut plus significatif que celui exprimé à Louis Veuillot, quand le ministère de Broglie infligea, sur l'invitation de Bismarck, une suspension de deux mois au journal l'*Univers*. L'échec de la restauration monarchique affligea les Ultramontains, sans modifier leur attitude. Les responsabilités encourues par les Libéraux ne leur échappèrent pas. Ils dirent bien haut leur pensée.

Mais la mort fit dans leurs rangs des vides, qui ne furent point comblés. Dom Guéranger mourut en janvier 1875. Ce fut ensuite le tour de Pie IX, du cardinal Pie, de Louis Veuillot et de combien d'autres. Quelques-uns parmi les derniers survivants purent continuer le combat; de jeunes émules se formaient à leur côté. Malgré leurs efforts, ils ne parvinrent pas à exercer une action prépondérante. Les circonstances leur devenaient par trop défavorables. Les Libéraux se trouvèrent en meilleure posture. Ils occupaient à l'académie, dans les assemblées parlementaires, au gouvernement, dans l'Episcopat et ailleurs des postes, d'où l'influence était facile. Ils étaient en petit nombre, je le reconnais, mais, grâce à leur talent, ils surent se faire valoir. Les attaques, dont on les criblait, les laissèrent assez indifférents. Ils ne manquaient pas d'accuser les Ultramontains de provoquer par leurs exagérations les représailles des ennemis de l'Eglise. C'était leur vengeance au grand jour. Ils excellaient à se défendre et à attaquer dans

l'ombre. Les Catholiques de province n'acceptaient guère leur direction, si toutefois l'on excepte certaines familles ayant avec leurs chefs des affinités d'esprit ou de sentiment. Les Parisiens leur étaient plus sympathiques. Leur Clergé passait pour être en majorité libéral.

Le *Correspondant* restait leur organe officiel. Il avait une clientèle sélecte. Ses lecteurs devinrent nombreux, grâce à l'habileté d'un nouveau directeur, M. Lavedan, un protégé et un ami de Mgr Dupanloup. Les *Etudes religieuses* des Pères Jésuites leur témoignaient quelques égards. Les supérieurs, pour soustraire la rédaction à l'influence du milieu parisien, ordonnèrent de les transférer à Lyon, qui, à cette époque, avait un Clergé antilibéral.

Les œuvres littéraires des Catholiques libéraux avaient un grand succès. La renommée était au service de leurs hommes, morts ou vivants. La presse mondaine les appréciait. Les jeunes gens commencèrent bientôt par les trouver supérieurs aux Ultramontains. On s'aperçut que les Républicains en faisaient cas, dès qu'ils arrivaient au pouvoir. Les évêques, qui avaient un renom de Libéralisme, obtenaient aisément les faveurs des ministres. C'est ainsi que Mgr Thomas, évêque de La Rochelle, devint archevêque de Rouen; Mgr Meignan fut évêque de Châlons, puis d'Arras et enfin archevêque de Tours; Mgr Guilbert, évêque de Gap, reçut l'archevêché de Bordeaux. Les prêtres, qui avaient des attaches libérales, semblaient désignés pour l'Episcopat. Les no-

minations de Nosseigneurs Lagrange, Bougaud et Chapon, particulièrement liés avec Mgr Dupanloup, furent remarquées. Cependant nul d'entre eux ne se déclarait républicain, sauf Mgr Guilbert, qui fit un mandement plein d'idées républicaines, à l'époque où M. Etienne Lamy s'égarait au milieu des 363.

Celui qui aurait finement observé les hommes et les choses entre l'échec de la restauration monarchique et la mort de Pie IX se serait dit: l'avenir est aux Libéraux. Ils s'en doutaient un peu, je crois. Aussi la patience leur était-elle facile. Ils attendirent donc des jours meilleurs, qui ne tardèrent pas à se lever.

L'élection du cardinal Pecci au Souverain Pontificat était un événement prévu. Les évêques qui s'opposèrent à la définition de l'Infaillibilité avaient su l'apprécier. On prétend qu'ils le donnaient comme favorable à leurs idées. C'est inexact. Il eut pour leurs personnes une sympathie dont il ne faisait point mystère. Devenu Pape sous le nom de Léon XIII, il continua les enseignements de Pie IX. Ses encycliques renferment une véritable somme des vérités les plus contraires au Libéralisme. Mais, sa manière de gouverner l'Eglise différa sensiblement de celle qu'avait adoptée son prédécesseur. Ce fait ne présentait rien d'anormal. Il est rare que deux pontificats successifs se ressemblent. Après un pape, qui a régné longtemps, une réaction est inévitable. C'est ce qui eut lieu à la mort de

Pie IX. Tout en maintenant les principes avec énergie et avec science, il se montra conciliant. La comparaison entre son gouvernement et le précédent lui déplaisait. Il le fit voir. Les querelles d'Ultramontains à Libéraux ne lui étaient pas moins désagréables. Il le dit. Non content de le dire, il demanda et il imposa un silence, qui tourna tout à l'avantage du Libéralisme. Les survivants des luttes anciennes le remarquèrent dès le début. Le cardinal Pie, en particulier, ne se faisait aucune illusion.

Le Souverain Pontife avait des raisons sérieuses d'agir ainsi. Cette pacification religieuse entrait dans le plan qu'il se fixa de bonne heure. Il lui fallait un Episcopat fortement uni sous sa haute direction, pour lui imposer une attitude qui faciliterait ses rapports avec les divers gouvernements. L'action diplomatique devait prendre durant son Pontificat une place importante. Comment l'aurait-il exercée utilement, s'il n'avait pas eu tous les évêques dans la main? Un Episcopat uni est pour le Pape, ce qu'est une armée forte pour un souverain.

Les événements politiques avaient précipité leur marche en France. Les Catholiques perdirent la majorité au Parlement. Les Républicains arrivèrent ainsi au pouvoir. Leur avènement était redouté par la plupart des nôtres. Le pays n'avait aucune expérience de leur programme; il ne pouvait l'apprécier qu'en lisant les déclarations des chefs. Elles n'étaient pas rassu-

rantes. Tous affectaient une fidélité entière aux maximes et aux traditions des grands ancêtres. Ils continueraient l'œuvre interrompue des révolutionnaires de 1848. Un anticléricalisme farouche était le premier article de leur Credo. La Commune de Paris ne les rendait pas politiques; on était d'accord pour les croire responsables de cette révolution et de celles qui faillirent éclater dans plusieurs autres villes. Ceux qui prirent, en 1871, la tête de l'opposition au gouvernement des Catholiques appartenaient en grand nombre et depuis longtemps à la Maçonnerie. Ils avaient eu soin de déclarer une guerre ouverte à l'Eglise avant la chute de l'Empire. L'illusion n'était donc pas possible. Les Républicains se trouvèrent ainsi en mauvaise posture devant l'opinion dans la plupart des communes rurales et des petites villes. Mais les nécessités des luttes politiques leur donnèrent l'art de tempérer l'expression de leurs sentiments. Leurs idées restèrent les mêmes, pendant qu'ils travaillaient à les rendre acceptables pour la foule. Ils profitèrent surtout par de vigoureuses attaques des faiblesses de leurs adversaires et des fautes que l'indécision leur faisait commettre.

Le choix de leurs candidats à la députation fut fait avec intelligence. C'étaient, dans les campagnes, des bourgeois, occupant une situation honorable, ayant par conséquent des intérêts à sauvegarder. On les voyait rarement à l'église, il est vrai, mais cette indifférence religieuse

ne passait pas forcément pour de l'hostilité. Ils surent faire entre le Cléricalisme et la Religion une distinction habile, sur laquelle leur parti vécut longtemps. Le cri de guerre, *Le Cléricalisme, voilà l'ennemi*, poussé par Gambetta, reçut des commentaires, qui en dissimulaient le péril. De telle sorte que les paysans catholiques ou subissant l'influence d'un milieu chrétien commencèrent par perdre de leur horreur pour la République, devant les hommes qui la représentaient. Ils virent que l'on pouvait être républicain et honnête homme. Ce fut, pour beaucoup, une révélation. L'état d'esprit qui en résulta fit des progrès rapides. Les ressentiments que le curé provoqua par le simple exercice de son ministère paroissial furent très bien exploités à cette fin.

Ce qui se passait dans les sphères électorales se reproduisit au moment opportun dans l'action politique. Gambetta peut servir de type. Il représente assez bien les idées et les tendances de son parti. Son anticléricalisme fut sans pudeur, aussi longtemps qu'il se vit éloigné du pouvoir. Il affectait de ne jamais franchir le seuil d'une église, même pour un enterrement. Mais, à mesure que les Catholiques perdaient du terrain, il donnait à sa passion antireligieuse une liberté moindre. On le vit même assister à un service célébré dans l'église de la Madeleine. C'était à l'époque où ses relations avec Bismarck faillirent l'amener à une rencontre. Son patriotisme diminuait en même temps que son anticléricalis-

me. La comédie politique, dans laquelle il jouait le rôle principal, lui en faisait une obligation.

Il entreprit le voyage de Rome dans les derniers temps du Pontificat de Pie IX. Il avait l'esprit trop en éveil pour ne tenir aucun compte des nécessités internationales de la politique. La question religieuse lui apparaissait sous un autre jour. Ce qui se passait dans la capitale du monde chrétien prit à ses yeux une réelle importance. Ses compagnons de lutte électorale n'y auraient rien compris. Il n'y avait donc pas à leur en parler. Quelques familiers eurent assez de sens pour se faire à ces idées nouvelles. Nul n'était mieux préparé que Spuller à les recevoir. Il ne faudrait pas se figurer que ces hommes fussent capables de changer leurs convictions personnelles; non. Ils furent tout aussi incrédules et ennemis de l'Eglise que par le passé. Ils imposèrent une sourdine à leur haine, voilà tout. Cette attitude et le langage, qui la manifestaient, ne purent échapper longtemps à certains Catholiques. Ils étaient faits pour s'entendre, et l'entente était inévitable. Le loyalisme monarchique des libéraux put la retarder de quelques années seulement. La mort et le découragement aplanirent peu à peu cet obstacle. Alors le Catholicisme libéral eut les destinées que Lamennais avait entrevues après 1830.

Gambetta le comprit. Et c'est de sa part une preuve incontestable de sens politique. Il exerçait une fascination sur ceux qui se plaçaient dans la sphère de son action personnelle. Tous

ne se rendirent pas immédiatement compte de sa pensée. Le temps se chargea de la faire entrer dans leurs têtes. Il ne faut pas oublier l'éducation que donne l'exercice du pouvoir à ceux qui le détiennent. Il leur communique bon gré mal gré un sens conservateur. Et la religion est l'une des choses qui doivent être conservées.

Il n'y avait aucun espoir de réaliser cette entente directement avec les Ultramontains. Les Catholiques libéraux ne l'accepteraient que si l'on usait avec eux de beaucoup de diplomatie. Gambetta discerna très vite la marche à suivre pour aboutir. Le Pape Léon XIII conquit son admiration. Il crut possible de contracter, sous son gouvernement, un mariage de raison entre l'Eglise et la République. Cela faillit réussir. Et nous aurions eu le ralliement douze années plus tôt. Mais les esprits n'étaient pas préparés ni du côté des Catholiques, ni du côté des Républicains. Rome ne crut pas devoir insister. Elle engagea seulement les évêques, le Clergé et les hommes placés sous leur influence à se montrer conciliants. Le Vatican donnait l'exemple. De hauts personnages s'efforcèrent d'engager tous les Catholiques dans cette voie.

Cependant le gouvernement républicain appliqua quelques articles essentiels de son programme destructeur. Cela fait, les chefs, hissés au gouvernement, songèrent à s'y maintenir. Ils avaient contre eux les ennemis de droite et les ennemis de gauche. Ceux-ci se recrutaient parmi

les Républicains conséquents avec leurs idées; on les nommait radicaux. La foule républicaine, logique à sa façon, les poussait en avant. Chaque campagne électorale augmentait leurs forces. Les Républicains de la première heure se trouvaient donc en minorité. Ils eurent des hommes très versés dans l'art de manier un parlement. Les Catholiques se joignaient à eux contre les radicaux, toutes les fois qu'il était question des grands intérêts du pays; et les radicaux esquissaient un mouvement semblable, quand il ner au Socialisme. Les opportunistes, c'était le gouvernement eut toujours à sa disposition une majorité servile.

Mais le pays se prêtait mal à ce jeu de bascule. Il allait au Radicalisme, en attendant de se donner au Socialisme. Les Opportunistes, c'était le nom que portaient les continuateurs de la politique de Gambetta, avaient lieu de craindre. Ils songèrent alors à lier partie avec les Catholiques. La chose n'était pas impossible après 1890. Deux de leurs hommes politiques avaient tout ce qu'il faut pour mener cet accord à bon terme, Constans et Spuller. Celui-ci ne cachait pas la répugnance que lui inspirait l'anti-cléricalisme. Une politique de conciliation avait été dans ses goûts, même avant la conquête du pouvoir. La figure de Lamennais lui était sympathique. La liste déjà fort longue des études, consacrées à ce personnage depuis un quart de siècle environ, s'ouvre par un livre de Spuller. Cette prédilection le disposait à lancer l'esprit nouveau.

Il s'agissait de mettre la main sur les masses électorales catholiques. Elles se composaient de dignes gens, surtout dévoués à la question religieuse. Elles étaient disciplinées. Les prêtres avaient sur elles un grand ascendant. Les comités, qui prenaient leur direction politique, se rattachaient à des bureaux et à des journaux, qui avaient leur siège à Paris. Il suffisait de mettre les membres directeurs de cette organisation sous l'action d'hommes prêts à un accord. Dans ces conditions, le gouvernement aurait pour lui ces nombreux électeurs, qui avaient fait l'une des meilleures forces de l'Empire et des Monarchistes. Les conservateurs n'avaient pas de partisans plus résolus. On pourrait avec ce concours s'assurer une majorité suffisante.

Il n'y avait pour cela qu'une marche à suivre: gagner des influences dans le Clergé, faire le siège des organes directeurs et agir à Rome. La première chose à faire serait de détacher les troupes catholiques de la politique royaliste et conservatrice, en leur déclarant que cette union avait gravement compromis l'Eglise dans le passé et qu'elle la compromettrait plus gravement encore à l'avenir. Une intervention de l'autorité ecclésiastique viendrait ensuite fort à propos dissiper les scrupules, qui pourraient en retenir plusieurs.

Vous voyez comment les choses allèrent. Le ralliement fut commencé en France sur l'initiative d'hommes politiques, résolus à faire dans leur intérêt un mariage de raison entre la République

et l'Eglise. C'était le programme de Gambetta. Le plan de Lamennais allait enfin se réaliser. On usa des moyens diplomatiques. C'était facile avec notre ambassade auprès du Vatican et les agents ecclésiastiques dont elle disposait. Le Souverain Pontife avait un faible pour l'action diplomatique. Il y excellait du reste. L'intervention sollicitée de lui correspondait à certaines idées, remontant au début de son Pontificat. Le succès qu'elle obtiendrait lui donnerait, pensait-il, quelques droits auprès du gouvernement français. Il en userait pour le bien de l'Eglise au dedans et au dehors. Les négociateurs ne manquaient pas de mettre bien en évidence les signes d'apaisement et ils insistaient sur les promesses faites par le gouvernement de la République. Rome pouvait donc espérer de cette intervention des avantages immédiats. Ce qu'on lui demandait n'avait rien d'excessif. Les Catholiques seraient assez dégagés des partis, s'ils adoptaient franchement la constitution actuelle de la France. Quelques évêques, Mgr Lavigerie n'était pas le seul, entraient dans les vues du gouvernement.

Vous connaissez le reste. L'action diplomatique et religieuse du Saint-Siège en France par les nonces s'exerça dans cette direction; celle de la Secrétairerie d'Etat sur les Evêques, les Ordres religieux et les Catholiques influents suivit la même voie. Des avis furent donnés. On y revint à diverses reprises. L'étonnement fut général. C'était prévu.

Mais tout concourut au succès de cette po-

litique, même l'opposition qu'elle souleva. Le Pape voulait s'en tenir à une intervention d'ordre diplomatique. Il y avait eu des antécédents en Belgique et en Allemagne. Les Belges et les Allemands ne virent jamais là une direction doctrinale. Leur résistance respectueuse sauva la religion dans leurs pays. Je ne sache pas que Rome leur en ait su mauvais gré. On agit tout autrement chez nous, et tout autre a été l'issue.

Des hommes, qui nourrissaient des ambitions politiques, firent leur le ralliement et ils l'exploitèrent par les procédés qui ont cours en politique. Tout en reprochant avec une bonne foi douteuse aux Royalistes d'engager la religion dans les luttes de parti, ils faisaient exactement la même chose en organisant les Catholiques en parti constitutionnel. Leur premier soin fut de former politiquement ce parti nouveau. Ils usèrent pour cela des autorités ecclésiastiques, en provoquant leur intervention de la manière la plus indiscrète, toujours sous le prétexte que les intérêts de l'Eglise se trouvaient engagés. Ils ne réussirent que trop.

Les journaux leur furent acquis. L'*Univers* avait longtemps résisté aux conseils et aux injonctions de gens qui se prétendaient autorisés à les donner. On put admirer la souplesse et la fermeté de son directeur, Eugène Veuillot, qui, durant quelques années, resta fidèle à la ligne de conduite adoptée par son frère. Mais il se lassa et, un beau jour, ses lecteurs le virent avec pei-

ne renoncer d'une manière très sensible à l'attitude militante. Ce fut au retour d'un voyage de son fils Pierre à Tunis, où le cardinal Lavigerie le combla de prévenances. Le journal inclina de plus en plus vers le Républicanisme, entraînant avec lui son public. Ceux qui gardaient la haine du Libéralisme accueillirent avec reconnaissance la *Vérité française*, fondée par MM. Roussel et Loth. L'esprit et l'œuvre de l'ancien *Univers* revivaient sous la plume de ses rédacteurs. L'*Univers* ouvrit ses colonnes à des écrivains, qui propageaient les doctrines les plus contraires à celles qu'il avait combattues depuis sa fondation. Quelques-unes des erreurs les plus graves que Rome eut à condamner y trouvèrent des porte-voix. Ce fut un organe du Catholicisme libéral. Il concourut pour une part très large à républicaniser notre Clergé et nos Ordres religieux. De nombreux journaux de province suivirent son exemple, sans parler des semaines religieuses, des bulletins et des revues, qui avaient dans les presbytères le meilleur de leur clientèle.

La *Croix* donna sa contribution à cette même cause. Ses fondateurs avaient eu cependant des idées tout autres. Les Assomptionnistes s'étaient proposé, en la fondant, de continuer la propagande ultramontaine et anti-libérale que la *Croix* de Gand avait menée sous les auspices du Comte de Hemptines, jusqu'à l'avènement de Léon XIII. Ils restèrent fidèles à ce dessein longtemps ; mais on finit par les contraindre à la politique constitutionnelle. Ils l'interprétèrent d'abord comme

si elle était une forme nouvelle de la résistance catholique. Ce n'était point cela. Ils ne purent donner assez de gages aux promoteurs du ralliement. On le leur fit payer cher. Ces religieux avaient créé à Paris et dans la France entière une vaste organisation de presse. Nous n'avions rien eu de pareil. Il y avait de tout sous le couvert de la Bonne Presse: des livres, des revues, des journaux. Chaque diocèse eut sa *Croix* hebdomadaire. Plusieurs furent quotidiennes. La presse royaliste des départements eut fort à souffrir de cette concurrence inattendue. Cette organisation puissante a beaucoup servi le Catholicisme libéral. Le Clergé de la Bonne Presse, qui a remplacé les Assomptionnistes, est en général républicain et démocrate. Ses membres travaillent à la rédaction et à la vente du journal. Leur présence accrédite parmi les Catholiques cette idée que la *Bonne Presse* a un monopole religieux. Ce n'est pourtant que la raison sociale d'une entreprise, dont les directeurs poursuivent, il est vrai, un but religieux. Ce n'en est pas moins une entreprise commerciale, comme il en existe d'autres tout aussi recommandables.

Une organisation politique bien comprise pouvait aisément, avec l'appui de l'*Univers* et de la *Croix*, républicaniser les Catholiques de France, en commençant par le Clergé. On s'en préoccupa de bonne heure. Finalement, ce fut l'*Action libérale* de M. Piou, qui l'emporta. M. Piou reçut un de ces mandats discrets, qu'on ne peut avouer en public, mais qui suffisent pour accréditer un

homme et son œuvre. Il eut la protection des Evêques. Les directeurs d'œuvres catholiques comptèrent avec lui. On les tenait en suspicion, dès qu'ils lui portaient ombrage. Cela arrivait toutes les fois qu'ils passaient pour être hostiles à la politique constitutionnelle. La plupart des comités conservateurs acceptèrent son influence. Il en fonda d'autres un peu partout. Sa ligne électorale s'étendit ainsi à tous les diocèses de France. Ce n'était pas assez. L'*Association catholique de la Jeunesse française* fut placée sous sa haute direction. La *Ligue patriotique des femmes françaises* mit le sexe féminin et généreux à sa remorque. Il y eut donc à l'Action Libérale du monde, des moyens d'action et de l'argent.

Qu'a-t-elle fait de toutes ces ressources? Si la réponse à cette question vous intéresse, cherchez-la dans le *Ralliement* de Léon de Cheyssac et dans les divers ouvrages de M. l'abbé Emmanuel Barbier. Je la résume en quelques mots : l'Action Libérale, par ses journaux et par ses agents, persuadait aux prêtres et aux fidèles qu'elle poursuivait un but catholique et, en réalité, on leur imposait une politique libérale. Les Catholiques de France furent ainsi amenés en plein Catholicisme libéral. Ils ne s'en doutaient point. Où cela nous a-t-il conduits? Ouvrez les yeux et voyez la situation des Catholiques en France. Les malheurs de l'Eglise chez nous sont une condamnation écrasante du Libéralisme. Ses fauteurs aggravent encore la responsabilité qui pèse sur eux, en taisant la vérité. Ils continuent à mysti-

fier les braves gens qui les croient. Pauvres gens, qui se figurent être vainqueurs, quand ils sont en pleine déroute.

On plaint de tout cœur ces troupes du Libéralisme, qui sont si mal conduites. Leurs chefs les ont entraînées au nom de Rome. Quand Rome désabusé a esquissé des signes contraires, ils ont fermé les yeux dans la crainte de les voir. Et ils ont écrit et dit, rien n'est changé, quand tout était changé.

Lorsque certains Français parlent du ralliement, ils prononcent avec indignation les noms de Léon XIII et du cardinal Rampolla. Le Souverain Pontife et son Secrétaire d'Etat ont eu dans cette politique un rôle important. On ne saurait le nier. Mais ils n'en sont pas les auteurs. Le ralliement s'est fait en France. Il résulte d'un accord entre quelques gouvernants républicains et des ecclésiastiques haut placés. Les initiés ne furent pas nombreux. Les mouvements de ce genre sont l'œuvre de quelques personnalités influentes.

Par le ralliement, les projets de Lamennais et le plan de pacification religieuse, esquissé par Mgr Dupanloup, recevaient leur réalisation. L'intervention du Souverain Pontife fut sollicitée et obtenue en temps opportun. On la renouvela aussi souvent qu'elle parut nécessaire. Les preuves de ce que j'affirme existent. Les principaux artistes de cette politique vivent encore. Ce ne sont pas ceux dont les noms furent prononcés. C'étaient des hommes très habiles.

Le comble de l'art pour eux consiste à ne rien se permettre qui puisse trahir leur présence et leur action. Quelques-uns sont encore à Rome; les autres habitent la France. Ils veillent d'un œil jaloux sur leur œuvre. Après l'avoir exécutée sous Léon XIII, ils veulent qu'elle résiste au gouvernement de Pie X.

NEUVIÈME LEÇON

Conséquences du ralliement

SOMMAIRE : Pacification religieuse et ses conséquences. Catholiques de droite et catholiques de gauche. Les Modernistes. Les Sillonistes. Catholiques électoraux. La loi de Séparation. Le gouvernement de Pie X.

Vu du côté de Rome, le ralliement apparaît comme un acte de diplomatie. Il faut y voir encore un conseil donné à des Catholiques qu'un scrupule religieux empêchait de se dire républicains. On espérait par ce moyen dissiper les préventions de l'électeur français, qui, pensait-on, refusait son suffrage aux candidats catholiques, parce qu'il les croyait hostiles à la constitution. Après leur adhésion à la République, cette réserve n'aurait plus de raison d'être et les Catholiques sortiraient des urnes électorales en nombre suffisant pour avoir une majorité parlementaire.

En France, les choses allèrent de tout autre façon. Le ralliement opéra la jonction des Catholiques libéraux et des troupes catholiques, qui recevaient depuis si longtemps leur mot d'ordre des Ultramontains. Ce fut, comme on se le figure aisément, le triomphe du Libéralisme. Pour mesurer les conséquences de cette évolution politi-

que, il n'y aurait qu'à comparer l'état d'esprit de notre Clergé actuel et de la Jeunesse catholique avec celui qui se manifestait après le Concile du Vatican. Ceux qui trouveraient cette date trop lointaine pourraient s'en tenir aux hommes qui luttèrent contre les persécuteurs de l'Eglise entre les années 1880 et 1890. Leur état d'esprit a laissé son expression dans l'*Univers* d'alors et dans les ouvrages que l'on publiait. Il semblerait qu'un siècle se soit écoulé depuis cette époque, tant les idées sont différentes.

Je me souviens d'un discours prononcé à la clôture d'un congrès d'œuvres sociales, auquel j'assistais, il y a dix ou douze ans. L'orateur appartenait à l'Association catholique de la Jeunesse française. Peut-être en était-il le président. Il fut très applaudi par l'auditoire. De fait, il parlait bien. On lui avait demandé d'exposer les aspirations de la jeunesse contemporaine. Voici un tableau qu'il traça : « L'Eglise ressemble à une cité du moyen-âge. La cathédrale est au centre. C'est un édifice majestueux, mais il est généralement vide. Les maisons s'entassent à l'ombre de ses tours. Les habitants sont peu nombreux. Ils ne sauraient remplir la cathédrale. Toute une population est dispersée dans les campagnes et au loin. Elle n'entre pas. Les hautes murailles qui enserrent la ville lui font peur. Comme si ce n'était pas assez, on a creusé un fossé profond, qui rend l'enceinte plus inabordable encore. La jeunesse contemporaine veut attirer cette foule et remplir la cathédrale. Qu'on ren-

verse dans ce but les remparts : les débris serviront à combler les fossés. »

Cette image donne une idée assez exacte de ce qui s'est fait par le ralliement. Dans l'espoir d'attirer les indifférents retenus par des préjugés, on a démantelé l'Eglise. Contrairement à ce qu'espérait la jeunesse contemporaine, la cathédrale ne s'est point remplie. Les vérités protectrices ont été passées sous silence. La pudeur de la foi s'est amoindrie. Les jeunes et ceux qui ont cessé de l'être se sont permis avec l'erreur un flirt imprudent. Et il est arrivé ce que nous voyons. La pacification s'est faite, mais au détriment de la vérité.

Je ne fais pas seulement allusion au Modernisme. Car il ne faudrait pas absorber dans ce mot toutes les erreurs qui ont cours chez nos contemporains. Pie X en a précisé la signification, en exposant le système religieux qu'il désigne. Il est le fruit le plus dangereux du Libéralisme. Ce n'est pas le seul. Le Libéralisme prédispose l'intelligence qui en est affligée à recevoir toutes les erreurs, qui semblent réussir. Il détruit l'intransigeance de l'esprit et il l'engage à concilier le vrai et le faux, c'est-à-dire à sacrifier la vérité à l'erreur. Certains hommes peuvent avoir une maîtrise d'eux-mêmes suffisante pour éviter de trop grands écarts. Mais combien y en a-t-il? Les concessions plaisent au grand nombre, parce que le grand nombre préfère la faiblesse au courage. Il est pour la loi du moindre effort. Quand des personnalités respecta-

bles en donnent l'exemple, quand surtout les concessions paraissent dictées par un sentiment généreux, on ne les taxe plus de faiblesse; elles semblent hardies. C'est une marche en avant. Les jeunes s'ébranlent et ils vont très loin. Leur esprit accueille toutes les doctrines d'aventure. Il les amalgame avec la vérité et on assiste à un phénomène curieux et troublant de l'anarchie intellectuelle.

Dieu merci, l'attachement à l'Eglise survit dans la plupart des cœurs. La foi reste sincère. Cela suffit pour en retenir beaucoup. Ceux qui conservent leur fidélité entière aux enseignements religieux traditionnels sont moins protégés contre les erreurs sociales et politiques. Ils acceptent ainsi les pensées les plus contradictoires. A une époque et dans un pays, où toutes les erreurs circulent librement et ont chance de conquérir l'opinion, ces tendances libérales ont de funestes effets. Il entre de tout dans les cerveaux. Les idées se manifestent tôt ou tard et elles produisent dans la pensée et dans l'action des Catholiques les diversités les moins attendues. Il en résulte forcément des divisions, qui ne restent point à la surface.

Je n'ai pas à vous dire comment les erreurs modernes ont réussi à diviser les forces catholiques. Cela nous entraînerait trop loin. Ces divisions se manifestent avec l'éclat d'un fait brutal. Je me propose de les analyser. Ne vous attendez point à reconnaître ici les éléments d'une

classification rigoureuse. Les Catholiques peuvent, il est vrai, se distribuer par groupes. Mais cette classification est factice. Elle ne correspond à aucune réalité. Ces groupements ne sont pas toujours affaire de doctrine. Mieux vaut limiter son observation aux idées et, dans ce but, rechercher celles qui ont cours et les organes de publicité qui les mettent en circulation. Nous arrivons ainsi à constater que les Catholiques se partagent en diverses écoles. Chacune a sa façon propre de comprendre le Christianisme et d'appliquer cette connaissance à l'ordre intellectuel, à l'ordre social et à l'ordre politique. La terminologie en usage dans les Parlements nous permettra de les caractériser.

Il y a les Catholiques de droite et les Catholiques de gauche. Ceux-ci appartiennent au Catholicisme libéral; ceux-là restent fidèles au principe d'autorité et à la tradition. On ne peut guère les nommer Ultramontains. Ce qualificatif a perdu de son intérêt. Ils conservent cependant les idées et les tendances des hommes ayant passé pour tels durant les années qui suivirent le Concile du Vatican. Vous vous faites honneur d'appartenir à cette école.

Un mot seulement pour dissiper une équivoque. Les Catholiques de droite se trouvent fréquemment d'accord en politique et en sociologie avec des Français, qui ne partagent point leurs convictions religieuses. On part de ce fait pour les accuser de se mettre sous la direction d'incroyants. Ces alliés, par leur talent et leur

activité, donnent à la monarchie chrétienne un concours précieux. Ce n'est pas une raison d'intervertir les rôles. Ils sont venus à nous. Ce qui passait, sans la moindre difficulté, pour conforme aux aspirations catholiques avant ces adhésions retentissantes aurait-il perdu depuis ce caractère? Vraiment, il faut, pour le prétendre, une dose peu commune de pharisaïsme. Au reste, ceux qui prennent cette liberté se montrent moins prudes quand il s'agit d'eux et des leurs. Je n'en dirai pas davantage pour ne point me donner l'air d'essayer une justification, dont je n'éprouve nul besoin. Passons aux Catholiques de gauche.

Vous avez chez eux toutes les nuances, que produit le mélange du faux et du vrai. Le dosage de l'erreur et de la vérité suit une progression régulière. Il n'y a donc pas à chercher les points précis où commence le programme d'une école et où finit celui d'une autre. La part faite aux erreurs théologiques est loin d'être la même. Elles abondent à l'extrême gauche, tandis qu'elles deviennent rares, à mesure qu'on s'en éloigne. Ceux qui voisinent avec la droite n'ont guère que des erreurs politiques ou sociales. Ces erreurs elles-mêmes s'atténuent, si bien que la transition de la gauche à la droite est insensible.

C'est sur la gauche extrême qu'il importe de fixer son attention. Ses membres sont de beaucoup les moins nombreux. Leur influence cependant est considérable. Ils ont tous l'esprit cultivé et largement ouvert. Le talent ne leur

fait pas défaut. Ils ne reculent devant aucune témérité. On les voit fréquenter des hommes qui professent des doctrines dangereuses; ils lisent leurs écrits. D'instinct, ils s'appliquent à y rechercher ce qui n'est pas absolument inconciliable avec la vie chrétienne. Souvent cet instinct les égare et ils associent des idées faites pour s'exclure. On ne peut pas les traiter d'hérétiques, car ils évitent assez généralement les erreurs qui méritent une note pareille. Si, par hasard, une de leur doctrine vient à être déclarée contraire à un dogme catholique, ils s'empressent de lui faire subir une purification, et l'interprétation qu'ils en donnent alors rend assez difficile le reproche d'hérésie. L'hérésie n'est pas, il est vrai, le seul péché grave contre la foi.

Il y a eu, de tous temps, des hommes qui ont recherché ces positions dangereuses sur les confins de l'erreur et de la vérité. Leur rôle a toujours été funeste. C'est par eux que les hérésies et les erreurs contre la foi se sont insinuées chez les Catholiques. Elles ont germé en premier lieu dans des esprits étrangers à l'Eglise ou tout au moins placés en dehors de son action. L'accueil qu'elles ont reçu chez les gens de l'extrême gauche — il y a toujours eu parmi les Catholiques une extrême gauche, — a fait leur fortune. Les théologiens, qui ont la mission de veiller à l'intégrité de la foi, doivent les observer attentivement. C'est, sur les frontières de l'Eglise, le point faible, exposé par conséquent aux assauts de l'ennemi.

Les Modernistes, on le comprend, se trouvent à cette extrémité. Je ne parlerai pas ici de leurs erreurs théologiques. Il me suffit de vous dire qu'en politique et en sociologie ils ne s'effraient point des conséquences du Catholicisme libéral le plus hardi. Ils entrent en plein dans l'œuvre politique et sociale de la Révolution pour se l'approprier. Ce sont des Républicains sincères et des démocrates ardents. Leur loyalisme embrasse la république de M. Briand, comme il a embrassé celle de M. Clémenceau et de Waldeck-Rousseau. Ils s'inclinent devant la République de Dreyfus. Il y eut parmi eux de nombreux dreyfusards. Leur démocratie s'attache à l'évolution de notre Démocratie présente; elle la suivra jusqu'au Collectivisme. Je me demande ce qu'ils pensent de la patrie. Quelques-uns empruntent leur langage aux théoriciens de l'humanité future.

Deux ouvrages, parus il y a trois ans, expriment l'état d'esprit, qui règne dans ces groupes. Le premier est l'œuvre de deux jeunes universitaires, MM. Chevalier et Legendre. Il a pour titre *Le Catholicisme et la société*. Il fait partie d'une collection dirigée par M. Mater, qui collabore activement au succès de la politique anti-religieuse de M. Briand. Le R. P. Laberthonnière crut pouvoir honorer cet ouvrage d'une préface. Le chapitre quatrième, où les auteurs traitent de *l'Eglise et de la Révolution*, est absolument inacceptable. Les rôles sont intervertis. A les croire, la Révolution aurait servi l'Eglise, en

brisant ses entraves, en rendant le despotisme impopulaire, en propageant dans toute l'Europe la civilisation chrétienne française. Sa politique religieuse fut sa grande erreur, ils l'avouent; mais ils s'empressent de dire qu'elle appliquait avec plus de franchise et de logique des méthodes inaugurées par l'absolutisme royal. C'est le contre-pied de la vérité. Vous entrevoyez l'attitude que prennent en face des ennemis actuels de l'Eglise, ceux qui se prononcent ainsi sur le passé.

La Crise morale des temps nouveaux de M. Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique de Paris, occupa davantage l'opinion. Ce livre eut, avant sa mise à l'Index, un gros succès de vente. On le propagea dans plusieurs séminaires, où les étudiants le lurent avec intérêt. L'auteur idéalise singulièrement les socialistes et le socialisme. Il ne ménage guère ses sympathies et son admiration aux « hommes de l'Esprit nouveau », en qui nous sommes peu habitués à reconnaître des amis du Catholicisme et de l'ordre social. Les « hommes de la tradition », Catholiques et Conservateurs, sont fort malmenés par lui. Leur inintelligence et leur égoïsme seraient, à le croire, la cause principale des maux, dont la France pâtit. M. Bureau entrevoit le moment où les « hommes de l'Esprit nouveau » se placeront sous l'autorité de l'Eglise; il reconnaît en M. Loisy, en Marc Sangnier, etc., des Catholiques, capables de les comprendre et de leur faire bon accueil. Cette pacification religieuse lui ap-

paraît comme une heureuse solution de la crise morale actuelle. Le Catholicisme libéral n'a jamais rien présenté de plus audacieux.

M. Bureau est un type achevé du catholique d'extrême gauche. Les tendances, qui se manifestent dans son livre, se retrouvent sous la plume de M. Léon Chaîne, des abbés Dabry et Naudet, des collaborateurs du journal hebdomadaire *Demain*, qui a disparu, et de quelques rédacteurs des *Annales de philosophie chrétienne*. La crainte des censures ecclésiastiques les empêche de publier tout ce qu'ils pensent en matière religieuse. Il ne faudrait pas en conclure que le Modernisme a fait son temps. Ses fidèles ne renoncent à rien. Comme les hérétiques d'autrefois, ils se recueillent après leur condamnation, en attendant des jours plus propices.

Le Libéralisme de cette école se trouve à l'aise, dès qu'il est simplement question de politique et de sociologie. La poussée de la Démocratie française vers le Collectivisme ne leur cause pas trop de frayeur. Ils sont gouvernementaux. Le Pape leur semble avoir suivi une mauvaise inspiration, quand il a condamné la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Ils ne font point mystère de leur indulgence pour le gouvernement de Clémenceau et de Briand. Leur attitude et leur langage les feraient aisément prendre pour des complices de nos persécuteurs. Par contre, ils n'ont aucun égard pour les services que les monarchistes rendent à l'Eglise. Ils les traitent volontiers comme de dangereux provo-

cateurs. Leurs fréquentations surprennent. Par goût et par position, ils se font les accumulateurs d'erreurs pernicieuses, qui s'écoulent ensuite dans les groupes voisins. Ils ont l'art de prendre les postes qui leur permettent d'agir sur la jeunesse intelligente.

Les Sillonnistes ont avec eux de nombreux points de contact. Il y a des idées communes. Le Sillon est largement ouvert aux hommes de leur gauche. M. Sangnier et ses disciples ne partagent cependant pas leur prédilection pour les témérités théologiques. Ils affectent d'éviter ces questions. Les reproches qu'on leur fait sont motivés par leur théories sur la vie, sur les caractères de l'âme d'élite, sur leur manie d'allier l'Evangile à leurs idées sociales. On les a accusés d'illuminisme. A les lire et à les entendre, on croirait à l'existence, chez quelques-uns d'entre eux, d'un ésotérisme démocratique. La Démocratie devient dans leurs groupes une sorte de religion, ce qui explique certains actes de fanatisme. M. l'abbé Barbier et M. Niel Aries nous ont beaucoup appris sur le *Sillon*. Mais tout n'est pas encore connu. Si le Sillon était ce qu'il prétend être: un groupe de jeunes catholiques, voulant prendre part à la vie démocratique de la France républicaine, les Evêques et le Souverain pontife ne s'en occuperaient guère. Mais il y a autre chose. La Démocratie évangélique de M. Sangnier ne peut laisser l'Eglise indifférente. L'action très étendue qu'il exerce

sur le jeune clergé, dans les séminaires, dans les collèges et dans les œuvres de jeunesse, a occasionné de graves désordres. Il fait songer aux évêques en redingote, dont parlait récemment le cardinal Vivès. C'est un rôle dangereux et ridicule. Le fondateur du Sillon en fait l'expérience... (1)

Ses prétentions furent plus modestes au début. Mais les circonstances le poussèrent en avant. Les prêtres organisaient en groupes les anciens élèves des collèges et des écoles. L'Association catholique de la jeunesse française passait pour être l'œuvre des Pères Jésuites et des jeunes gens élevés chez eux. Ils avaient la réputation d'être royalistes. Les autres tenaient au ralliement. L'A. J. C. F. leur déplaisait. M. Sangnier s'en aperçut. Ses courses oratoires à travers les diocèses lui fournirent l'occasion de les affilier à son œuvre. Il est ainsi devenu le chef d'une nombreuse jeunesse cléricale et laïque. Les évêques l'ont beaucoup encouragé et flatté. Ces témoignages, joints à son talent et à sa générosité, l'ont grandi outre-mesure. C'est un chef puissant.

Qu'adviendra-t-il de son œuvre? On ne saurait le dire. Mais quelle que soit sa destinée, l'influence du Sillon sur le clergé et sur la jeunesse, a été et elle reste considérable. On peut lui attribuer en grande partie les progrès dans ces milieux du Catholicisme libéral. Tous les prêtres qui ont suivi ce mouvement n'étaient

1. Ces lignes étaient écrites avant la condamnation du Sillon.

pas de nature à supporter longtemps cette immixtion d'un laïque, dans un domaine. qui n'était pas le sien. On accuse en effet, M. Sangnier, de jouer parfois au curé. Plusieurs s'en plaignirent. Le départ de M. l'abbé Desgranges, l'un de ses plus chauds défenseurs, fit quelque bruit. Ces séparations n'allèrent pas au delà d'un schisme. M. Desgranges et ses émules sont démocrates, tout comme par le passé.

Ces démocrates abondent parmi les curés et les professeurs de séminaire ou de collège. Leur hardiesse ne se limite point aux seules questions sociales. Ils accueillent volontiers les témérités en philosophie, en théologie, en écriture sainte, en histoire. Quiconque va de l'avant, pique leur curiosité et s'attire leur admiration. Les plus intelligents ont fréquenté les Universités. Ils ont le sentiment du mandarinat. Aussi élèvent-ils au pinacle les professeurs des Facultés de l'Etat, qui vont au clergé. Tels ou tels de ces messieurs se sont attribué le rôle de conseiller, ou de directeur laïc des intelligences sacerdotales. M. Fonsegrive est celui dont on a le plus parlé. Les livres qu'il a publiés sous le pseudonyme d'Yves le Querdec sont pour beaucoup dans la nouvelle orientation de notre Clergé. Des revues entretiennent avec soin cet état d'esprit. Il faut mentionner la *Revue du Clergé français.* Les Catholiques libéraux s'y sont trouvés chez eux. Je pourrais citer d'autres recueils périodiques et des journaux de Paris ou de province, si cela ne risquait pas de m'entraîner loin.

Ces prêtres, cela va sans dire, ont eu sur les laïques une influence réelle. Il y a parmi eux des hommes doués d'un véritable talent. Leur science est étendue et ils savent écrire et parler. On peut regretter qu'ils aient fait aux études théologiques la part si faible. Néanmoins le prestige qui s'attache à leur nom est, par certains côtés, légitime. Les travaux de l'esprit n'étouffent pas en eux l'amour des âmes. Ce sont fréquemment des prêtres zélés. Leur action religieuse serait profonde, s'ils avaient le sens ecclésiastique qui caractérisait la génération précédente.

Nous avons ensuite la foule des chrétiens enrôlés dans l'Action Libérale et ses annexes. Leurs journaux les entraînent au Libéralisme politique. Ce que j'en ai dit précédemment suffit pour les faire apprécier. Leur soumission à l'Eglise est sincère. Leurs dispositions restent ultramontaines, mais on a réussi à leur imposer pour chefs des Catholiques libéraux. Tout le mal est là, et il n'est guère que là. Cela vient de l'importance excessive donnée aux élections.

Les préoccupations électorales détournent les esprits d'une politique de principes. Le candidat vise un succès personnel et il tait les vérités qui pourraient le compromettre et lui faire perdre la majorité. Sa tactique lui prescrit le silence en bien des cas où son devoir serait de parler. Comme on s'est donné le tort de placer au-dessus de tout les bonnes élections, il en résulte que l'ac-

tion religieuse elle-même est soumise à la même loi du silence prudent. Le prêtre ne doit rien dire qui puisse effaroucher l'électeur et enraciner un préjugé dans son intelligence. Cette réserve, Dieu merci, ne s'étend pas aux dogmes chrétiens et aux préceptes de la morale; mais, en dehors de ce cercle où l'Eglise exerce une vigilance sévère, il n'y a guère de limite aux vérités.

Cette prudence est funeste. Car celui qui la prend au sérieux, craint d'aborder certains sujets d'une gravité exceptionnelle. Il est impossible d'enseigner ce qui touche à l'ordre politique et à l'ordre social. Comment le faire, sans aborder les questions de droit naturel et de droit chrétien, qui sont inconciliables avec les idées courantes? Qui donc ose parler monarchie dans une assemblée religieuse? Cette peur des vérités impopulaires est surtout gênante en tout ce qui concerne les rapports de l'Eglise et de l'Etat. D'autre part, le désir de rendre la religion et ses ministres populaires, en flattant les idées de la foule, enlève la crainte que toute erreur doit inspirer. Ceux qui ont cette faiblesse n'hésitent jamais à souiller l'enseignement religieux par d'étranges témérités sociales ou politiques. Chacun de vous a de nombreux exemples présents à la mémoire. Cela se fait avec une bonne foi indiscutable, dans l'intention de gagner les âmes à Dieu.

Cette attitude dénote une grande timidité. Or, les timides sont des faibles. Et les faibles ne peu-

vent exercer aucun empire. Nous en avons sous les yeux une preuve éclatante. Jamais les prêtres et les fidèles ne se sont donné autant de peine que de nos jours. Ils multiplient les écoles et les œuvres de toutes sortes et pour assurer leur fonctionnement, ils ne reculent devant aucun sacrifice. Des spécialistes dépensent un art extraordinaire pour tirer de ce travail et de cet argent tout le fruit possible. Il y aurait certainement de quoi sauver un pays cent fois pour une. Quels résultats obtient-on! C'est triste à dire; on n'obtient même pas de bonnes élections. Il faudrait tout de même conclure que toute cette activité pèche par quelque endroit. L'action n'est efficace, que si elle est au service d'une vérité entière.

Les conditions dans lesquelles la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat a été discutée au Parlement, témoignent de la diminution du sens catholique, causée par le Libéralisme. Un seul député, M. le marquis de Rosambo, a eu le courage de déclarer, au début de la discussion, que la Chambre n'avait pas le droit de l'aborder. C'était, pour un chrétien, de toute évidence. Que demandait-on, en effet, aux législateurs? De rompre un concordat sans l'accord de l'une des parties contractantes; et, dans l'espèce, la partie lésée se trouvait être le dépositaire de l'autorité la plus élevée qui soit au monde, le Souverain Pontife. Le Parlement prenait sur lui de changer les conditions légales de l'existence de l'Eglise

en France et de leur en substituer d'autres. Il n'en avait pas le droit. Les membres de l'opposition le savaient et ils ont passé outre. Le langage de M. de Rosambo ne fut pas compris. On crut habile de travailler à rendre la loi acceptable par des amendements. Il aurait mieux valu ne point se départir d'une intransigeance, qui eût été un bel acte de foi, et laisser à la gauche toute la honte de cette législation inique et sacrilège. Mais, pour le faire, on aurait dû porter atteinte au dogme de la souveraineté nationale. Des Catholiques ont reculé devant cet acte de lèse-majesté.

Entre les amendements proposés, il en est un qui eut une fortune curieuse. Il était relatif aux inventaires. Les Catholiques n'y prêtèrent aucune attention. Le moment venu, ils virent dans cette mesure, ce que les législateurs n'avaient pas deviné : le prélude de la spoliation sacrilège. On se souvient de leur résistance. Les libéraux crièrent au scandale. Quelques-uns eurent l'improbité de dénoncer une prétendue manœuvre politique. Il n'en était rien. L'opposition aux agents du fisc fut spontanée. Le sens chrétien se réveillait dans les cœurs. S'il y avait eu la moindre organisation, ce mouvement aurait pu devenir un signal du salut.

Le Clergé dans son ensemble et les fidèles applaudirent à la condamnation de la loi par le Souverain Pontife. Cet acte répondait à leurs vœux. Il semblait qu'on aurait dû se le tenir

pour dit. Les chefs, aveuglés par leur libéralisme, en jugèrent autrement. La loi prenait à leurs yeux un caractère sacré par ce simple fait, elle était la loi. Ils cherchèrent comment esquiver les effets de sa condamnation. Ils opéraient de concert avec ses auteurs. Les uns se préoccupaient de sauvegarder certains avantages matériels et de rendre aux Eglises un statut légal; les autres se flattaient de faire ainsi rentrer l'Eglise dans la loi. Le Souverain Pontife, par sa fermeté et sa clairvoyance, fit échouer toutes ces négociations. Elles n'en durèrent pas moins deux ans. Le besoin de négocier avec un gouvernement ennemi hante encore, paraît-il, l'imagination de certains prélats et de quelques parlementaires. Ce sont les coryphées du Catholicisme libéral. Aucune déception ne leur ouvrira les yeux. Ils négociaient avec Waldeck-Rousseau; ils ont négocié avec Clémenceau; ils mettent leur confiance en Briand. Ils négocieraient avec Thalamas, s'il arrivait au pouvoir. Le Libéralisme a tellement oblitéré l'honneur religieux et l'honneur politique, que cela paraît tout naturel. La légende d'un Briand modéré, d'un Briand accessible au sentiment chrétien, d'un Briand capable de refaire la paix religieuse, se propage dans les presbytères et dans les familles chrétiennes. Vous savez de quelle officine elle peut sortir. Mais il faut que l'erreur libérale ait bien énervé les caractères et altéré les jugements pour que ces aberrations soient devenues possibles.

Je n'en finirais point, si je voulais étaler de-

vant vous les destructions morales opérées par le Libéralisme. C'est, du reste, bien inutile, vous ne les connaissez que trop. Je préfère vous rappeler comment le Pape sauva l'avenir de l'Eglise, en maintenant l'intégrité de son droit. Le gouvernement de la République lui avait déclaré la guerre de la façon la plus injurieuse en congédiant le nonce apostolique et en rappelant son ambassadeur auprès du Saint-Siège. C'était la violation la plus flagrante des égards qui lui sont dus en sa qualité de souverain; car il est véritablement souverain. Pie X ne pouvait qu'ignorer les hommes politiques capables de le traiter de la sorte. Tous les Catholiques français ne l'ont pas compris. On dirait qu'ils ne donnaient aucune importance à cette rupture des relations diplomatiques avec le Vatican. Rome fort heureusement apprécie les situations avec plus de vérité. L'Eglise a un gouvernement. Ceux qui le dirigent savent ce qui leur est dû et ce qu'ils doivent. Ils n'ont pour appuyer leurs droits ni flotte, ni armée. Ils ont du moins le sentiment de l'honneur.

Le vote de la loi et son application constituaient une injustice flagrante. Il y avait la violation d'un contrat, une usurpation des droits de l'Eglise, et une série interminable de vols et de sacrilèges. Le Pape n'a pas hésité un instant à le dire. L'attitude qu'il a prise était conforme à cette déclaration. Il ne s'en est jamais départi et, quoi qu'on fasse, il ne s'en départira point. Pendant deux années, Pie X sembla se prêter

aux combinaisons de ceux qui cherchaient pour l'Eglise un statut légal. Sa condescendance permit au Libéralisme de déployer toutes ses ressources. Ce fut une impuissance complète. La fermeté romaine ne céda devant aucune promesse. L'auteur de la loi, ses dupes et ses complices en furent pour leurs frais. Ils insistent encore. A l'heure où je vous parle des conciliabules se tiennent. M. Briand dépêche à Rome un agent, qui est, par ses origines, ses relations et ses idées personnelles un type représentatif du Catholique libéral. Rien ne les arrache à leurs illusions. Leurs efforts cependant seront vains. Le Pape restera inflexible; l'Episcopat fera de même.

Cette attitude déconcertent les Libéraux. Il y a de quoi. C'est une réaction prudente mais énergique contre leurs erreurs et les tendances, qu'elles ont imprimées aux Catholiques français. Pie X est l'adversaire du Catholicisme libéral. Ses enseignements ne permettent pas d'en douter. Il le combat et il le condamne surtout par la manière dont il gouverne l'Eglise. Il enseigne de préférence par les actes de son gouvernement. Cette méthode frappe moins l'opinion que l'enseignement oral ou écrit des discours et des encycliques. Mais elle a des effets plus profonds et plus durables. La vérité entre ainsi au cœur même des institutions et elle régit les actes publics des chrétiens autant que leurs pensées.

De fait, ce n'est point la connaissance qui nous manque. De Grégoire XVI à Léon XIII et à

Pie X le Saint-Siège a saisi toutes les occasions de mettre en pleine lumière les vérités que le Catholicisme libéral obscurcit. Il faut les faire passer dans la pratique. Les évêques, les prêtres et les fidèles ne demandent que cela, sauf de rares exceptions. Mais les individus, qui constituent ces exceptions, occupent les postes influents; ils tiennent en main l'outillage avec lequel on dirige l'opinion et l'action publique. L'organisation, dont ils sont les détenteurs, existe et fonctionne en marge du gouvernement de l'Eglise. Les préoccupations religieuses dont ses agents font parade l'engagent néanmoins. L'allure ecclésiastique de certains groupes, qui cherchent à se confondre avec les œuvres catholiques, ferait croire parfois que ces organisations politiques ou sociales représentent l'Eglise. Ce qui engendre des confusions regrettables. Les âmes finissent toujours par en souffrir.

Pie X veut mettre un terme à cet état de choses. Sans détruire ces organisations, il ramène l'action religieuse dans sa voie normale. Elle est sous la direction effective des curés, des évêques et, en dernier lieu, du Souverain Pontife. Ils en ont toute la responsabilité. Cette action ne se borne pas au développement de la vie chrétienne chez les individus et à la conservation de l'orthodoxie; elle s'étend à tout ce qui, de près ou de loin, touche au gouvernement de l'Eglise. C'est le seul moyen de grouper les fidèles autour de leurs chefs légitimes dans les paroisses et les diocèses et de rendre à nos Egli-

ses, redevenues compactes, toute leur force. Il n'est pas besoin pour cela de recourir aux organes artificiels. L'Eglise a dans sa constitution de quoi réaliser ce programme. Le retour aux prescriptions du droit canonique et aux pratiques traditionnelles de la vie chrétienne suffit amplement. Le parti que les saints évêques en ont tiré jadis les recommande pour l'avenir. On gagnerait à orienter dans ce sens l'action religieuse.

Les œuvres parasites, qui absorbent tant d'activité et de ressources, tomberaient en désuétude. Ce serait déjà un premier gain. Les forces, n'étant plus gaspillées, trouveraient un meilleur emploi. En d'autres termes, Pie X cherche à débarrasser l'Eglise de tout ce qui entrave le fonctionnement régulier de ses institutions et à placer le clergé et les fidèles sous l'influence directe de ces mêmes institutions. Il n'a pas à faire plus pour réagir efficacement contre le Libéralisme. Il attaque le Catholicisme libéral dans ses sources.

Il obtient un autre résultat. Les citoyens, enfants de l'Eglise, retrouvent une liberté politique, qui était sans cesse gênée par les organisations artificielles auxquelles je faisais allusion tout à l'heure. Elles dépendaient généralement d'hommes ou d'écoles poursuivant un but politique. Ils s'en servaient pour utiliser les catholiques, électeurs ou non, que l'indifférentisme a désorientés. Cela est fini. Il ne faudrait pas en conclure que chacun a en politique et en sociologie

la licence de faire et de dire ce qui lui passe par la tête.

Ce champ de l'activité humaine n'est pas indépendant de la morale catholique. Ses lois obligent dans la vie privée comme dans la vie publique. Les Etats leur doivent respect et soumission tout comme les individus. Le catholique qui étudie la science et l'art de gouverner les peuples, est tenu de mettre leur constitution et leurs institutions d'accord avec les enseignements de l'Eglise. C'est un devoir qui le suit dans toutes les manifestations de son activité politique. Dès qu'il l'a rempli, il ne lui reste qu'à se conformer aux exigences de l'intérêt national. La hiérarchie ecclésiastique n'a point à intervenir ici. Ses sujets relèvent d'eux-mêmes et des autorités politiques légitimes. Ils ont le droit de se liguer entre eux et d'exercer l'action qu'ils jugent nécessaire. C'en est assez pour qu'ils reviennent peu à peu aux groupes politiques proprement dits où l'on s'inspire d'une doctrine.

DIXIÈME LEÇON

La réaction contre le Catholicisme libéral

SOMMAIRE : Les erreurs modernes et le milieu politique. La réaction nécessaire dans l'Eglise. L'attitude du Saint-Siège. La tradition catholique. L'intransigeance sage. Nécessité d'une doctrine politique.

Deux éléments concourent à la formation du Catholicisme libéral. C'est d'abord la tendance naturelle de l'homme à s'adapter au milieu dans lequel il se trouve. Il en prend les idées et il en contracte les habitudes. Quelques individus sont capables de réagir contre ces influences extérieures. Mais cela suppose de leur part une grande énergie. Le second élément est dans l'organisation de la société contemporaine. Sa constitution politique et ses institutions sociales lui viennent de la Révolution. Les erreurs philosophiques du dix-huitième siècle en sont la source directe. La Déclaration des droits de l'homme, qui tient lieu de décalogue à ce système, est entrée par elles dans les mœurs publiques. C'est la négation des droits de Dieu sur la société et sur les citoyens. Ce qui équivaut à la négation du Dieu Créateur et de sa Providence. La France est, de ce fait, en plein athéisme politique et

social. Tout l'ordre surnaturel s'en va. La religion naturelle, qui lui sert de base, disparaît aussi. Il ne reste plus que les hommes et la nature visible. On a créé un mot pour désigner cette déchéance morale; c'est le naturalisme ou le naturisme.

Mais, quoi qu'ils fassent et quoi qu'ils disent, les hommes ne peuvent se passer de la Divinité. Après avoir expulsé de l'organisation politique le Dieu véritable, ils ont dû pourvoir à son remplacement. La nation a d'abord été déifiée par eux. Ils ont ensuite conféré les attributs divins à la société elle-même. La voilà qui peut créer le droit; elle le fait en légiférant. Elle crée la vérité, en prenant l'opinion pour règle de la pensée. Des philosophes mettent au service de ces erreurs une science prétentieuse et une terminologie obscure. Des théories, qui répugnent au bon sens, prennent ainsi l'air de quelque chose. Elles varient avec ceux qui les professent. Ils prétendent cependant les imposer à la foule de leurs contemporains. Ils s'arrogent volontiers la mission de penser pour la collectivité. Les citoyens n'ont à recevoir dans leurs intelligences que le rayonnement de ces esprits supérieurs. Ce sont les membres de cette oligarchie, que l'on rencontre dans les Démocraties. Une Démocratie est incapable de s'en passer. Elle reçoit ses idées et son impulsion d'un groupe de penseurs, qui prétendent avoir une âme d'élite. Ils pensent bien mal et bien faux dans notre Démocratie française.

Le public n'aperçoit guère ces conducteurs secrets du peuple souverain. Il connaît les gouvernants et les croit maîtres de tout. C'est une illusion. Il devine la puissance des détenteurs de grosses fortunes. Ces financiers peuvent beaucoup; ils dominent les gouvernants. Mais gouvernants et financiers se contentent d'appliquer les doctrines des penseurs à l'âme d'élite. Ils obéissent à une oligarchie intellectuelle. C'est là qu'il convient de chercher les vrais souverains d'une Démocratie. Ceux qui répandent la pensée sur les foules par la parole et par la plume ne possèdent pas l'autorité suprême. Elle appartient aux esprits supérieurs, aux créateurs de systèmes et d'idées. Ils siègent dans les chaires de nos principales Universités. Beaucoup portent, en ce moment, des noms qui n'ont rien de français. Ils sont juifs et on les écoute.

Les doctrines qu'ils enseignent ont changé au cours du dix-neuvième siècle. Toutes tendent à une même fin, éloigner les hommes de la foi en Jésus-Christ et en son Eglise et de la morale évangélique. Elles sont des variantes du Libéralisme. On ne compte plus les Français d'aujourd'hui qui acceptent toutes ces erreurs sans examen. Elles leur arrivent par les canaux de la transmission publique de la pensée. Ce sont eux qui forment la majorité avec laquelle la République existe et fonctionne.

Les Catholiques, qui ont une foi éclairée et une conscience en éveil, restent étrangers à ce courant. Il leur faut pour cela résister aux ten-

dances qui sollicitent les hommes vers leur milieu politique et social. L'éducation qu'ils ont reçue et les pratiques du Catholicisme leur rendent cette attitude facile. Mais il en est à qui ces efforts coûtent. Ils se résignent malaisément à ce qui leur semble un exil de la vie moderne. Ils voudraient comme les autres penser et agir en fonction de leur époque, suivre le courant de l'opinion et prendre les habitudes de tout le monde. A force de vouloir, ils finissent par faire. Les uns s'abandonnent à la loi du moindre effort; ce sont des faibles; on aurait dit, au temps de saint François de Sales, des imbéciles. Les autres sont des prudents; ils vont au monde moderne pour le rendre chrétien et le conquérir à l'Eglise. S'aperçoivent-ils que ce monde moderne conquiert leurs intelligences, en leur imposant ses idées?

Quoi qu'il en soit des mobiles qui les déterminent les uns et les autres, les deux éléments, dont est fait le Catholicisme libéral, se sont rejoints. Des catholiques acceptent quelques erreurs contemporaines. Ils ont cru s'en tenir à des institutions, s'accommoder de faits existants. Mais il leur a fallu passer du fait des institutions aux idées qui les soutiennent.

Cette genèse du Catholicisme libéral vous en révèle les dangers. Il est le produit du milieu politique et social. Les Français de notre époque sont plongés dans une atmosphère intellectuelle chargée des germes insaisissables de cette er-

reur. Comment l'en débarrasser? Il n'y a qu'un moyen : supprimer la cause du mal, *sublata causa, tollitur effectus.* Cette opération ne regarde point l'Eglise; elle relève de la politique. Aussi qu'on ne lui demande ni intervention, ni conseils. Une fois la chose faite, on la verra s'en accommoder aisément. Elle saura témoigner une indulgence très large à ceux qui auraient pu, sous la force des circonstances, user d'actes violents, dont le souvenir serait troublant pour eux. L'Eglise est une reine et une mère; sa présence dans les exercices de la politique violente gênerait autant et plus que celle d'une femme vénérée sur un champ de bataille. Le simple bon sens le fait pressentir. Je ne m'occuperai donc pas de cette question.

L'Eglise a des devoirs à remplir envers elle-même et envers ses fidèles, que les circonstances placent au milieu d'un monde où circulent en toute liberté les erreurs les plus dangereuses pour leur foi. Les papes, les évêques et les théologiens sont tenus de dénoncer ces doctrines fausses, les écoles où on les enseigne et les livres qui les propagent. Ils ont à prendre les mesures nécessaires pour empêcher leur diffusion dans les familles catholiques. La presse, qui fait profession de servir l'Eglise, doit de son côté travailler à les prémunir. Il faut, en somme, user de tous les moyens d'agir sur l'opinion. Ce n'est pas de trop, quand l'erreur a pour elle toutes les ressources de l'enseignement public, de vastes organisations scientifiques et

littéraires, et les puissances officielles. Peut-on dire que les hommes d'Eglise aient rempli tout leur devoir? Non. Car leur action énergique, soutenue et concertée, aurait suffi à préserver de la contagion intellectuelle la plupart des catholiques. Il faudrait tenir les yeux clos à l'évidence pour ne point constater les progrès des fausses doctrines dans nos rangs. Ceux-là même qui devraient par leur enseignement et leur action mettre les laïques en défiance contre les organes de l'erreur, les étonnent trop souvent par des hardiesses déconcertantes et des relations téméraires. Ils se croient tout permis.

Ils fréquentent des maîtres dont l'enseignement fait scandale; ils lisent des ouvrages et des périodiques qui contaminent leurs intelligences. Quelques-uns vont jusqu'à les faire lire autour d'eux. D'autres se compromettent avec les politiciens qui combattent ouvertement la religion. Ils prennent leurs avances pour des propositions de paix; ce qu'elles ne sont pas. Jamais on n'a vu de notre côté autant de dupes et de complices. Et, circonstance aggravante, nous sommes en un temps où il est moralement impossible d'être dupe sans devenir aussitôt complice. Dans ces conditions, le catholicisme libéral se propage avec une rapidité effrayante. On le constate partout.

Rien n'aide à sa diffusion plus que le concours de l'organisation politique et sociale elle-même. Et c'est ce dont on se préoccupe le moins. Rome dénonce, signale avec instance les pièges

que cache ce catholicisme déformé. Les écrivains qui mettent leur science et leur talent au service de sa doctrine, développent sa pensée. Mais combien en est-il qui osent s'attaquer à l'organisation politique et sociale et à son fonctionnement pour engager les catholiques à se prémunir? La pudeur constitutionnelle les retient. Cependant l'action contre les dangers du catholicisme libéral sera inefficace aussi longtemps que les défenseurs du vrai n'auront pas eu raison de ces timidités inexplicables.

L'Eglise romaine a frappé toutes les grandes manifestations du Catholicisme libéral. Vous vous rappelez comment Grégoire XVI condamna Lamennais. Les résistances de Pie IX sont présentes à vos mémoires. On parle moins de Léon XIII. Les catholiques libéraux résument toute son action dans la politique du ralliement. Ils se trompent eux-mêmes et ils égarent l'opinion. Qui voudra se donner la peine de lire trouvera dans les encycliques de ce pape une véritable Somme contre les erreurs libérales. On a réussi au moyen d'une très habile exploitation du ralliement, à priver ces enseignements lumineux de leur application chez nous. Cette conspiration s'est tramée en France et c'est en France qu'elle s'est développée. Je ne reviens pas sur ce qui a été dit. Mais tenez pour certain que Léon XIII s'en rendit exactement compte avant la fin de son pontificat. Que pouvait-il faire pour déjouer ces intrigues à son âge et dans les con-

ditions où il se trouvait? Pie X, mieux servi par les événements, et malgré les facilités que donne un changement de règne, ne s'en tire qu'à grand'-peine. Il se heurte à des embarras de toutes sortes. Le Libéralisme lui oppose l'inertie de ses chefs. C'est une tactique très habile. Ses actes et ses enseignements sont altérés par le silence et les commentaires tendancieux. Cette expérience fait apprécier avec plus de justesse tels ou tels actes qui ont eu lieu sous le gouvernement de son prédécesseur.

Léon XIII ne se contenta point d'enseigner par ses encycliques. Il y eut de son temps des condamnations retentissantes. Celle de l'américanisme et des projets de la Mère Marie du Sacré-Cœur causèrent un certain désarroi dans les groupes libéraux et démocratiques. Son successeur n'eut qu'à continuer. Ses encycliques opposent au naturalisme, qui sévit sous le couvert du catholicisme libéral, la saine tradition du catholicisme intégral. Il ramène la vie et l'action des prêtres et des chrétiens à la direction surnaturelle, dont on les a détournés. Son gouvernement, je vous l'ai déjà dit, est une réaction voulue et énergique contre le libéralisme. Je n'énumérerai pas tout ce qui s'est fait à Rome avant et depuis la condamnation de l'hérésie moderniste. Ç'a été le coup le plus fort qu'ait reçu le Catholicisme libéral. Ses partisans recourent à tous les moyens pour en atténuer la portée. On dirait qu'ils réussissent. Pie X ne perdra point courage. Et sa mort ne pourrait

interrompre cette réaction de la vérité contre l'erreur. Elle continuera; car elle est pour l'Eglise une condition de vie.

Il importe de suivre avec une curiosité intelligente ce qui se fait à Rome. Les intrigues, qui se jouent autour du Vatican, n'ont aucun intérêt. Il faut ne prêter qu'une attention distraite à une multitude de paroles et d'actes auxquels la renommée donne de l'ampleur. Ce sont des riens, qui captivent les amateurs d'actualité. Ils ne laissent aucune trace dans la vie de l'Eglise. Ceux d'aujourd'hui font oublier ceux d'hier. Et ainsi de suite. Les nouvelles communiquées aux journaux par leurs correspondants romains ne peuvent être admises sans un contrôle sérieux. Les feuilles qui se réclament d'un monopole catholique, ne méritent pas plus de confiance que les autres. Tenez-vous-en aux actes officiels du Saint-Siège. Ne leur accordez pas à tous une égale importance. Car, en fait, ils ne sauraient l'avoir. Allez à ceux qui ont un caractère doctrinal. Ne les isolez pas les uns des autres. Il y a dans le gouvernement de l'Eglise romaine et dans son enseignement une continuité, à laquelle on ne peut rien soustraire. Les actes et les paroles, que nous apprenons aujourd'hui, se rattachent ainsi à ceux et à celles des années précédentes. Le lien qui les unit en donne le sens véritable. On risque de ne point les comprendre, en négligeant les applications de cette loi de la continuité.

L'histoire des dogmes et de la discipline de

l'Eglise permet de vérifier la sagesse de ces indications. Celui qui en tient compte se trouve dans une situation avantageuse. Son esprit est orienté par les jugements antérieurs du Siège apostolique. Il s'habitue à ce qu'on pourrait appeler sa jurisprudence doctrinale. Le sens catholique devient en lui très affiné. Les actes en apparence les plus simples, tels qu'une lettre du pape, un arrêt de congrégation, une mise à l'index, deviennent des indices, qui n'égarent jamais l'observateur. Il peut prévoir quel jugement sera prononcé sur telle question. Cela donne une grande supériorité morale. On reconnaît aisément ceux qui la possèdent. Les décisions romaines et l'adhésion des autorités théologiques sont venues, en maintes circonstances, des appréciations qu'ils avaient portées d'abord. Ils ont, en d'autres termes, dénoncé l'erreur avant sa condamnation et enseigné la vérité, avant qu'elle ne soit constatée officiellement. Tout autre est la condition des écrivains et des maîtres qui écrivent et qui parlent comme si la condamnation transformait une idée de vérité en erreur. Les jugements de l'autorité doctrinale ne changent rien aux idées; ils constatent leur vérité ou l'erreur. Les catholiques doivent leur confiance à ceux qui n'ont pas eu à modifier leur attitude après les décisions de l'Eglise. Ce sont les maîtres qui possèdent le sens de l'orthodoxie. On peut les croire.

Pour réagir utilement contre le Catholicisme

libéral, les hommes, qui ont l'honneur de tenir une plume et de parler en public, doivent s'élever au-dessus du christianisme individuel. Les dogmes et la morale, que l'Eglise enseigne, sont applicables à la société. Il faut pour cela qu'il y ait une harmonie possible entre les vérités chrétiennes et son organisation sociale ou politique. Qu'il s'agisse des individus ou de la société, les principes restent les mêmes. Leur application se fait dans des conditions différentes; voilà tout. La connaissance de la nature des actes humains est nécessaire dans le premier cas : il faut dans le second connaître la nature des actes sociaux; ce qui suppose la science des lois naturelles qui régissent les sociétés.

Il n'est pas question, vous le comprenez, des devoirs du citoyen envers la société. Je songe plutôt aux devoirs de la société envers lui et envers Dieu. Ces devoirs ne sont pas une fiction. Ils sont de rigueur. La société ne saurait prétendre au droit de les nier ou de les abroger. Elle n'y peut rien. Un certain nombre d'hommes se trouvent appelés par leur situation et leurs aptitudes à jouer un rôle dans le gouvernement du pays. Les théologiens, qui ont la compétence requise pour le faire, s'adressent à eux quand ils veulent enseigner les obligations naturelles de la société. Cela ne concerne point directement la multitude. Elle est inapte à comprendre leur langage. Ceux qui détiennent le pouvoir ou qui gravitent autour ont les moyens de faire appliquer les lois de la morale sociale et politique.

Ces lois sont incompatibles avec les licences du Catholicisme libéral, qui ramène tout au droit individuel.

Il y a dans l'Eglise catholique toute une tradition qui va de la Bible au Pape régnant. On y rencontre les Pères de l'Eglise, les Maîtres de la Scolastique, Suarez, Bellarmin et Bossuet avec les grands penseurs, de Bonald et de Maistre. La société démocratique se déclare indépendante de ces lois. Cette prétention est inadmissible. Dans tous les cas, nous ne pouvons en tenir compte. Ce serait plutôt un motif d'affirmer avec plus d'insistance le droit qu'elle conteste. Les prêtres et les laïques, qui assument cette tâche, rendent des services éminents. On ne saurait trop les encourager. La génération qui court à la vieillesse feint de ne pas les entendre, parce que leur doctrine la gêne et l'humilie, en révélant les causes de ses défaites. Mais celle qui grandit ne tardera point à les prendre pour maîtres. Leurs enseignements lui montrent les écueils où ont échoué les hommes d'hier et il jalonne la route qui conduit aux succès de demain.

Je l'avoue, ceux qui distribuent ces vérités sont bien rares. La raison en est peut-être dans la rareté des citoyens disposés à les suivre. Il vous appartient d'augmenter leur nombre. Soyez assurés alors que ces bienfaiteurs intellectuels ne vous manqueront pas. Pour le moment, vous avez toujours à votre portée les principaux représentants de la doctrine de l'Eglise en matière politique et sociale.

Je viens au traitement que chacun doit suivre s'il veut ne point s'abandonner à la faiblesse conciliante qu'il porte en lui-même. C'est une triste conséquence du péché originel. On réagit contre elle en fortifiant par des actes réitérés la vertu contraire, qui est la force. Il faut pour cela l'exercer au service du droit et de la vérité. La méthode tracée par l'Evangile reste la bonne; elle consiste dans la franchise qui n'admet aucune transaction entre le vrai et le faux, le droit et l'injuste, *est*, *est; non*, *non*. Nous n'avons pas à discuter l'erreur et la vérité, dès qu'elles sont connues. L'Eglise a plein pouvoir pour nous dire où est la vérité, où est l'erreur, où est le droit, où est l'injustice dans les questions religieuses et morales. Ses décisions ont force de loi; nous leur devrons une soumission entière de l'esprit et de la volonté. Cette simplicité chrétienne répugne aux intelligences, qui ont le tort de reconnaître à l'erreur des droits incommunicables de la vérité, et aux caractères pour lesquels la licence se confond avec la liberté. Ces intelligences et ces caractères ont la faiblesse de trouver le joug de l'autorité insupportable.

L'intransigeance, qui développe dans l'homme le respect effectif de toute autorité légitime, ne va pas sans une certaine force. L'âme sent ses énergies croître à la mesure où elle discipline ses facultés. Il lui suffit de chercher sa discipline dans l'ordre, que l'Eglise conserve par ses enseignements. Le faux libéralisme, dont les

esprits contemporains se sont fait une habitude, détourne ses adeptes de cette méthode. Ils proclament l'indépendance de leurs raisons de toute autorité. Ce qui les éloigne de la liberté sage pour les égarer dans la licence. Le seul moyen de résister à ces systèmes séduisants consiste à remettre l'autorité à sa place. Au lieu d'entraver l'exercice de la liberté, elle la préserve des excès qui la compromettent. Elle n'opprime pas la raison. Il lui suffit d'assurer son fonctionnement, en la garantissant contre l'erreur. Par le respect de l'autorité, l'individu sort de sa faiblesse personnelle; il s'approprie l'expérience de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui le dominent. C'est autant de gagné sur l'ignorance et sur l'erreur. On ne saurait trop faire pour se donner les avantages dont elle est la source. Les hommes quand ils rendent à ses dépositaires ce qui leur est dû, se servent eux-mêmes beaucoup plus qu'ils ne les servent. Ils lui doivent respect et soumission partout où elle se présente à eux, dans l'Eglise, dans l'Etat, dans la famille. Cette soumission ne saurait être aveugle; elle peut, elle doit être intelligente. Sans quoi, elle serait stérile.

Mais pour cela, un travail préalable est nécessaire. Ceux qui nous ont précédés allaient à l'autorité de confiance, comme à une bienfaitrice, qui depuis longtemps a fait ses preuves. Le scepticisme moderne et le libéralisme, qui en est la conséquence, ont vidé les âmes de cette disposition bienfaisante. Elles ont besoin de la

retrouver. Il faut qu'elles découvrent auparavant les motifs, qui la légitiment. Leur confiance doit être raisonnée. Il ne s'agit pas d'une raison qui discute pour diminuer l'obéissance, mais d'une raison qui s'éclaire pour mieux obéir.

Il y aurait beaucoup à dire, si je voulais donner à ces affirmations les développements qu'elles comportent. Ce serait, je crois, inutile. Car une fois posées franchement, elles se développent d'elles-mêmes devant les esprits, qui désirent voir et qui veulent réduire à la pratique les vérités aperçues.

Je ne puis mieux terminer ces leçons, qu'en vous disant les services que rend la doctrine monarchique aux enfants de l'Eglise, soucieux de se prémunir contre les erreurs et les tendances du catholicisme libéral. La société, au milieu de laquelle ils vivent, est empoisonnée par le libéralisme révolutionnaire. C'est une erreur extraordinairement contagieuse. Elle est propagée par le fonctionnement de l'organisme social et politique. Cela se fait automatiquement. Il n'y a qu'à se laisser faire pour être contaminé. Et on se laisse faire toutes les fois que l'on s'abandonne d'esprit et de cœur à l'influence de la constitution et des institutions de la France démocratique. Elles créent dans le citoyen une mentalité politique libérale, qui s'accorde mal avec le sentiment de l'autorité inculqué par l'Eglise à ses fidèles. Le Catholicisme libéral naît

et grandit dans les intelligences et les caractères à la faveur du malaise qui en résulte.

Le Catholique français, qui accepte la doctrine politique et sociale de la monarchie traditionnelle, provoque en lui la formation et le développement d'un état d'esprit tout contraire. Il se met en réaction. C'est justement ce qui le préserve de la contagion. Anti-libéral en politique, il l'est forcément en tout ce qui touche à la pensée et à la vie religieuse. Le Catholicisme libéral n'a aucune prise sur lui. Il y voit une injure au bon sens. Cette erreur a beau se modifier à l'infini avec l'évolution que subit le système révolutionnaire, il reste toujours indemne. Aussi importe-t-il de cultiver dans les familles catholiques les convictions monarchistes. Elles forment, dans une société que le libéralisme désole, des oasis, où l'on retrouve avec joie un catholicisme pur de tout alliage. L'Eglise y trouve des refuges, où la foi et les pratiques chrétiennes sont en sûreté.

Je ne dirai qu'un mot des services que le clergé reçoit de ces doctrines politiques et sociales. Elles entretiennent chez ses membres le sentiment de la tradition. Vous savez de quelle utilité il peut être, en un temps et dans des circonstances où les hommes ne reculent devant aucune témérité. Il fait si bon rester soi-même, quand tous se dispersent à l'aventure. Un fait confirme ces réflexions. Où se sont recrutés les modernistes de tout calibre? Où trouve-t-on de nos jours les adeptes du Catholicisme libéral?

Ce n'est guère dans les milieux monarchistes. La fidélité à la tradition n'en fait pas cependant les ennemis du progrès scientifique et social. La force du passé les pousse vers le vrai, en les retenant sur les voies qui aboutissent à l'erreur. Ils gardent pures et fécondes les vérités, nécessaires à l'ordre politique et social. Les hommes seront ramenés à eux par l'expérience décevante des erreurs libérales. Ils apparaîtront alors comme les gardiens avisés du progrès pacifique et raisonnable.

Il me faut terminer cet enseignement. Je vais le faire en vous rappelant deux textes de nos Saints Livres : *Veritas liberabit vos*, et *Odio perfecto oderam illos.*

La vérité est seule capable d'assurer la liberté des individus et des peuples. C'est la vérité religieuse, la vérité sociale, la vérité politique. Il n'y a pas à les disjoindre. Leur union fait les sociétés chrétiennes et prospères. Ces vérités sont la source du bien et de l'ordre.

Les erreurs contraires produisent le désordre et le mal. Il faut les combattre et pour cela les haïr, comme on hait le mal. Cette haine ne diffère pas de l'amour du bien. Elle procède du même sentiment. Cette haine serait inutile si elle ne se fixait pas sur un objet réel. Cet objet est l'agent qui propage le mal et les moyens dont il use. Il ne s'agit pas d'une haine folle, qui s'en prend aux personnes et aux choses, heurtant nos intérêts et nos passions; mais de la haine sage, qui poursuit dans les personnes et

dans les choses le mal et le vice dont elles sont les réceptacles dangereux. Les Saints ont expérimenté cette haine parfaite, qui est un hommage nécessaire à la vérité et à la vertu.

APPENDICE

La Contre-Révolution dans la littérature en France [1]

Quelques-uns de nos écrivains les plus goûtés du public ont trouvé dans la vie parlementaire des sujets de livres. Ils en ont tiré bon parti. Maurice Barrès eut, avec *Leurs figures*, un succès énorme. Il est au Palais-Bourbon pour la deuxième fois. Les types y sont variés et curieux. Il peut les observer tout à son aise. Nous les verrons sans doute figurer dans une œuvre, qui ne se fera pas trop attendre. Quels qu'en soient le titre et le contenu, ce sera une critique du parlementarisme français.

La vie parlementaire a une mauvaise littérature. Il suffit, pour en faire une critique saisie de tous, de l'exhiber telle qu'elle fonctionne. M. le Comte de Voguë en a, mieux que M. Barrès peut-être, deviné les caractères dans *Les morts qui parlent*. Son titre, à lui seul, tourne les intelligences vers les réalités profondes qu'il entreprend de faire vivre. Il n'en faut pas davantage pour m'autoriser à l'inscrire sur la lis-

1. Conférence faite à Bruxelles, en février 1908.

te des œuvres où est fait le procès de la révolution. Un autre motif me détermine à en parler au début de cette conférence. Il place dans le meilleur jour les hommes et les institutions qui ont provoqué la renaissance de la littérature contre-révolutionnaire, à laquelle je me propose de vous faire assister.

Ceux qui parlent et agissent sur le théâtre de la vie politique exécutent des rôles. Ce sont des vivants, mais les idées qui tombent de leurs lèvres et les actions qu'ils produisent sont inspirées par des êtres que vous ne voyez pas. Ce sont des morts qui discourent et gesticulent par le moyen des vivants.

Observez attentivement la situation du pays; prêtez l'oreille aux discours prononcés à la Chambre, au Sénat, dans les réunions électorales; lisez les journaux, les revues, les livres, où se reflètent les opinions politiques. Des discours et des votes, passez aux idées; comparez-les entre elles et classez-les avec un soin intelligent. Demandez-vous alors d'où elles viennent.

Pendant ce travail vous aurez assisté aux divisions passionnées des citoyens d'un même pays. Ce sont bien des Français qui luttent ainsi les uns contre les autres par la plume, par la parole, par l'intérêt. Ils parlent et ils écrivent la même langue; ils se réclament du même patriotisme. Le spectacle qu'ils vous offrent a tous les caractères de la vie. Mais, à mesure que vous analysez les idées, saisies dans les discours et dans les gestes, un doute s'élève dans votre

esprit. Sont-ce des vivants qui crient et s'agitent sous vos yeux? Vous continuez votre analyse; vous classez les idées; vous cherchez leurs origines. Et le doute, peu à peu, fait place à une certitude à laquelle vous ne songiez guère. Ceux dont vous recueillez les paroles, dont vous observez les actes, n'expriment pas les pensées et les sentiments de leurs contemporains. Ils répercutent les sentiments et les pensées de maîtres qui ne vivent plus.

***

Vous n'en êtes certainement pas à croire que l'on parvienne jamais à extraire la pensée générale d'un peuple au moyen des opérations qui se déroulent devant les urnes électorales et qui ont pour terme les votes du Parlement. S'il en était ainsi, ce sont des vivants que vous pourriez entendre et voir. Mais non; la mentalité d'une nation est chose trop complexe pour qu'on puisse la saisir par ces procédés. On peut la discerner, en examinant les lectures qui plaisent à ses citoyens. Les livres à succès et les revues qui ont des lecteurs nombreux n'ont rien de commun avec les idées politiques auxquelles la France obéit. Prenez les journaux qui ont les gros tirages, ils gardent une certaine réserve. Il leur faut, pour servir impunément les hommes au pouvoir, user d'une prudence extrême. L'opinion n'est pas avec eux. Avec qui donc est-elle? Avec personne. Elle se moque des hom-

mes et des choses. D'instinct, elle est conservatrice de tout ce qui a la chance d'exister. Le Souverain Peuple ne demande que la sécurité pour ses affaires et pour ses plaisirs. Celui qui saura le satisfaire et l'amuser le conduira sans peine. Il n'a pas d'idée générale. C'est un sceptique. L'intérêt personnel absorbe toute son attention. Il vit pour l'heure présente. Que lui importe le passé? Il ne l'a point connu. Que lui importe l'avenir? Il n'y sera point.

La presse, la littérature et le théâtre cultivent soigneusement ce scepticisme maladif. Leurs professionnels spéculent sur son développement. L'art est refoulé par eux à l'arrière-plan. Le théâtre, la littérature et la presse ne sont plus qu'une industrie. Chacun cherche les affaires où l'on gagne de l'argent. Les hommes oublient leur mission et, en amusant qui les écoute et qui les lit, ils détournent l'attention publique des événements qui devraient la solliciter. Du même coup, ils préparent le peuple aux duperies des charlatans. Ils le rendent indifférent à tout ce qui n'est pas son intérêt ou son plaisir immédiat. Il ne veut pas de la persécution, croyez-le bien; mais il la laisse faire, les yeux fermés. On réussit aisément à la lui cacher.

Le politicien n'exprime pas toujours, dans sa vie publique, sa pensée propre. Il y a souvent deux hommes en lui : l'homme politique et l'homme privé. Sauf de rares exceptions, ils ne s'accordent pas. Le dernier subit l'influence de

la famille; il n'a pas rompu avec toutes les habitudes chrétiennes; on les respecte dans son entourage. L'anticléricalisme n'est pas de mise à son foyer. Ce dédoublement de la personne humaine se renouvelle parfois dans les diverses phases de la vie publique. Il en est de même des simples citoyens.

Vous avez de la peine à vous rendre compte de cet état d'esprit. Il est pourtant réel. Vous ne devez jamais l'oublier, quand il s'agit d'apprécier ce qui se passe en France.

C'est par leur dédoublement politique que les élus et les électeurs sont dominés par les morts. On les voit, à ce titre, prendre rang dans une école, dont ils suivent les doctrines et les tendances. Cette école est une secte impérieuse. On ne perd rien à y entrer. Elle détient la puissance de monnayer les idées. Ses membres sont ainsi liés les uns aux autres par l'intérêt et par la doctrine. La doctrine se transforme pour eux en situation. La logique des collectivités s'empare de leurs personnes et ne leur laisse aucun moyen de lui échapper. Elle les pousse en avant. Tant pis pour qui refuse de marcher. Le groupe et l'opinion l'abandonnent. Il aura beau conserver le vocabulaire de la secte et se gargariser avec ses formules; on le laisse en marge; il ne compte plus.

Voilà longtemps que cette marche a commencé. Ceux qui la mènent continuent les œuvres de la grande révolution, de la révolution de Juillet, de la révolution de 1848, de la révolution

de 1870. C'est un même idéal qui les sollicite; ils procèdent des philosophes et des encyclopédistes du XVIIIe siècle. Ils veulent l'Etat laïque, c'est-à-dire, sans Dieu et aussi, qu'ils le veuillent ou non, sans morale. Leur marche se fait en arrière; elle aboutit à un nouveau paganisme. Nous l'entrevoyons déjà sous la forme du panthéisme collectiviste.

Je n'ai en vue, dans ce tableau, que les politiciens d'un anticléricalisme avéré. Il en est beaucoup, même de gauche, qui n'y trouveraient point leur figure. Mais aussi n'appartiennent-ils pas au groupe qui préside aux destinées du pays. Connaissant leur majorité, les ennemis de l'Eglise ne lui livrent jamais le dessein qu'ils exécutent. C'en serait assez pour perdre leur confiance. L'électeur ne comprend rien aux grands intérêts qui se trouvent engagés dans les luttes politiques. Tout se rapetisse au niveau de l'intérêt personnel ou local. Les adversaires se laissent eux-mêmes prendre au jeu. Ils adoptent ainsi le terrain de combat qui leur est préparé par l'ennemi. Cette étrange tactique est le prélude de défaites inévitables. Et des échecs répétés, la lumière ne jaillit point.

*
* *

Ce spectacle douloureux vous fait monter aux lèvres une question à laquelle il n'est pas toujours facile de répondre. Que faites-vous donc en France? On fait beaucoup. Les efforts se mul-

tiplient; les œuvres sont innombrables et il y en a pour tous les besoins; on donne l'argent sans compter; on paie de sa personne plus encore que de sa bourse. Il est des Français qui récriminent sans cesse contre leurs coreligionnaires et compatriotes. Rien n'est plus contraire à la vérité et à la justice. Les catholiques de France dignes de ce nom, et il y en a beaucoup, sont admirables de générosité et de dévouement. On pourrait, à meilleur compte, sauver le pays cent fois pour une. Je crains fort que cela ne continue. Comment ne pas craindre en voyant le crédit obstiné dont jouissent les organisateurs inlassables de nos défaites? Et alors, tout espoir serait-il perdu?

***

Quand il s'agit de la destinée des peuples, ne prenez pas au tragique ce qui se passe sous vos yeux. Les peuples durent. Ils ont eu un passé et ils auront un avenir. Le présent dont nous sommes les témoins n'est que le lien de l'avenir et du passé. On ne comprend rien aux événements actuels, lorsqu'on les isole de ce qui les a précédés et de ce qu'ils préparent à leur tour. La multitude des hommes qui s'agitent et la vanité de leurs actes obscurcissent, il est vrai, l'horizon. Cette poussière n'interrompt point l'unité de la vie nationale. Par sa continuité, elle amène aux générations présentes les pensées qu'ont élaborées les générations antérieures.

C'est ainsi que s'exerce la poussée des morts sur les vivants.

Il est de ces pensées dont l'action est irrésistible. Ceux qui les ont émises sont au premier rang des bienfaiteurs d'un pays. Ils sont ses éducateurs. On peut quelquefois reléguer dans l'oubli leur nom et leur doctrine. Mais ils finissent, un jour ou l'autre, par forcer l'attention. Des esprits vigoureux s'emparent de leurs idées; ils les humanisent de nouveau et ils les mettent en circulation avec une vigueur qui a raison de tous les obstacles. Ce ne sont pas seulement des penseurs et des écrivains. Leur succès tient à ce qu'ils se montrent avant tout hommes d'action. Ils ambitionnent de transporter leurs idées dans l'ordre pratique des institutions et des faits.

Les disciples de la révolution ont agi de la sorte pendant tout le cours du dix-neuvième siècle; voilà pourquoi ils ont fini par mettre les événements à leur service. Cette méthode, qui est la bonne, peut réussir à d'autres. L'expérience a fait entrer cette conviction dans quelques âmes généreuses. Déjà nous les voyons à l'œuvre. Elles ont puisé les doctrines nécessaires à la santé morale et même à l'existence du pays aux pures sources de la tradition. Leurs intelligences en vivent. Cette vie se communique intense autour d'eux. C'a été le point de départ d'une littérature saine et exubérante. Cette littérature est déjà par elle-même une action. Elle a une influence considérable. Nous ne sommes ce-

pendant qu'au début. Le nom que cette école s'est donné indique bien son caractère. Elle est une *Action française.*

La Révolution s'était faite contre les doctrines religieuses, sociales et politiques, dont la France avait vécu. Durant les années qui suivirent cette crise, deux écrivains furent les interprètes autorisés des vérités traditionnelles, Joseph de Maistre et de Bonald. Les ruines accumulées de toutes parts et les difficultés, au milieu desquelles se faisait la reconstruction nationale, auraient dû prédisposer la France entière à écouter leurs enseignements. On ne les entendit guère. Parmi ceux qui leur donnèrent quelque attention, beaucoup les prirent pour des exagérés. C'étaient cependant des prophètes. Les événements se sont chargés de ratifier leurs paroles. Cette vérification n'est pas encore terminée, A mesure qu'elle s'effectue, les écrits de de Maistre et de de Bonald sollicitent les esprits, capables de suivre les leçons qui guérissent les peuples.

Ces deux illustres penseurs ne furent cependant pas oubliés complètement. Ils ont eu des fidèles qui méditaient avec eux les enseignements de l'histoire et ceux de l'heure présente. Leurs sentiments furent quelquefois partagés par des hommes que tout semblait éloigner d'eux. Un des écrivains de l'*Action française*, M. Louis Dimier, a présenté au public, dans un curieux volume, plusieurs de ceux qu'il appelle *Les maîtres de la Contre-Révolution.* On enrichirait sans peine cette galerie de figures intéressantes. Elles

s'élèvent toutes, avec un ensemble parfait, contre les erreurs des encyclopédistes et leurs conséquences sociales et politiques.

Malgré le discrédit où ses idées parurent devoir sombrer, une partie du programme de Joseph de Maistre eut sa réalisation. Des hommes d'église et des laïques éminents s'inspirèrent de la tradition théologique, dont il s'était fait le vigoureux interprète. On leur dut la renaissance catholique, qui aboutit au Concile du Vatican et à la définition de l'Infaillibilité pontificale. Il y eut parmi eux des écrivains de haute valeur. Je n'en citerai que deux: Louis Veuillot et le cardinal Pie. Quelques-uns s'imposèrent à la renommée. Mais, il faut l'avouer, les circonstances les soumirent à une rude épreuve. Ils en sortirent fortement amoindris. La restauration de la monarchie, à laquelle ils travaillèrent de toutes leurs forces, échoua entre leurs mains. Ce fut un désastre pour leur école. Ses chefs disparurent les uns après les autres. Personne n'hérita de leur talent ni de leur autorité. Leurs continuateurs furent tenus à l'écart.

Ceux qui jouirent alors de la confiance des catholiques et les guidèrent dans la défense religieuse et sociale n'avaient plus le même idéal. Ils étaient les disciples d'hommes à qui des services éclatants et une haute valeur méritaient l'estime et la reconnaissance. L'ultramontanisme les effrayait. L'origine divine du pouvoir, théoriquement vraie, leur semblait inopportune à soutenir. L'alliance du Christianisme et des prin-

cipes inaugurés par la révolution leur parut nécessaire. Ces défenseurs, souvent admirables, de la vérité religieuse et des droits des catholiques, ont laissé des œuvres littéraires, dont le succès est loin d'être épuisé.

Quel que soit leur enthousiasme pour l'Eglise et sa mission politique et sociale dans l'histoire, il ne viendra à l'idée de personne d'en faire des maîtres de la Contre-Révolution. Ils cherchèrent plutôt à la christianiser. Ce fut en vain; car, pour devenir chrétienne, il lui faudrait tout d'abord cesser d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire, la Révolution, et se faire autre chose.

Ils n'avaient pas ménagé les reproches aux disciples de de Maistre et de de Bonald. A les entendre, leurs exagérations étaient la cause des haines soulevées contre l'Eglise.

Après une expérience longue d'un quart de siècle, que dire de leur tactique? Ont-ils apaisé une haine, évité une persécution?

Les faits répondent d'eux-mêmes.

***

Mais voilà que les doctrines de Joseph de Maistre et de de Bonald n'ont pas attendu la faillite du libéralisme catholique pour s'affirmer dans des conditions que rien ne faisait prévoir. Elles nous reviennent plus fortes et rajeunies par des maîtres qui n'étaient pas de chez nous. Déjà l'incomparable écrivain que fut Balzac leur avait dû quelques-unes de ses inspira-

tions les plus heureuses. Avec eux et par eux. il écrivit en prophète du passé et en prophète de l'avenir. Il eut, pour apprécier les événements du passé, une sagacité d'historien rompu aux meilleures méthodes, sans avoir jamais fait un travail d'histoire. L'avenir lui révéla plusieurs de ses secrets. Autant que nul autre, Balzac eut la fortune de penser avant ses compatriotes. Ses écrits, auxquels va la faveur d'un public nombreux, font dans les intelligences une œuvre puissante de Contre-Révolution. J'ignore s'il faut leur attribuer des conversions. Ils y coopèrent néanmoins. Leur lecture achemine vers la vérité. L'engouement dont ils sont l'objet est donc un heureux symptôme.

Auguste Comte a travaillé à la Contre-Révolution. On ne s'en doutait guère parmi les catholiques, ses contemporains. Les négations radicales de son positivisme les effrayaient, et il y avait de quoi. Son système philosophique est incompatible avec le christianisme. Mais il en va tout autrement de sa méthode appliquée aux faits que l'histoire ou la connaissance du présent livrent aux observateurs. Comte ne travaillait pas en face du public, comme il sied à un homme de lettres. La solitude de son laboratoire lui convenait mieux. Il ne se préoccupait pas de la multitude dont il était inconnu. Quelques disciples et collaborateurs lui suffisaient. Avec eux, cependant, il accumulait des pensées, qui, tôt ou tard, devaient rayonner. Les hommes de

lettres les ont prises, afin de les communiquer à la foule des lecteurs. Ils les ont popularisées.

L'Auguste Comte qu'ils ont servi n'est pas le véritable, paraît-il. Ils ont modifié sa doctrine sociale et politique au point de lui attribuer juste le contraire de ce qu'il a écrit et pensé. M. Léon de Montesquiou en a fourni la preuve manifeste dans ses brillantes leçons sur *Le système politique d'Auguste Comte*, données à l'Institut d'Action Française. On ne peut donner ce système comme étant catholique. Ce n'est, du reste, pas la peine. Le catholicisme n'a pas de système politique qui lui soit propre. Mahomet en a fait entrer un dans son organisation religieuse. Au temps du paganisme, les cultes se confondaient avec la politique. Jésus-Christ a rompu avec cette coutume abusive. Vous chercheriez vainement dans son Evangile de quoi dresser un système politique et social. Il ne se désintéresse pas cependant de l'organisation et de la conduite de la cité humaine. Sa morale domine les hommes dans leur vie publique, comme dans leur vie privée. Elle a les caractères du levain de la parabole. Un système politique et social n'a qu'à recevoir ses maximes pour devenir chrétien sous leur action mystérieuse et toute-puissante. Celui que Comte propose ne répugne à aucune des transformations qu'elle est capable d'opérer. On peut même dire qu'il la réclame. Examiné de près, il ressemble singuliè-

rement au système traditionnel professé par de Maistre et de Bonald. Son auteur n'a guère fait que le laïciser.

Le fondateur du positivisme n'a pas poussé la méthode d'observation aussi loin que Le Play. Ce dernier a été moins préoccupé que lui par la la constitution politique des peuples. Les conditions qui doivent régir les relations des hommes entre eux et avec la société au milieu de laquelle ils vivent, ont été de sa part l'objet de patientes observations. Il a vécu parmi les peuples les plus divers. Tous lui ont fourni des éléments sur lesquels son esprit vigoureusement synthétique a pris de quoi former une doctrine sociale. Aucune idée préconçue ne le guidait. Il se comporte en savant impartial qui obéit au désir de connaître toute la vérité. Sa méthode d'observation est rigoureusement scientifique. Les conclusions auxquelles il aboutit méritent, à cause de cela, l'attention respectueuse de toute intelligence droite.

Je ne vous rappellerai pas ses admirables enseignements sur la famille et sur le décalogue éternel, Ses doctrines sont celles de vos hommes d'Etat. En les appliquant à la nation, ils lui garantissent les biens les plus précieux que son gouvernement est capable de lui procurer, la prospérité publique et la paix sociale.

Le Play aboutit, par ses recherches scientifiques, aux vérités que nos maîtres ès sciences sociales puisaient directement dans le dépôt de

notre tradition chrétienne. Il pense et il parle comme Blanc de Saint-Bonnet. L'ami le plus intime qu'il eût dans ses vieux jours, Emmanuel de Curzon, lui donna tout son cœur, après avoir constaté l'harmonie parfaite qui existait entre sa doctrine et les idées qu'il avait lui-même reçues par son éducation familiale. Ce fut le cas d'un disciple qui lui voua la plus affectueuse admiration, M. René de la Tour du Pin. Les siècles d'éducation qu'il avait dans les veines le prédisposaient à comprendre cette méthode et cet enseignement. Il a depuis lors travaillé dans le même esprit. Ceux qui ont le bonheur de profiter de sa longue expérience savent en quelle estime il tient l'œuvre de Le Play.

Auguste Comte et Le Play avaient la Révolution en horreur. Ce dernier a caractérisé les erreurs au nom desquelles on l'a faite, d'un mot qui restera, les faux dogmes de quatre-vingt neuf. Le public ignora longtemps les travaux qu'ils poursuivaient l'un et l'autre. Les résultats de leurs recherches, du moins tels qu'ils les formulaient, n'auraient eu pour lui aucun intérêt. Mais la vérité ne pouvait rester prisonnière dans leurs laboratoires. C'est pourtant ainsi que débutent la plupart des enseignements destinés à avoir sur les peuples une action profonde et durable. Quelques rares génies ont la mission de les penser d'abord pour les autres et longtemps avant eux. Quand l'heure est venue, d'autres ouvriers de l'intelligence se rencontrent à leur école. Le penseur chez eux est doublé d'un

artiste. Ils possèdent l'art d'écrire. Les vérités fortes et nécessaires sont arrachées par eux des récipients scientifiques. Ils les versent toutes vives dans les œuvres qui forcent, violemment s'il le faut, l'attention du public. C'est ainsi qu'elles sont livrées à la circulation. De Bonald, de Maistre, Le Play et Comte ont eu cette fortune.

***

Ceux d'entre vous qui ont trente années de lecture gardent, sans aucun doute, le souvenir de l'impression produite par le premier volume des *Origines de la France contemporaine.* C'était l'œuvre d'un maître. On le connaissait depuis longtemps. Mais rien dans ses antécédents littéraires ne faisait soupçonner l'orientation d'esprit que ce livre manifestait. Cette circonstance augmentait l'intérêt d'un sujet, qui en avait tant par lui-même et auquel le talent de l'auteur en ajoutait beaucoup. Taine n'était ni Monarchiste, ni Catholique. Il était penseur indépendant et il présentait avec art toute sa pensée. Il fit donc œuvre de philosophe et d'artiste. Ces œuvres ne s'excluent pas, elles se complètent.

Les *Origines de la France contemporaine* ne sont pas le fruit de quelques mois de travail. C'est l'œuvre de toute une vie et le résultat d'observations maintes fois renouvelées. L'état d'esprit dans lequel Taine les commença s'est précisé peu à peu. Quand l'heure fut venue de

les abandonner au public, il exprima dans les premières lignes de sa préface le jugement qui s'était formé lentement chez lui.

« En 1849, ayant vingt-et un ans, j'étais électeur et fort embarrassé; car, j'avais à nommer quinze ou vingt députés, et, de plus, selon l'usage français, je devais, non seulement choisir des hommes, mais opter entre des théories. On me proposait d'être royaliste ou républicain, démocrate ou conservateur, socialiste ou bonapartiste; je n'étais rien de tout cela, ni même rien du tout, et parfois j'enviais tant de gens convaincus qui avaient le bonheur d'être quelque chose. Après avoir écouté les diverses doctrines, je reconnus qu'il y avait sans doute une lacune dans mon esprit. Des motifs valables pour d'autres ne l'étaient pas pour moi; je ne comprenais pas que, en politique, on pût se décider d'après ses préférences. Des gens affirmatifs construisaient une constitution comme on construit une maison, d'après le plan le plus beau, le plus neuf et le plus simple. Chacun construit à faux après avoir raisonné à vide. C'est que les peuples n'ont pas à choisir eux-mêmes leurs constitutions. Leurs préférences seraient vaines. La nature et l'histoire ont choisi pour eux. La forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et rester n'est pas à son arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé. Il faut que, jusque dans ses moindres traits, elle se moule sur des traits vivants auxquels on l'applique; sinon, elle crèvera et

tombera en morceaux. » Vous croiriez entendre de Bonald.

Après avoir consacré un volume à l'ancien régime et trois à la Révolution, Taine aborda l'œuvre de Napoléon Ier, qui a consolidé et complété l'ordre social révolutionnaire dans la France contemporaine. Ecoutez son appréciation; elle serait ratifiée par de Bonald et par de Maistre:

« A force de vivre dans cette forme sociale, nous nous y sommes accoutumés; elle ne nous étonne plus; si artificielle qu'elle soit, elle nous paraît naturelle; nous avons peine à en concevoir une autre, plus saine; bien pis, nous y répugnons; car une telle conception nous conduirait vite à une comparaison, par suite, à un jugement, et sur beaucoup de points, à un jugement défavorable, à une désapprobation motivée, non seulement de nos institutions, mais aussi de nous-mêmes. Appliquée sur nous pendant trois générations, la machine de l'an VIII nous a façonnés, en bien comme en mal, à demeure; si, depuis un siècle, elle nous comprime, et nous avons contracté les infirmités qu'elle comporte, arrêts de développement, troubles de la sensibilité, instabilité de l'équilibre interne, travers de l'intelligence et de la volonté, idées fixes et idées fausses. Ce sont nos idées; à ce titre, nous y tenons et elles nous tiennent ».

Voilà les fruits; vous n'avez qu'à juger l'arbre. Prenez le dernier volume de Taine, allez au chapitre où sont examinés les défauts et les effets du système; lisez et réfléchissez. Re-

venez alors aux volumes qui précèdent. Laissez les enseignements qui s'en dégagent se grouper dans leur harmonie naturelle. L'état d'esprit développé en vous par les *Origines de la France contemporaine* vous aura conduit à de Bonald et à de Maistre.

Taine cherchait la vérité pour lui et pour les autres. S'il éclaire les esprits, il ne cherche pas à diriger les volontés sur l'action. Ses disciples et ses émules, soit dans la littérature indépendante, soit dans l'enseignement officiel, n'ont généralement pas tiré les conséquences pratiques de leurs Œuvres. Par calcul ou par goût, ils ont évité de paraître hommes d'action. Ne nous plaignons pas trop de cette attitude réservée. Il est bon que la vérité s'infiltre lentement, comme d'elle-même, dans les âmes qu'elle illumine. Elle fait son travail bienfaisant; rien ne peut l'en empêcher. Elle ne demande que du temps. Ce concours lui est indispensable.

Mais il en est qui s'accommodent mal de cette réserve. Sa tenue scientifique ne leur va pas. Ce sont en même temps que des penseurs et des écrivains, des hommes d'action. S'ils s'adressent d'abord à l'intelligence, c'est pour atteindre avec plus de sûreté et de force la volonté. M. Paul Bourget et M. Maurice Barrès sont au premier rang de ces écrivains éducateurs. Ils vous guident sur le chemin de la vérité et de l'action. Ils se rattachent, l'un et l'autre, à Taine et aux maîtres de la Contre-Révolution qui l'ont précédé. Barrès n'a pas encore dit son dernier mot.

Il lui reste à sonder quelques-unes des plaies que la Révolution a faites à la France, avant d'affirmer très haut une doctrine qui est latente dans toute son œuvre. En attendant, chacun de ses livres concourt à l'éducation Contre-Révolutionnaire du public, qui sait lire. Il dispose les intelligences et les cœurs, en créant un état d'esprit favorable.

Paul Bourget l'a devancé; c'était bien naturel. Le voilà depuis plusieurs années en pleine vérité. L'esprit de de Bonald et de de Maistre vit dans son Œuvre. De tous nos écrivains, il est celui qui possède le mieux notre doctrine traditionnelle. Cette doctrine reçoit de son travail et de son expérience un développement qui accroît ses chances de succès. Trois livres de lui surtout demandent à être lus: L'*Etape*, le *Divorce*, l'*Emigré*. Il y met à nu quelques-uns des vices constitutionnels de la France contemporaine. On trouve sous sa plume les vérités les plus saines, les plus fortes, les plus opportunes. Symptôme consolant, les œuvres de Paul Bourget sont très lues et très goûtées.

Nous avons en France un groupe d'hommes de lettres, à qui les succès de M. Bourget répugnent. Ils étaient jeunes, il y a quelques années. On eût dit alors que l'avenir leur appartenait. Plusieurs trouvèrent chez nous une sympathie, qui alla jusqu'à la confiance. Ils excellaient dans l'art de faire à l'étranger l'opinion sur les hommes et les choses de chez nous. Paul Bourget n'a pas évolué dans le sens qui était le leur. C'est

une faute irrémissible, une erreur. Ils le lui font sentir. Certaines revues ecclésiastiques, qui courent de l'avant, quelquefois à tort et à travers, gardent un écho de leurs critiques. Ce n'est pas trop méchant; jugez plutôt.

Après avoir fait observer que la théorie aristocratique de Paul Bourget se précise et s'affirme dans l'*Emigré*, M. Ducrocq ajoute: « Ce n'est pas pour le rendre moins déplaisant à ceux qui ne l'aimaient pas. Il s'isole, lui aussi, et perd contact avec le peuple qui lisait ses romans et sur qui il avait une action. C'est une raison sérieuse de regretter qu'il se soit engagé dans cette voie. » Voilà un critique bien informé; il a découvert que Paul Bourget était, par sa littérature, en contact avec le peuple, que le peuple lisait ses romans!

M. Bourget fait de la Contre-Révolution; il la fait vivante, efficace. C'est ce qu'on ne peut lui pardonner. Et on essaie son exécution en le traitant de réactionnaire. Il l'est. Sa réaction est celle de la santé contre la maladie, de la vie contre la mort; la réaction de la vérité contre l'erreur, qui sévit sur les peuples comme une épidémie. « Nous sommes des cliniciens, disait-il un jour; notre devoir est de dire aux hommes le mal dont ils souffrent, de leur en signaler les causes et de leur en offrir le remède. Nous n'avons pas le droit de les tromper par notre silence ou d'entretenir leur mal par des complaisances coupables. »

Son exemple a été suivi. Les idées qui lui

sont chères sont courantes en littérature. Les évolutions d'hommes de lettres, pour ne pas dire conversions, commencent par devenir nombreuses. Toutes ne l'affirment pas, il est vrai, comme celle de Léon Daudet, par des œuvres de grande valeur et par des attitudes courageuses. Ce n'est pas un motif de les contester ou de les croire inutiles. Quiconque prête l'oreille à ce qui se dit et prend la peine de lire les œuvres symptomatiques, sait bien que la vérité fait son chemin. Les livres qui l'affirment trouvent des lecteurs, et les conférenciers qui le proclament font salle comble. Vous n'avez pas oublié le succès de Jules Lemaître, il y a un an, lorsqu'il entreprit de déboulonner la statue de Rousseau. Le Panthéon révolutionnaire s'en émut.

J'arrive à un écrivain qui est dans toute la force de l'âge et la maturité de son talent. Paul Bourget le traite avec égard. Maurice Barrès et Léon Daudet voient en lui un maître. Ceux qui subissent la fascination des idées traditionnelles, surtout après les avoir ignorées ou oubliées, l'entourent comme un chef. Il est très sympathique. On le voit, sans préoccupation mesquine, tout entier au service d'idées vraies et de sentiments généreux. Il pouvait légitimement attendre tous les succès littéraires. La renommée le caressait avec complaisance. Il a sacrifié le succès, la renommée, pour le rôle modeste, mais glorieux, du chevalier de la plume. La vérité pour laquelle il travaille et il écrit absorbe toute sa vie. C'est sa meilleure satisfaction. Une

infirmité sans remède la lui fait apprécier comme elle le mérite. Il ne peut guère se mêler aux hommes que par la vie des idées. Rien d'autre ne le sollicite. Sa surdité, en l'isolant, concentre toutes ses forces sur le but qu'il poursuit. Les objections et les obstacles n'existent pas pour lui.

Charles Maurras, c'est lui dont il est question, ne se laissa pas retenir à mi-route par les nationalistes, ses amis. Sa logique impeccable ne put s'accommoder de cette situation fausse. Il bondit droit au nationalisme intégral. Son enquête sur la Monarchie ne laissa aucun doute. Les hommes qui conservaient avec un soin religieux l'idéal social et politique de leurs pères, ne l'entendirent pas sans surprise émettre leurs pensées et formuler leurs revendications. Il y eut quelque chose d'autre sous la plume de Maurras. La doctrine restait la même; mais son expression recevait une jeunesse à laquelle on ne s'attendait guère. C'en fut assez pour faire ressortir son harmonie avec les besoins permanents de la société. Elle répondait aux nécessités les plus impérieuses de l'heure présente. Elle était actuelle.

Maurras eut, dans la *Gazette de France* et dans l'*Action française*, une tribune. Il put écrire, au jour le jour, avec la plus entière franchise, toute sa pensée. Un public se forma pour le lire et le suivre. Ses qualités littéraires lui conquirent les intelligences. On subit la séduction de sa langue claire et expressive, de sa dialecti-

que vigoureuse et souple, de son esprit d'une inépuisable fécondité. Il a fait école. Son école est devenue un foyer d'action. On rencontre auprès de lui des croyants pieux et des hommes, ne partageant pas une foi religieuse, qu'ils savent néanmoins admirer et respecter chez les autres. Cet accord de catholiques et de citoyens honnêtes, demandé avec tant d'instances par tous ceux que préoccupe l'avenir du pays, méritait un accueil sympathique. Il n'en fut rien. Ceux-là même qui passent leur temps à préparer et à seconder les compromissions d'où l'Eglise est toujours sortie diminuée, crièrent au scandale. Ce n'est pas encore fini.

Les catholiques n'ont rien perdu, rien risqué dans cette marche parallèle. Maurras vous donnera lui-même les raisons de cette confiance réciproque. Que pense-t-il de l'Eglise et de ses enseignements?

« Nous vénérons de tout notre cœur le symbole catholique. Quiconque le profère est qualifié par nous d'ami. Nous ne pouvons l'entendre sans nous rappeler les grands jours de la civilisation, une forme splendide donnée à l'univers et la puissante discipline donnée aux âmes. Rien d'individualiste, rien de libéral là-dedans. Les plus violentes passions du catholicisme, comme la charité, sont justement nommées vertus, à cause du rythme secret qui les mesure et les défend ainsi de déviation ou d'excès. Le mysticisme catholique est ainsi lui-même régi, policé, soumis à des lois. L'Eglise con-

trôle les visions et les extases de ses héros : sa discipline condescend aux dernières moelles de l'être. Elle forme, proprement, la cité de l'ordre, dont tous les mouvements peuvent être dits des progrès. » Ecoutez ceci : « Elle est une société de sociétés, dans laquelle la solitude même se hérisse de saintes fortifications tutélaires. Je ne sais pas d'enchantement comparable à celui de la considérer en moraliste, en politique, en critique et en historien. (1) » C'est bien de l'Eglise actuelle qu'il parle.

Il écrit ailleurs : « Il faut définir les lois de la conscience pour poser la question des rapports de l'homme et de la société ; pour la résoudre il faut constituer des autorités vivantes chargées d'interpréter les cas conformément aux lois. Ces deux conditions ne se trouvent réunies que dans le catholicisme. Là et là seulement l'homme obtient ses garanties, mais la société conserve les siennes ; l'homme n'ignore pas à quel tribunal ouvrir son cœur sur un scrupule ou se plaindre d'un froissement, et la société trouve devant elle un grand corps, une société complète avec qui régler les litiges survenus entre deux juridictions, semblablement quoique inégalement compétentes. L'Eglise incarne, représente l'homme intérieur tout entier ; l'unité des personnes est rassemblée magiquement dans son unité organique. L'Etat, *un* lui aussi, peut conférer, traiter, discuter et négocier avec elle (2). »

1. *Le Dilemme* de Marc Sangnier, 29-21.
2. *Ibid.*, XVIII-XIX.

Vous ne vous étonnerez pas de l'entendre réclamer pour l'Eglise de l'ordre la plus entière liberté. Elle n'en a usé et elle n'en usera jamais que pour le grand bien de la société et de l'humanité elle-même. Il ne demandera pas à un autre qu'à elle les conditions de cette liberté. Quand il fallut organiser l'*Institut d'action française*, la politique chrétienne eut l'une des premières chaires. C'est Maurras lui-même qui proposa son titre de chaire du *syllabus*. Il devait écrire sur cet acte pontifical un article que peuvent lui envier les apologistes les plus en renom. De Maistre ne rougirait pas de son disciple. Et cependant cette admiration pour le « catholicisme historique, qui le fait se tenir devant sa vieille et sainte image maternelle les mains jointes, les genoux tout à fait ployés », ne va pas jusqu'à l'acte de foi. L'Eglise ne lui apparaît que dehors. Mais il la voit telle qu'elle est et il ne ferme les yeux sur aucun de ses bienfaits, sur aucune de ses grandeurs.

Sans se désintéresser du merveilleux spectacle que l'Eglise offre à ceux qui la contemplent ainsi dans l'histoire et dans le présent, le catholique va plus loin. L'Eglise n'est pas seulement à ses yeux un fait historique et social de la plus grande importance; ce fait repose lui-même sur des vérités que l'homme est tenu de croire.

Le Catholique et le Positiviste, tel que Maurras et plusieurs de ses amis, peuvent-ils collaborer à une même œuvre historique, littéraire, voire même politique? Certainement. J'en

ai pour preuve le fait de cette collaboration. L'attitude des uns et des autres est fort bien définie par Maurras en personne :

« Les doctrines de constatations qui recensent les faits et dégagent les lois, (c'est tout le travail de l'historien, du politique ou du sociologue) refont une véritable unité mentale ou morale entre les esprits sensés. Le Positivisme est une doctrine de constatation. La pensée politique d'un Monarchiste peut être « chrétienne avant tout. » Cela veut dire que, avant toute autre justification de la Monarchie, il fera valoir la volonté et les desseins de Dieu ou parlera du droit divin », sans négliger les intérêts de l'Eglise, qui sont les intérêts même de Dieu sur terre ». En quoi ce Monarchiste, persuadé du droit divin, peut-il être gêné d'entendre dire à tel autre Royaliste, qui ne croit pas en Dieu, que le droit des Rois vient de la nature ou de l'histoire? Il lui suffira de gémir de l'irréligion de son frère. En quoi ce dernier Monarchiste, ce Monarchiste libertin, peut-il être offusqué de voir un ami politique, qui croit en Dieu, rattacher à Dieu l'institution, la loi qu'il nomme naturelle? L'un dit : *Voici la loi de la nature*... L'autre : *Voici la loi de Celui qui a fait la nature.* Divisés sur l'origine des choses, ils conviennent du texte de la loi qu'elles ont reçue (1). »

Les Catholiques ne perdent rien à cette coopération. Les auxiliaires venus à eux évitent dans

1. *Ibid.*, 8.

leurs écrits et dans leurs discours tout ce qui décélerait la moindre arrière-pensée. A les entendre, à les lire, on les croirait enfants de l'Eglise. Ils n'en sont pour le moment que les serviteurs courageux et désintéressés. Avec leurs compagnons de travail et de luttes, ils la défendent pour elle-même, comme un élément nécessaire de l'ordre dans la cité. Ceux qui soutiennent le contraire ne les connaissent pas; ils les jugent sans les lire.

L'*Action française* n'a pas perdu son temps. Elle a quelques années à peine; et, pour m'en tenir à son œuvre littéraire, elle a une revue bimensuelle, un institut dont les cours sont fréquentés par des hommes mûrs et des étudiants inscrits aux diverses facultés de la capitale; elle a sa littérature et une maison d'édition, la *Nouvelle Librairie nationale*, pour la centraliser. Des groupes se constituent dans nos villes de province. Surtout, elle fait des conquêtes. Je tiens à vous en présenter deux : M. Pierre Lasserre et M. Georges Valois.

Le premier soutint, en Sorbonne, il y a un an, une thèse qui mit en émoi l'*Alma mater*. Ce fut une de ces thèses sensationnelles, qui brisent les idées et les formules convenues et forcent l'attention publique. Les revues littéraires et les journaux en parlèrent. La librairie du *Mercure de France* la publia, ce qui est encore un symptôme. Chose étonnante, ce fut un succès de librairie.

Pierre Lasserre a choisi pour sujet de sa thèse

le *Romantisme français*. Il cherche le Romantisme par delà la jeune littérature de 1830, « l'une de ses manifestations dejà tardives, la plus retentissante, il est vrai, non pas, tant s'en faut, la plus riche de son essence profonde (1) ». Le Romantisme est, pour lui, une renaissance générale de l'âme. Il sort tout entier de l'œuvre de Rousseau. Rousseau est le Romantisme intégral. Il le définit l'« affranchissement des règles et des traditions », « la spontanéité absolue dans la création artistique, l'artiste se mettant en présence de lui-même et de la nature, en ignorant qu'il y ait eu un art et des hommes avant lui ». C'est, en un mot, « le système de sentir, de penser et d'agir conformément à la prétendue nature primitive de l'humanité (2). » On lui doit « une esthétique du laid, une philosophie de l'obscur, une morale de la passion et une politique de l'instinct. » Ce virus a reçu de Rousseau ce que l'auteur appelle « sa formation organique ». De toute sa thèse, la partie la plus curieuse et la plus forte est celle où il étudie le Romantisme dans ses rapports avec la Révolution. La Révolution française est une sorte de Messianisme romantique. Michelet, Victor Hugo, Lamartine, tous les grands romantiques, ont coloré, des ressentiments et des vœux de leur âme, cette vaste hallucination, suivant leur tour propre d'imagination, leur mode de pathétique et d'emphase (3).

1. *Le Romantisme français*, p. 15.
2. *Ibid.*, 15-16.
3. *Ibid.*, 324.

Ce Messianisme leur a imposé le dénigrement systématique de toute une civilisation passée et l'idolâtrie de l'avenir. « Par eux, la religion du progrès est devenue populaire et menace de remplacer la religion du Christ. »

La soutenance de M. Lasserre a été un massacre d'idoles; il n'en a épargné aucune. Les idoles-pensées sont immolées par lui au bon sens comme les idoles-écrivains. Son œuvre n'est pas toute négative. Il sait construire. On trouve dans son livre l'affirmation nette et habilement illustrée des vérités politiques, sociales et religieuses sur lesquelles reposait l'édifice de la France chrétienne, ruiné par la Révolution. C'est, sous une autre forme, du de Bonald et du de Maistre.

Après un tel acte, M. Lasserre ne pouvait que difficilement occuper un poste dans l'Université. Il ne lui continuera plus ses services. Il enseignera toujours, mais dans un autre milieu. Les étudiants de l'*Institut d'Action française* suivent, avec une curiosité légitime, ses cours sur *La doctrine officielle de l'Université.* Voici le sommaire de son enseignement :

LA DOCTRINE OFFICIELLE DE L'UNIVERSITÉ

CRITIQUE DU HAUT ENSEIGNEMENT

SOMMAIRE.

Introduction. — Il existe une doctrine officielle de la haute Université, gouvernant l'ensemble des sciences communément appelées morales, c'est-à-dire la Philosophie, la Politique, l'Histoire et l'étude de la Littérature. Définition générale de cette doctrine ou philosophie de l'Université.

La Doctrine officielle en Politique. — I. La sociologie universitaire. — II. Le socialisme universitaire. — III. L'apologétique démocratique dans l'Université.
La Doctrine officielle en Histoire. — Conception universitaire de la méthode historique. Les formes « scientifiques » du messianisme révolutionnaire.
La Doctrine officielle appliquée à l'étude des Littératures et des Œuvres d'Art. — Conception universitaire de la critique. Fins assignées par l'Université à la culture littéraire et esthétique de l'esprit.

On dit que M. Lasserre n'est pas croyant. Je l'ignore, mais un critique aura de la peine à trouver dans son volume de quoi le taxer d'incroyance. Il n'en est pas de même de M. Georges Valois. Avec lui le doute est impossible. Son livre, *L'homme qui vient*, se termine par cette prière :

« Seigneur, vous êtes le Fils de Dieu, je viens à Vous avec toute ma raison et toute ma science, comme une humble offrande, des ténèbres où j'ai cherché la trace de vos pas. Je remets ma force entre vos mains, parce qu'elle me vient de Votre Père, et parce que je sais qu'il n'y a point de salut hors de Votre loi et de Votre amour.

» Seigneur, j'ai cru que vous étiez venu pour les hommes d'un autre âge et que vous aviez quitté notre monde. L'homme dans le clair matin se lève avec l'espérance de la vie, « il se ceint lui-même et s'en va où il veut aller » ; mais lorsque vient le soir ou le jour des douleurs, sombre comme la nuit, « il étend les mains », regarde le ciel avec lassitude et le dé-

sespoir dans les yeux. Alors vous venez vers lui, les mains étendues, et vous lui dites, avec Votre douceur et Votre amour impitoyables : « Crois et espère! et travaille! Car c'est la volonté de mon Père. Et tu sais bien que mon Père et moi nous t'aimons ». Ainsi parle le Père à ses enfants. Et l'homme sent renaître son courage et sa force, et il rentre dans sa maison, auprès de sa femme et de ses petits, avec la paix et l'espoir dans son cœur...

» Seigneur, celui qui Vous a trouvé écrit : « Joie, joie, pleurs et joie », car Vous nous donnez l'équilibre, la paix, la lumière et l'amour. Vous nous libérez de l'antique esclavage. Le fort et le faible se rencontrent à vos pieds, et, lorsqu'ils se relèvent marqués de Votre sang, ils se connaissent tous deux » non pas comme un maître et un esclave, mais comme deux hommes indispensables l'un à l'autre, tous deux, faibles créatures devant Vous, et tous deux serviteurs de Dieu,

Ave Crux, Spes unica ».

Georges Valois est un père de famille, très lié par ses fonctions à l'existence des syndicats réunis dans la confédération générale du travail. Il appartient à cette génération qui s'inclina devant le prestige des « maîtres de la petite science », des *Primaires*. Avec eux, comme beaucoup d'autres, il pataugea dans le « marécage démocratique et humanitaire ». Il fut athée et collectiviste. Le bonheur inamissible lui apparaissait

au terme de l'évolution humaine et sociale. Nietzsche l'arracha à son rêve. Il n'en resta point là. De lectures en lectures, de méditations en méditations, il constata quelques nécessités auxquelles les hommes ne peuvent se soustraire. Ce fut un retour réfléchi et scientifique à la tradition, aux enseignements de de Maistre et de de Bonald. Les vérités qui se sont imposées à son intelligence durant les étapes de cette marche à reculons, lui ont fourni la matière d'un beau livre, que l'Académie française a couronné. *L'homme qui vient*, tel en est le titre. L'explication qu'en donne l'auteur, est à lire : « Mais pourquoi, dira-t-on, tant d'efforts pour arriver à suivre une loi que suivaient nos pères, et à pratiquer une sagesse qui était celle des plus simples parmi nos ancêtres? — Oui, mais il y a quelque chose de changé; la solidité de cet édifice moral est accrue. Notre père, *L'homme qui a vécu*, agissait par tradition; et sa foi, son acceptation de la loi du travail, son respect de l'autorité pouvaient être entamés, même détruits par des sophismes; notre enfant, *L'homme qui vient*, agira de même, mais sans craindre aucune attaque de la demi-raison, car il aura détruit, avec sa raison, tous les obstacles que la demi-raison avait dressés devant notre foi; conscient, il ne pourra être détourné, par aucune tentative de la fausse science, de la voie de son salut. »

Je tiens d'un converti cette parole inoubliable : « L'Eglise a besoin de défenseurs ayant passé par l'incroyance ». Ils peuvent écrire et parler

des préjugés qui lui aliénent les hommes en connaissance de causes. Ayant eu la mentalité qui les tient éloignés d'elle, ils savent les idées capables de les éclairer et la langue qui a chance d'être entendue. Les raisons de notre foi qu'ils présentent ont l'immense avantage d'avoir été d'abord vécues par eux.

Parmi les écrivains dont je vous ai entretenus, il en est qui cheminent encore sur les routes menant de l'incroyance à Dieu. Leur sincérité personnelle et l'admiration qu'ils vouent à l'Eglise et à ses œuvres, sont des titres nouveaux à une sympathie, qu'ils méritent déjà par leur talent littéraire. L'accueil fait par nous à leurs services désintéressés est le meilleur moyen de rapprocher le terme d'une évolution, dont ils seront les premiers à se réjouir.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 5

PREMIÈRE LEÇON.

LES ORIGINES.

Sommaire : Regard en arrière. Lettre du Cardinal Pitra. A la recherche de l'union. Programme du cours. Influence du caractère sur les idées libérales. Le catholicisme libéral est une erreur. Ses origines. Le fait révolutionnaire. La restauration. Caractère irréligieux du Libéralisme. Lamennais. Première manifestation du Catholicisme libéral 7

DEUXIÈME LEÇON.

LA PREMIÈRE CONDAMNATION.

Sommaire : La chute de Charles X. L'attitude de Lamennais. Dieu et liberté. Les disciples de Lamennais. Leur organisation. Entrée en scène. Lamennais et les Libéraux. Une évolution de l'Eglise. Séparation de l'Eglise et de l'Etat. La condamnation 40

TROISIÈME LEÇON.

AUTOUR DE 1848.

Sommaire : Une renaissance chrétienne. L'union religieuse. Le parti catholique. L'apparition de la Démocratie. Les socialistes. Le ralliement à la République. Les abbés démocrates. L'Ère nouvelle 64

QUATRIÈME LEÇON.

DEUXIÈME CONDAMNATION DU CATHOLICISME LIBÉRAL.

Sommaire : La révolution romaine. Après les événements de juin. La liberté d'enseignement. Monseigneur Dupanloup. Les ultramontains. Veuillot. Autour d'un journal. L'école du Correspondant. Montalembert. Les succès littéraires du Catholicisme libéral. Système des concessions. Condamnation par le *Syllabus* 88

CINQUIÈME LEÇON.

LE CONCILE DU VATICAN.

Sommaire : Libéraux et ultramontains. L'amour du Pape. Libéralisme international. Préparation au Concile. L'infaillibilité pontificale. Partisans de la définition. Ses adversaires. Les débuts du Concile. L'opposition. La définition de l'Infaillibilité 115

SIXIÈME LEÇON.

L'ÉCHEC DE LA RESTAURATION MONARCHIQUE.

Sommaire : Les chances d'une restauration. Légitimistes et Orléanistes. Les Catholiques libéraux. La question du drapeau. La lettre de Salzbourg. Sagesse d'Henri V. Conduite de Pie IX à Rome. Les élections et les catholiques romains 142

SEPTIÈME LEÇON.

LA POLITIQUE CONSTITUTIONNELLE.

Sommaire : Pie IX et le Libéralisme français. Faillite du pouvoir personnel. Les chances du Libéralisme. Renaissance religieuse. L'œuvre des cercles. René de la Tour du Pin. L'action électorale. L'erreur de la souveraineté du peuple 174

HUITIÈME LEÇON.

LE RALLIEMENT.

Sommaire : Ultramontains et Libéraux. L'avènement de Léon XIII. L'Anticléricalisme politique. Les pièges du Libéralisme. L'Esprit nouveau. Le rôle de la Presse . . 197

NEUVIÈME LEÇON.

CONSÉQUENCES DU RALLIEMENT.

Sommaire : La Pacification religieuse et ses conséquences. Catholiques de droite et Catholique de gauche. Les modernistes. Les Sillonistes. Catholiques électoraux. La Loi de Séparation. Le gouvernement de Pie X. . . . 216

DIXIÈME LEÇON.

LA RÉACTION CONTRE LE CATHOLICISME LIBÉRAL.

Sommaire : Les erreurs modernes et le milieu politique. La réaction nécessaire dans l'Eglise. L'attitude du Saint-Siège. La tradition catholique. L'intransigeance sage. Nécessité d'une doctrine politique 239

APPENDICE

LA CONTRE-RÉVOLUTION DANS LA LITTÉRATURE 257

Imp. Desclée, De Brouwer et Cie, Lille. — 8.516

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

17 MARS 1993
16 MARS 1993
NOV 07 1998
21 NOV 1998
JUN 04 '81
MAY 22 '81
AUG 04 '85
JUL 22 '83
08 FEV. 1993
22 FEV. 1993
15 FEV. 1993
02 MARS 1993

[redacted]
a39003 002000320b
BX 1396.2 .B45 1911
BESSE, JEAN MARTIAL LE
CATHOLICISME LIBERAL

BX CE
1396.2
.B45 1911

BESSE, JEAN MARTIAL LEON
CATHOLICISME LIBERAL 1464348

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 08 03 11 9

mm
1 cm 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
0
1 2 3 4 5
1/32"
1/16"
FIBER-GLASS
60 in